



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 23 juin 2026
3^e partie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION SPÉCIALE DU 23 JUIN 2026
3^e PARTIE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

03-01 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026 / 214 du 22 juin 2026 arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour les territoires à risque important d'inondation de Nancy Damelevières

03-02 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026 / 215 du 22 juin 2026 arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour les territoires à risque important d'inondation de Pont-Saint-Vincent

03-03 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026 / 216 du 22 juin 2026 arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour les territoires à risque important d'inondation de Saint-Dié Baccarat

03-04 ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026 / 217 du 22 juin 2026 arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour les territoires à risque important d'inondation de Sarreguemines

03-05 Annexe partie 3 : cartes des surfaces inondables et cartes des risques d'inondation pour les territoires à risque important d'inondation de Nancy Damelevières, de Pont-Saint-Vincent, e Saint-Dié Baccarat et de Sarreguemines



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026 / 217

**arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire
à risque important d'inondation de Sarreguemines,
portant abrogation l'arrêté S.G.A.R. n°2014-180 du 13 juin 2014**

**Le préfet de la région Grand Est
préfet de la zone de défense et de sécurité Est
préfet du Bas-Rhin**

en sa qualité de préfet coordonnateur de bassin Rhin-Meuse

Vu la directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.566-6, L.566-11, R.566-6, R.566-7, R.566-9 et R.566-18 relatifs à la cartographie des territoires dans lesquels il existe un risque important d'inondation, et l'article R.213-16 relatif au délégué de bassin ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est, délégué de bassin Rhin-Meuse ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Sarreguemines sont arrêtées.

Article 2 : Sont annexés au présent arrêté les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation des territoires mentionnés à l'article 1^{er}.

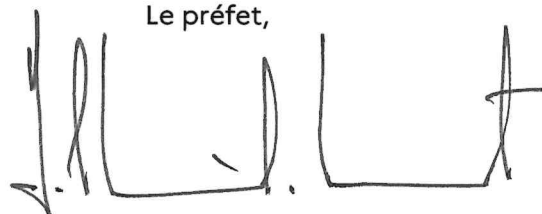
Article 3 : Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Sarreguemines sont consultables sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est : <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

Article 4' : Le présent arrêté abroge l'arrêté S.G.A.R. n°2014-180 du 13 juin 2014 arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Sarreguemines.

Article 5 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et européennes Grand Est, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est et les préfets du bassin concernés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le 22 JUIN 2026

Le préfet,



Amaury de SAINT-QUENTIN

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et / ou notification. Ce recours peut être déposé sur le site www.telerecours.fr. Ce délai est prorogé si un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) est introduit dans ce même délai de deux mois à compter de sa publication et ou notification.

Annexe

Cartes des surfaces inondables et cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Sarreguemines (14 pages).



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026 / 214

***arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à
risque important d'inondation de Nancy Damelevières,
portant abrogation l'arrêté S.G.A.R. n°2014-179 du 13 juin 2014***

Vu la directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.566-6, L.566-11, R.566-6, R.566-7, R.566-9 et R.566-18 relatifs à la cartographie des territoires dans lesquels il existe un risque important d'inondation, et l'article R.213-16 relatif au délégué de bassin ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est, délégué de bassin Rhin-Meuse ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Nancy Damelevières sont arrêtées.

Article 2 : Sont annexés au présent arrêté les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation des territoires mentionnés à l'article 1^{er}.

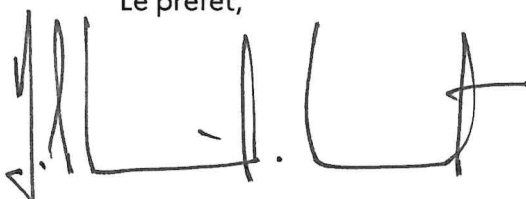
Article 3 : Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Nancy Damelevières sont consultables sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est : <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

Article 4' : Le présent arrêté abroge l'arrêté S.G.A.R. n°2014-179 du 13 juin 2014 arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Nancy Damelevières.

Article 5 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et européennes Grand Est, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est et les préfets du bassin concernés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le 22 JUIN 2026

Le préfet,



Amaury de SAINT-QUENTIN

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et / ou notification. Ce recours peut être déposé sur le site www.telerecours.fr. Ce délai est prorogé si un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) est introduit dans ce même délai de deux mois à compter de sa publication et ou notification.

Annexe

· Cartes des surfaces inondables et cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Nancy Damelevières (22 pages).



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026 / 215

**arrétant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à
risque important d'inondation de Pont-Saint-Vincent,
portant abrogation l'arrêté S.G.A.R. n°214-56 du 5 mars 2014**

**Le préfet de la région Grand Est
préfet de la zone de défense et de sécurité Est
préfet du Bas-Rhin**

en sa qualité de préfet coordonnateur de bassin Rhin-Meuse

Vu la directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.566-6, L.566-11, R.566-6, R.566-7, R.566-9 et R.566-18 relatifs à la cartographie des territoires dans lesquels il existe un risque important d'inondation, et l'article R.213-16 relatif au délégué de bassin ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est, délégué de bassin Rhin-Meuse ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Pont-Saint-Vincent sont arrêtées.

Article 2 : Sont annexés au présent arrêté les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation des territoires mentionnés à l'article 1^{er}.

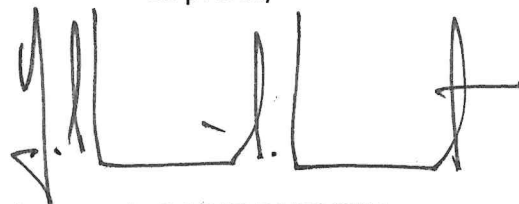
Article 3 : Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Pont-Saint-Vincent sont consultables sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est : <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

Article 4^r : Le présent arrêté abroge l'arrêté S.G.A.R. n° 214-56 du 5 mars 2014 arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Pont-Saint-Vincent.

Article 5 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et européennes Grand Est, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est et les préfets du bassin concernés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le 22 JUIN 2026

Le préfet,



Amaury de SAINT-QUENTIN

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et / ou notification. Ce recours peut être déposé sur le site www.telerecours.fr. Ce délai est prorogé si un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) est introduit dans ce même délai de deux mois à compter de sa publication et ou notification.

Annexe

Cartes des surfaces inondables et cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Pont-Saint-Vincent (6 pages).



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026 / 216

**arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à
risque important d'inondation de Saint-Dié Baccarat,
portant abrogation l'arrêté S.G.A.R. n°2014-179 du 13 juin 2014**

**Le préfet de la région grand est
préfet de la zone de défense et de sécurité Est
préfet du Bas-Rhin**

en sa qualité de préfet coordonnateur de bassin Rhin-Meuse

Vu la directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.566-6, L.566-11, R.566-6, R.566-7, R.566-9 et R.566-18 relatifs à la cartographie des territoires dans lesquels il existe un risque important d'inondation, et l'article R.213-16 relatif au délégué de bassin ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est, délégué de bassin Rhin-Meuse ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Saint-Dié Baccarat sont arrêtées.

Article 2 : Sont annexés au présent arrêté les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation des territoires mentionnés à l'article 1^{er}.

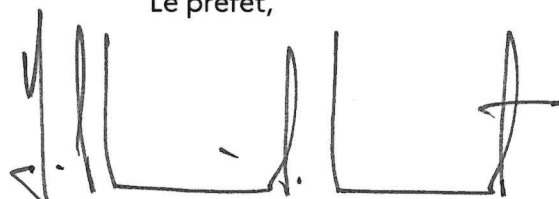
Article 3 : Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Saint-Dié Baccarat sont consultables sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est : <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

Article 4' : Le présent arrêté abroge l'arrêté S.G.A.R. n°2014-179 du 13 juin 2014 arrêtant les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Saint-Dié Baccarat..

Article 5 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et européennes Grand Est, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est et les préfets du bassin concernés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le **22 JUIN 2026**

Le préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and vertical strokes, representing the name Amaury de SAINT-QUENTIN.

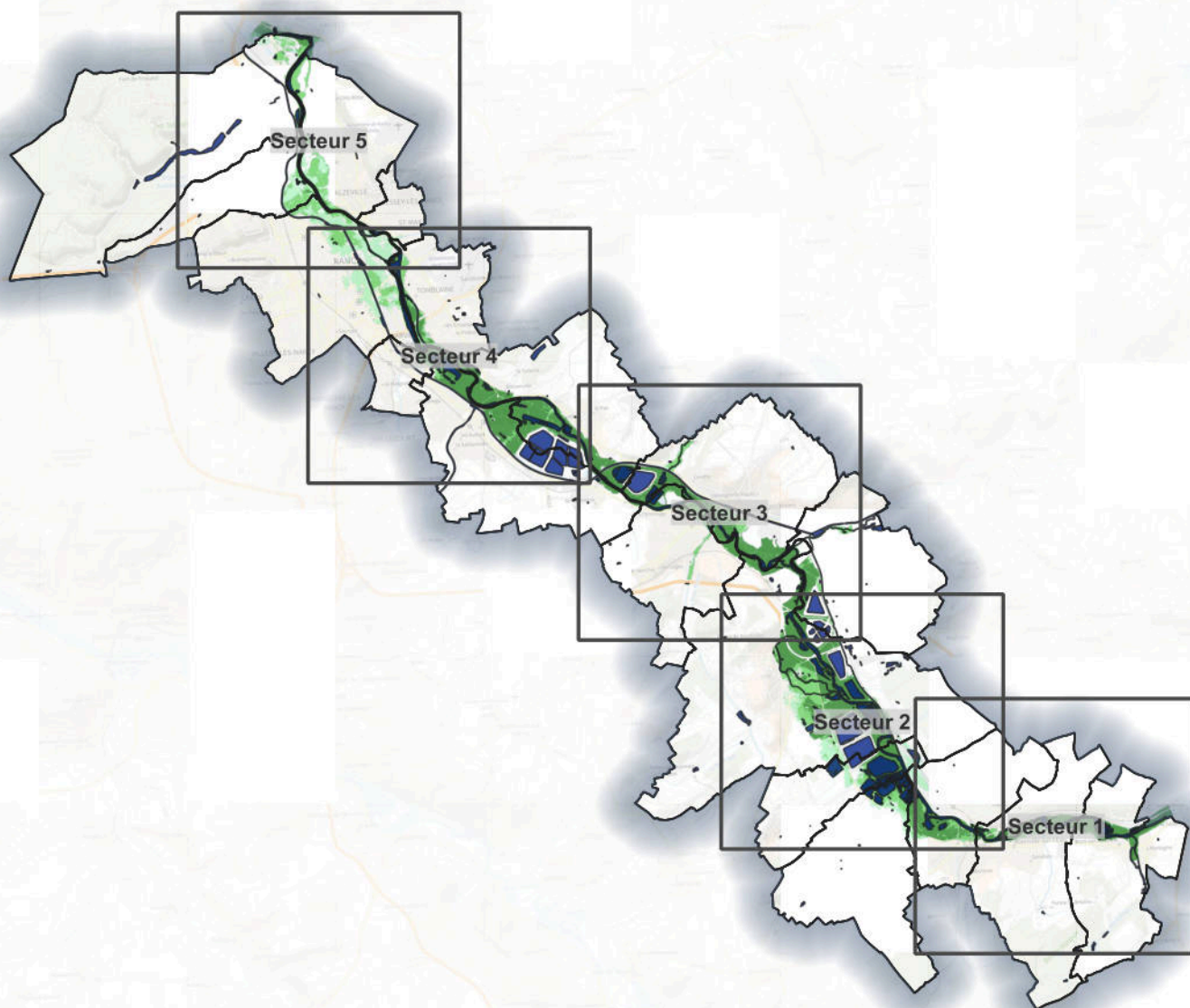
Amaury de SAINT-QUENTIN

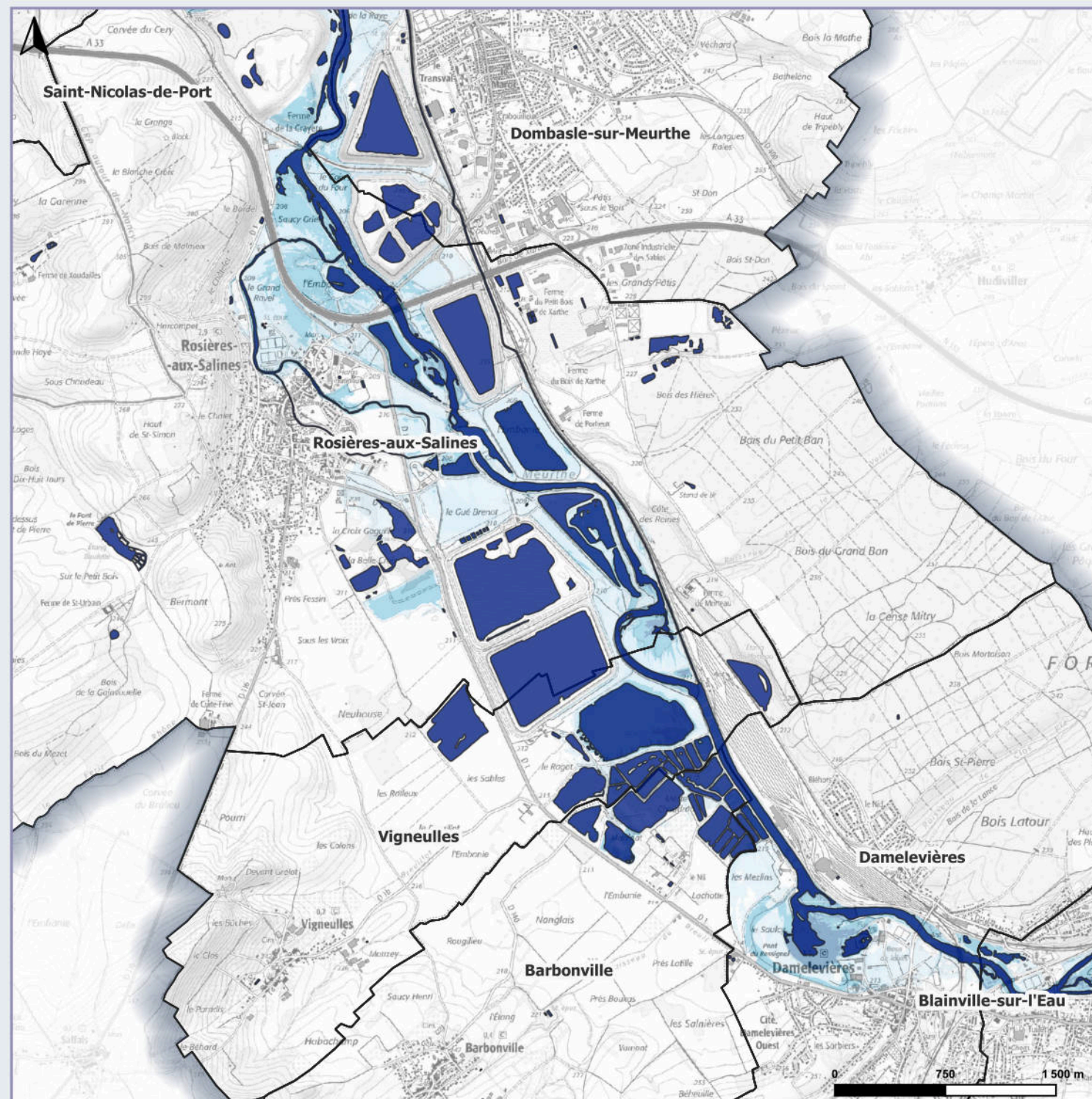
Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et / ou notification. Ce recours peut être déposé sur le site www.telerecours.fr. Ce délai est prorogé si un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) est introduit dans ce même délai de deux mois à compter de sa publication et ou notification.

Annexe

Cartes des surfaces inondables et cartes des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de Saint-Dié Baccarat (30 pages).

TRI de Nancy Damelevières (Bassin du Rhin)
Aléa par débordement de cours d'eau
Tableau d'assemblage





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

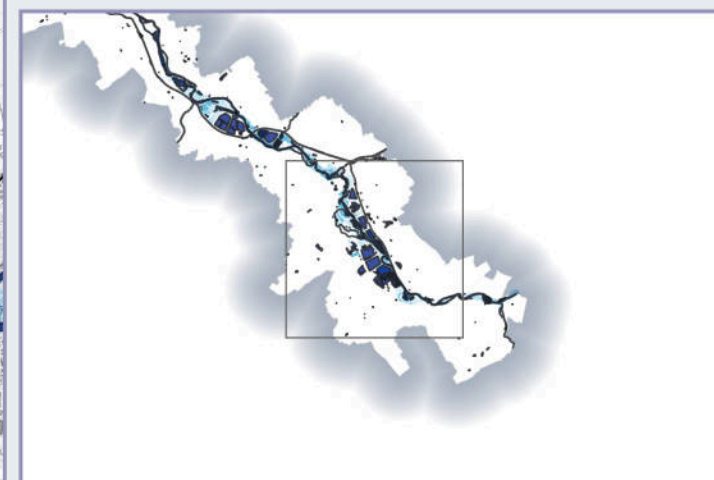
Secteur 2

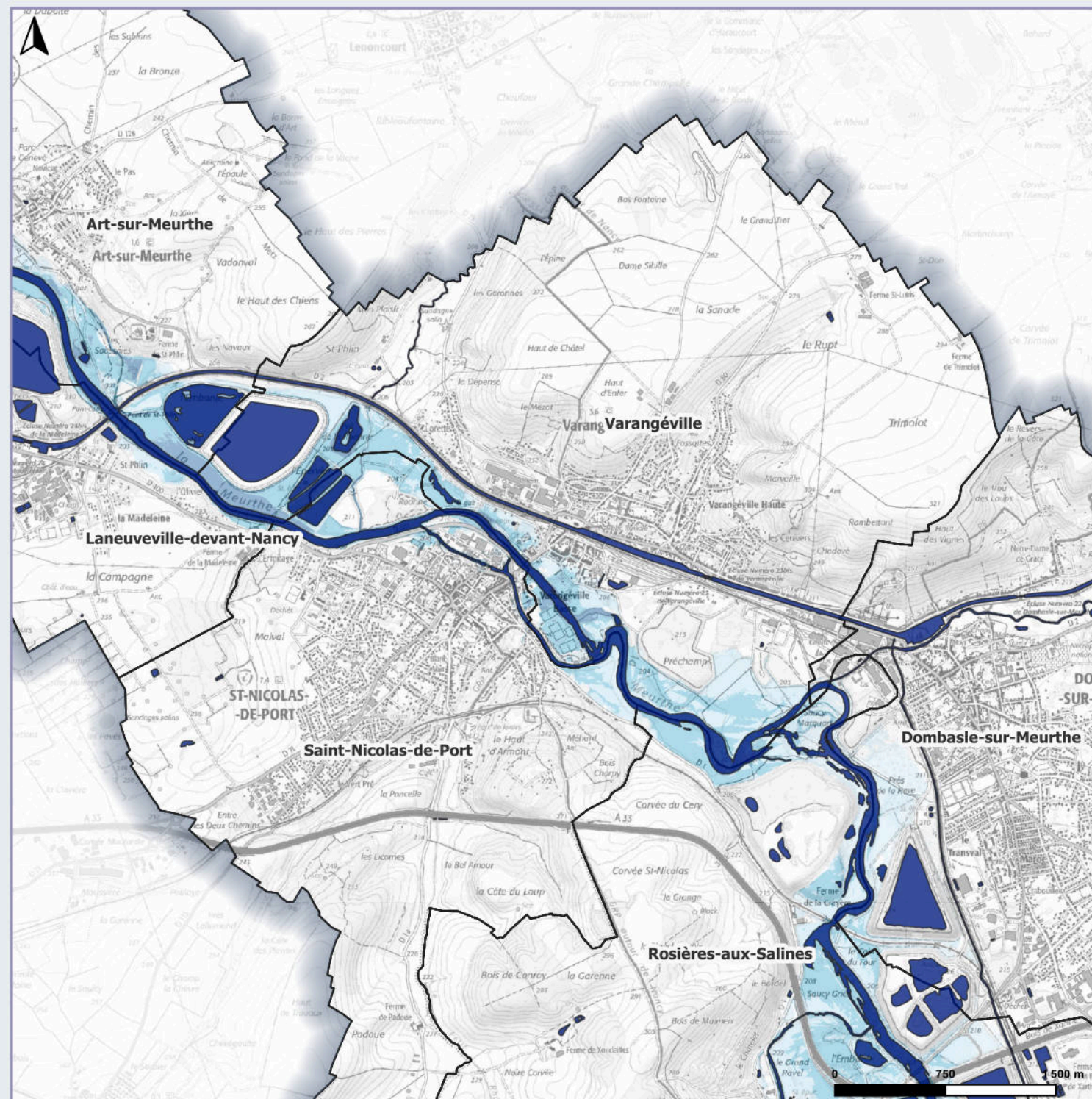
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

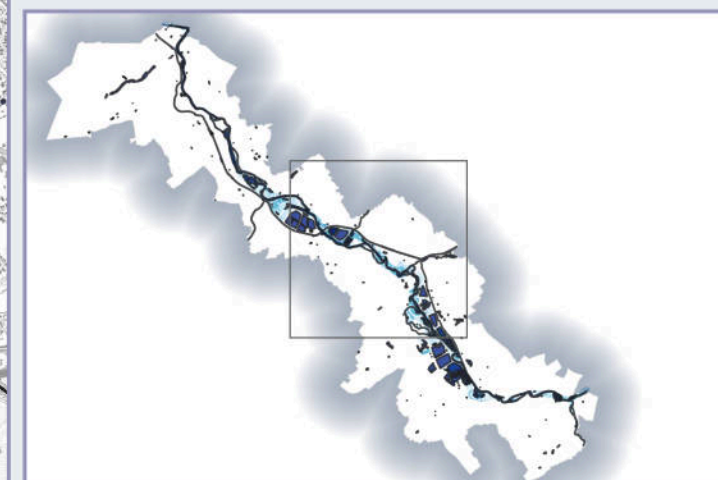
Secteur 3

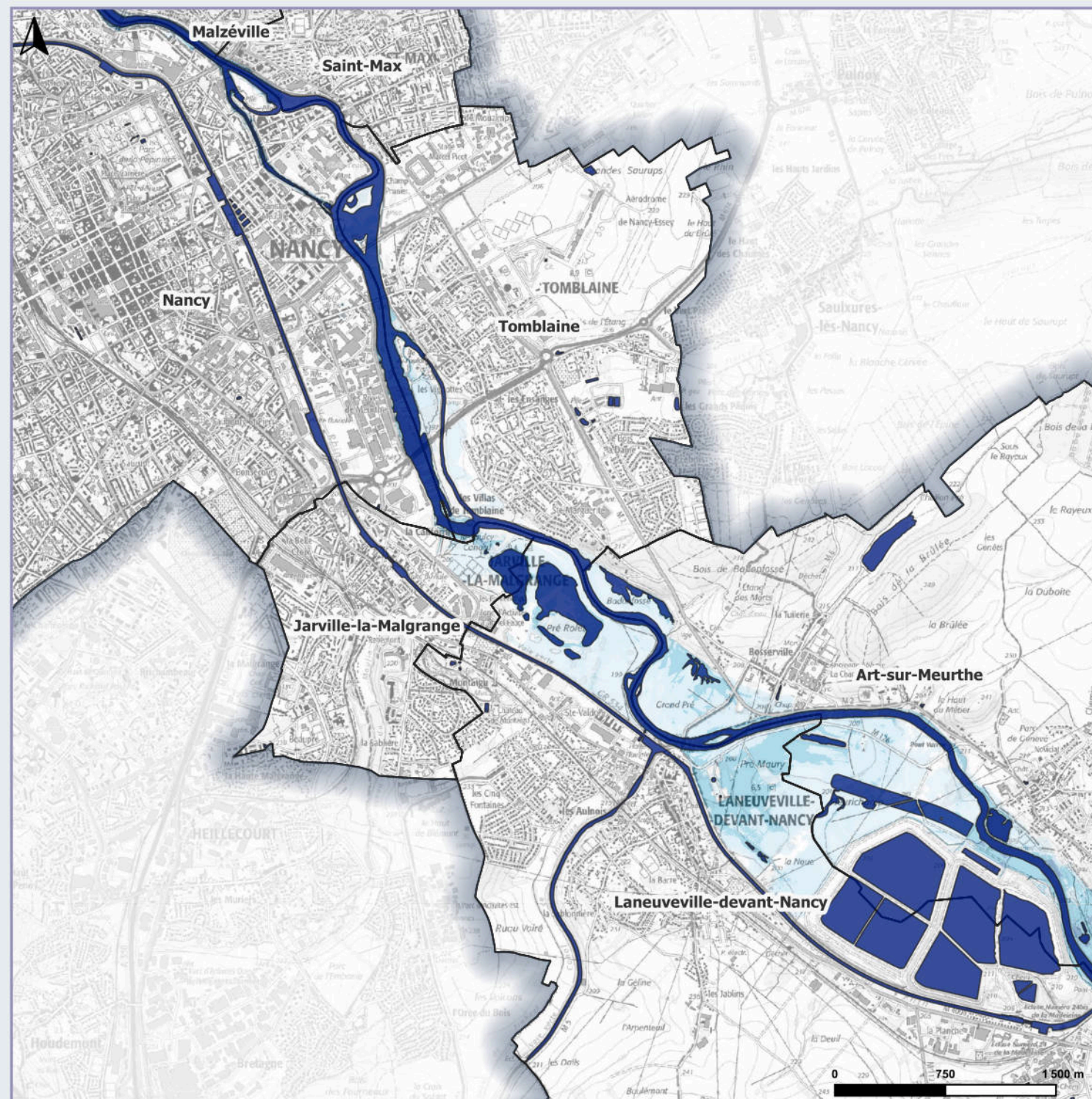
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

Secteur 4

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

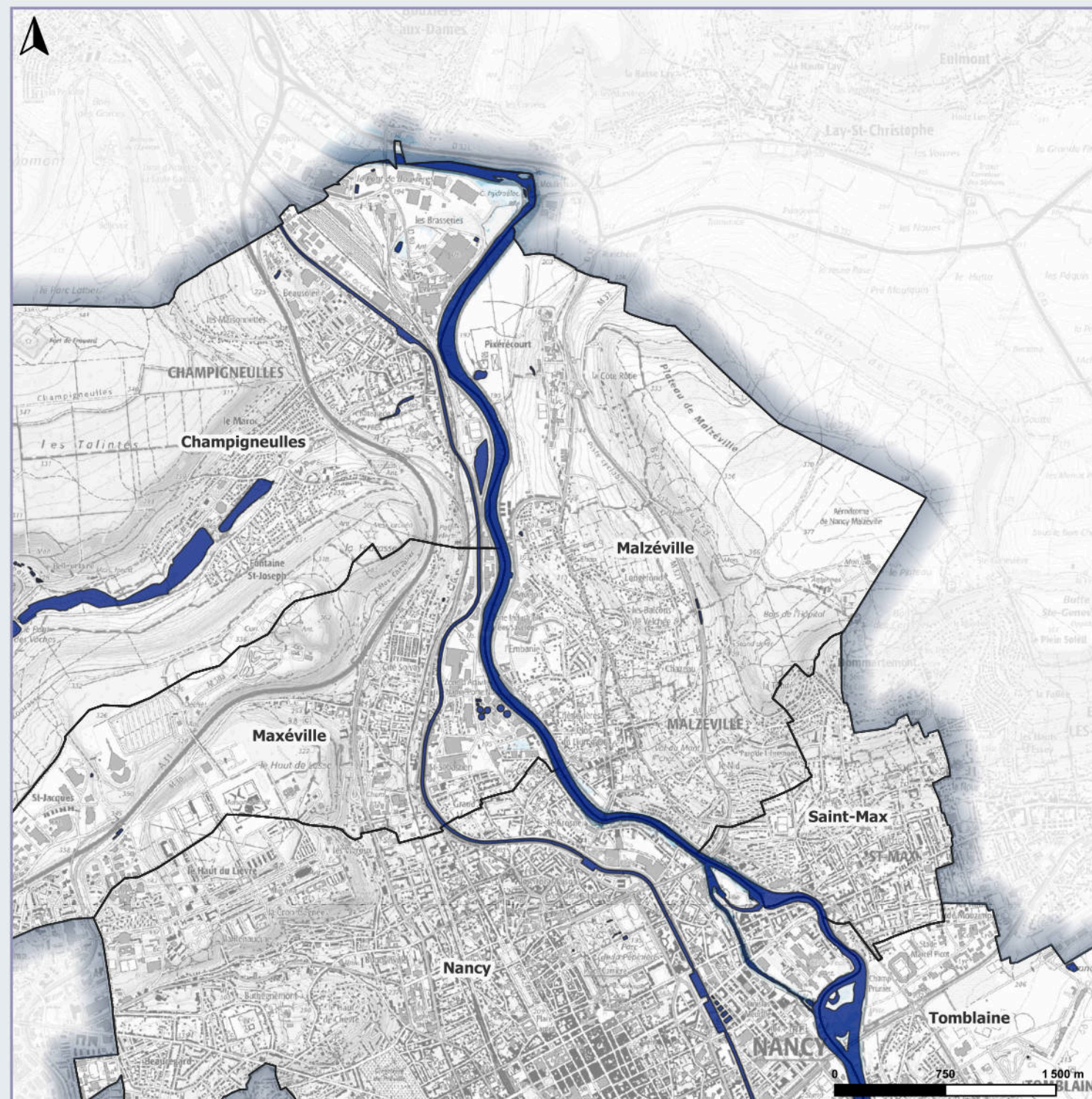
Secteur 5

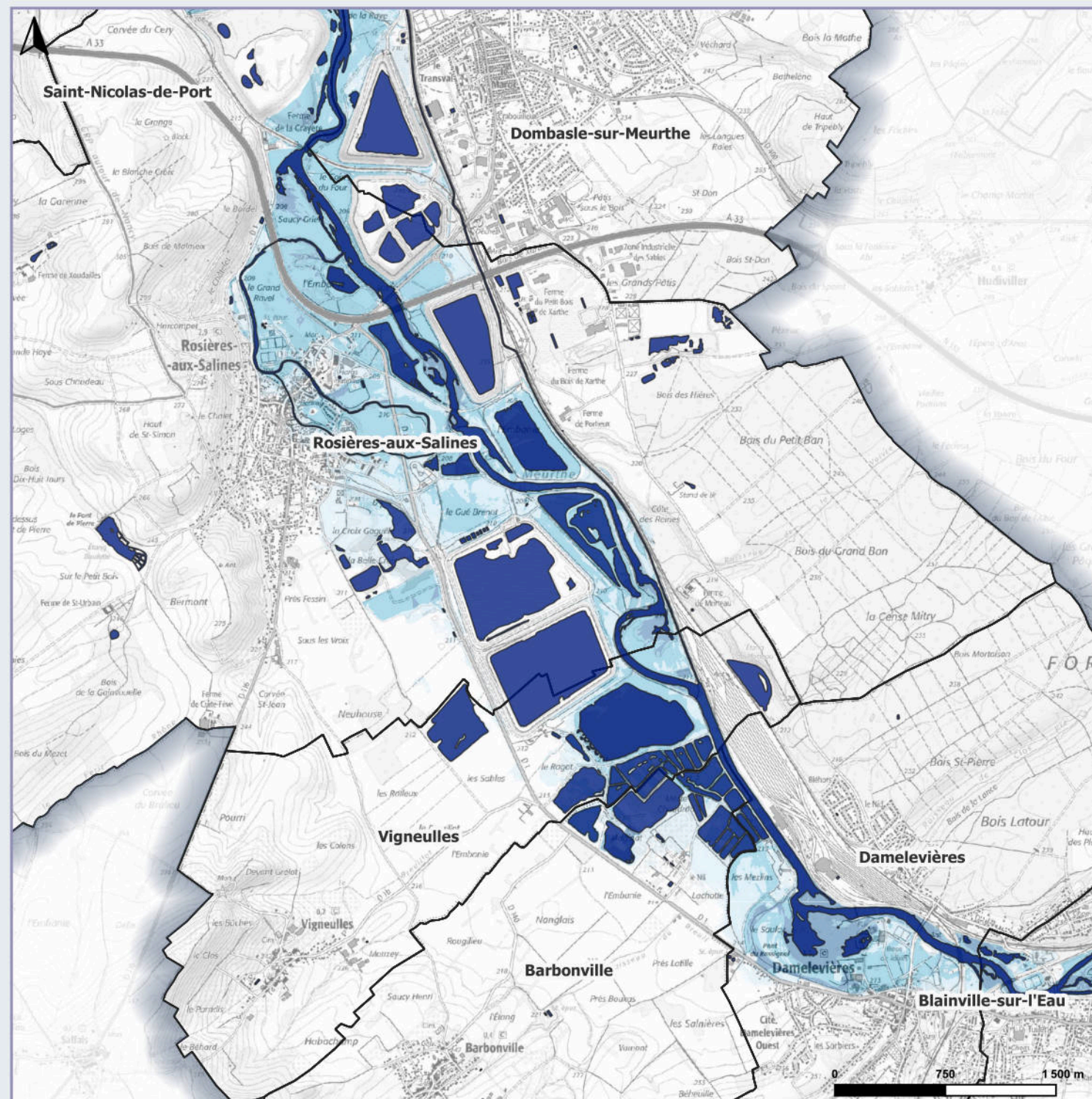
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

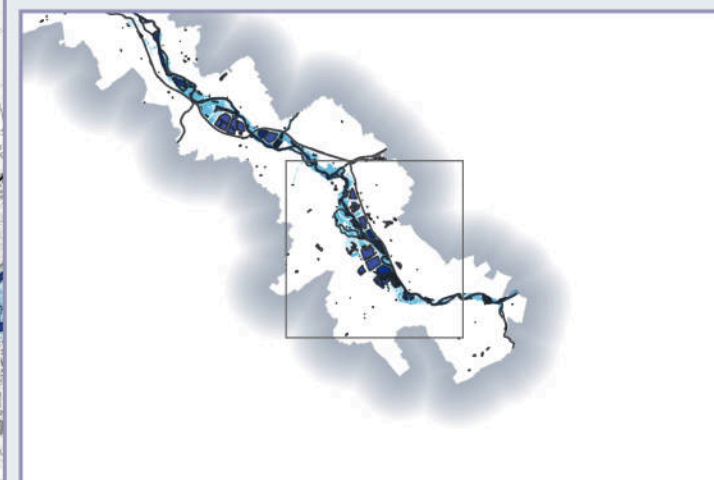
Secteur 2

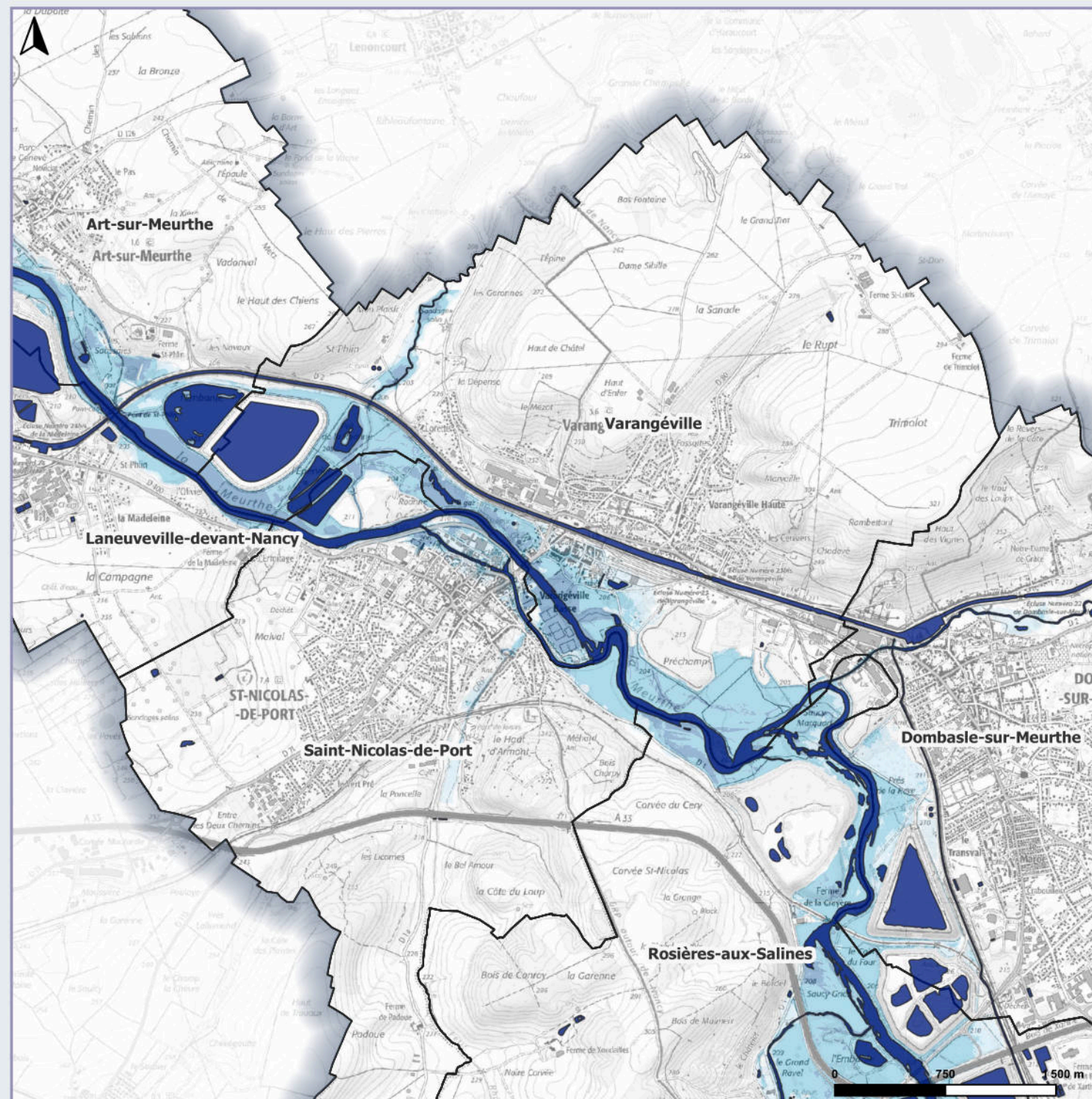
Découpage administratif

-  Périmètre du TRI
-  Limites de communes

Hauteurs d'eau

-  < à 0,5 m
-  < à 1,0 m
-  < à 1,5 m
-  < à 2,0 m
-  < à 3,0 m
-  plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

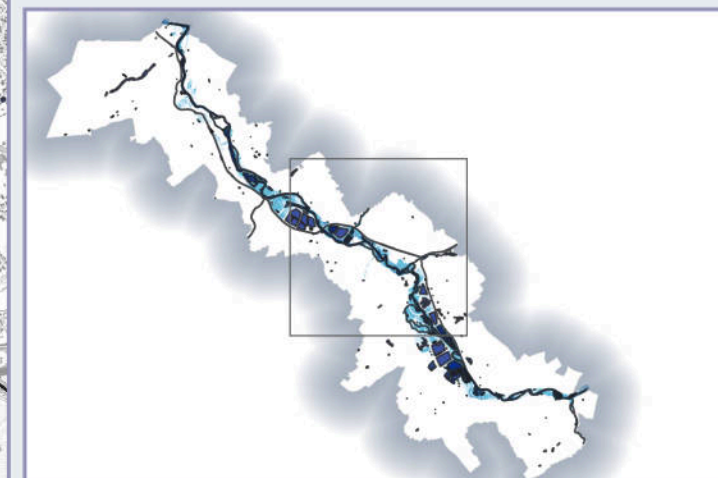
Secteur 3

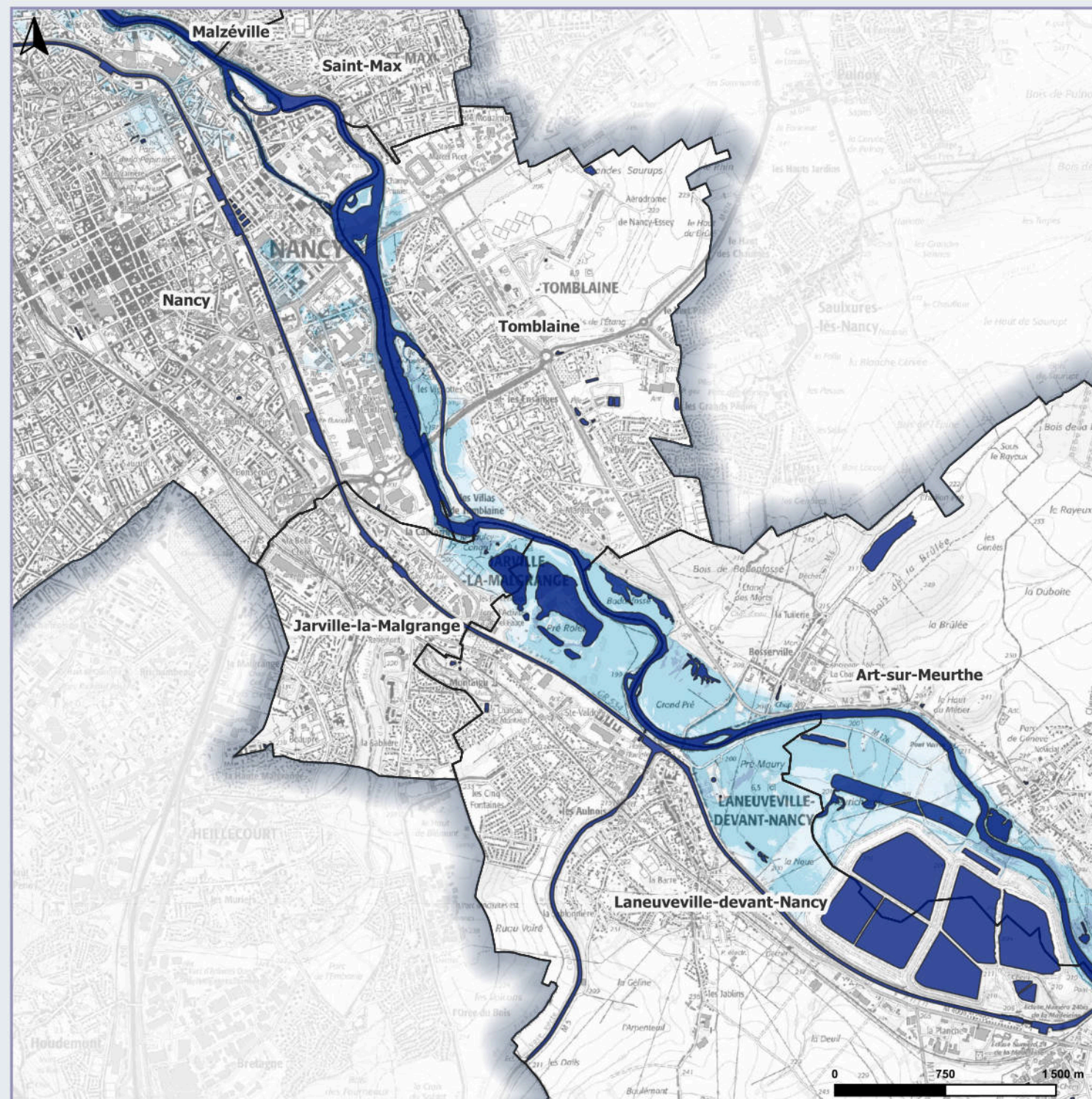
Découpage administratif

-  Périmètre du TRI
-  Limites de communes

Hauteurs d'eau

-  < à 0,5 m
-  < à 1,0 m
-  < à 1,5 m
-  < à 2,0 m
-  < à 3,0 m
-  plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

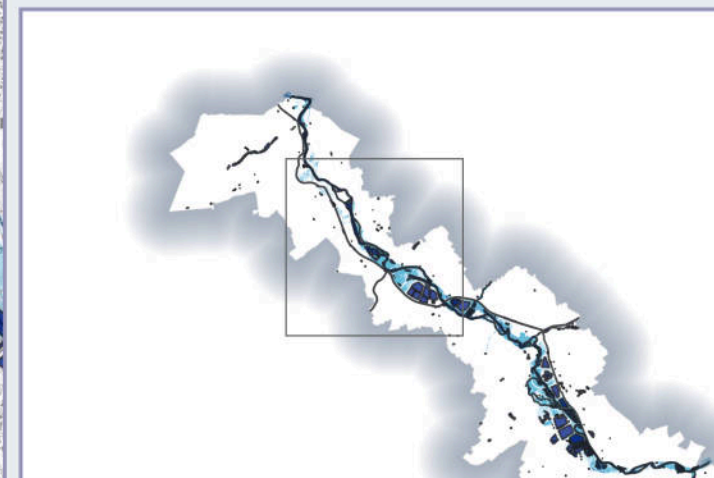
Secteur 4

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

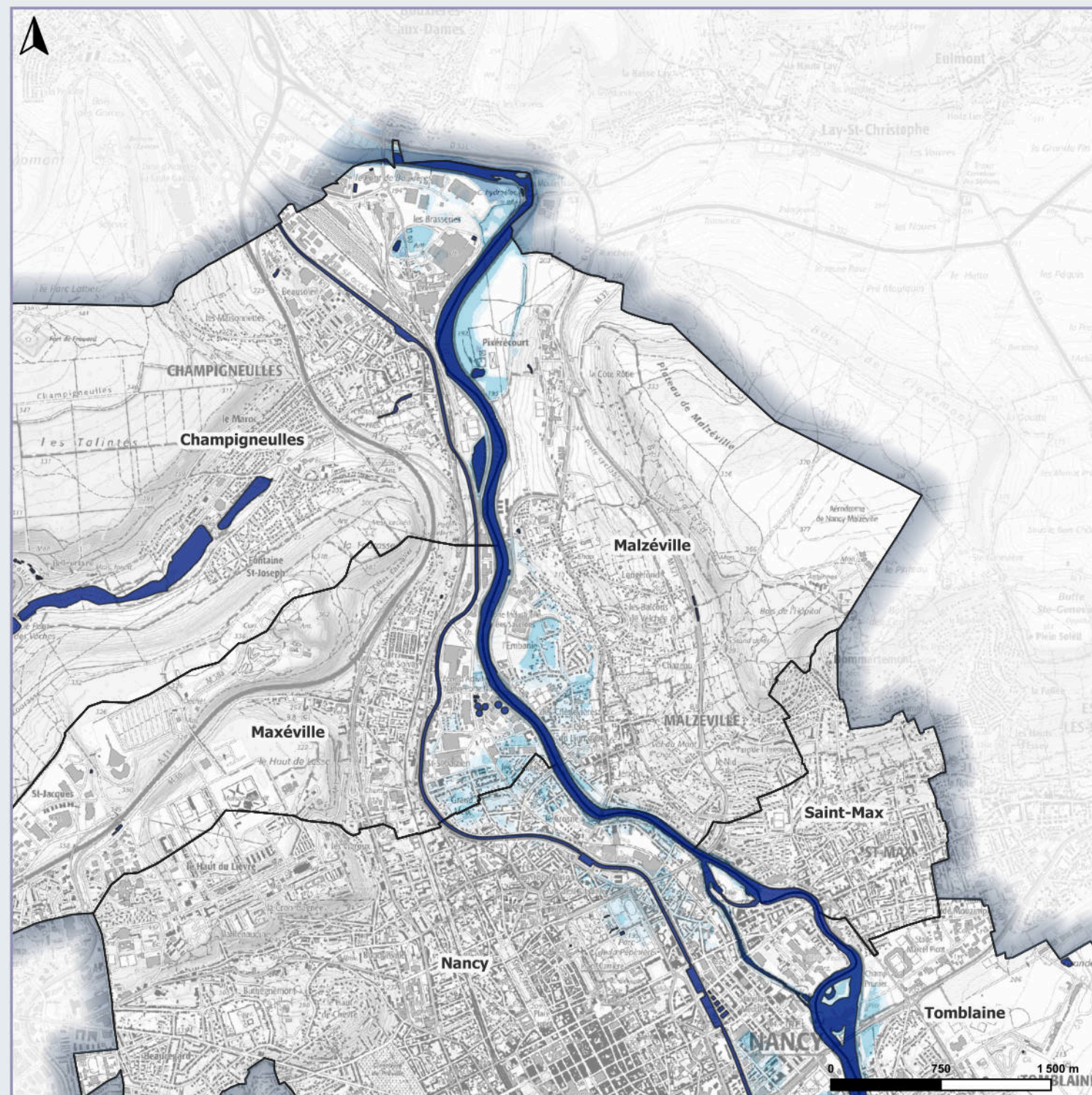
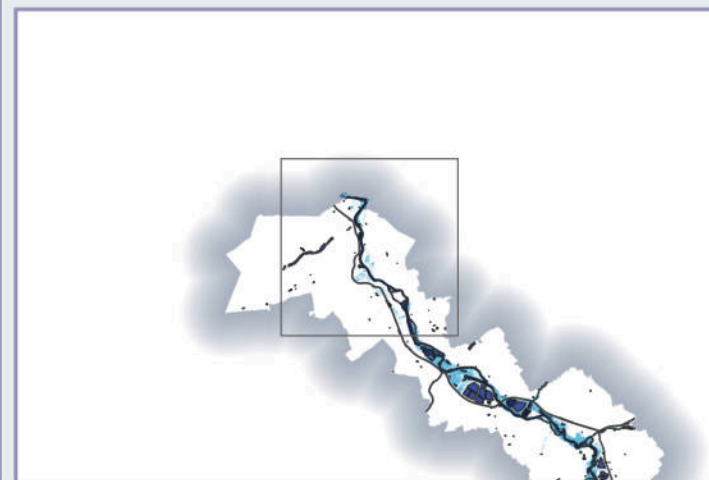
Secteur 5

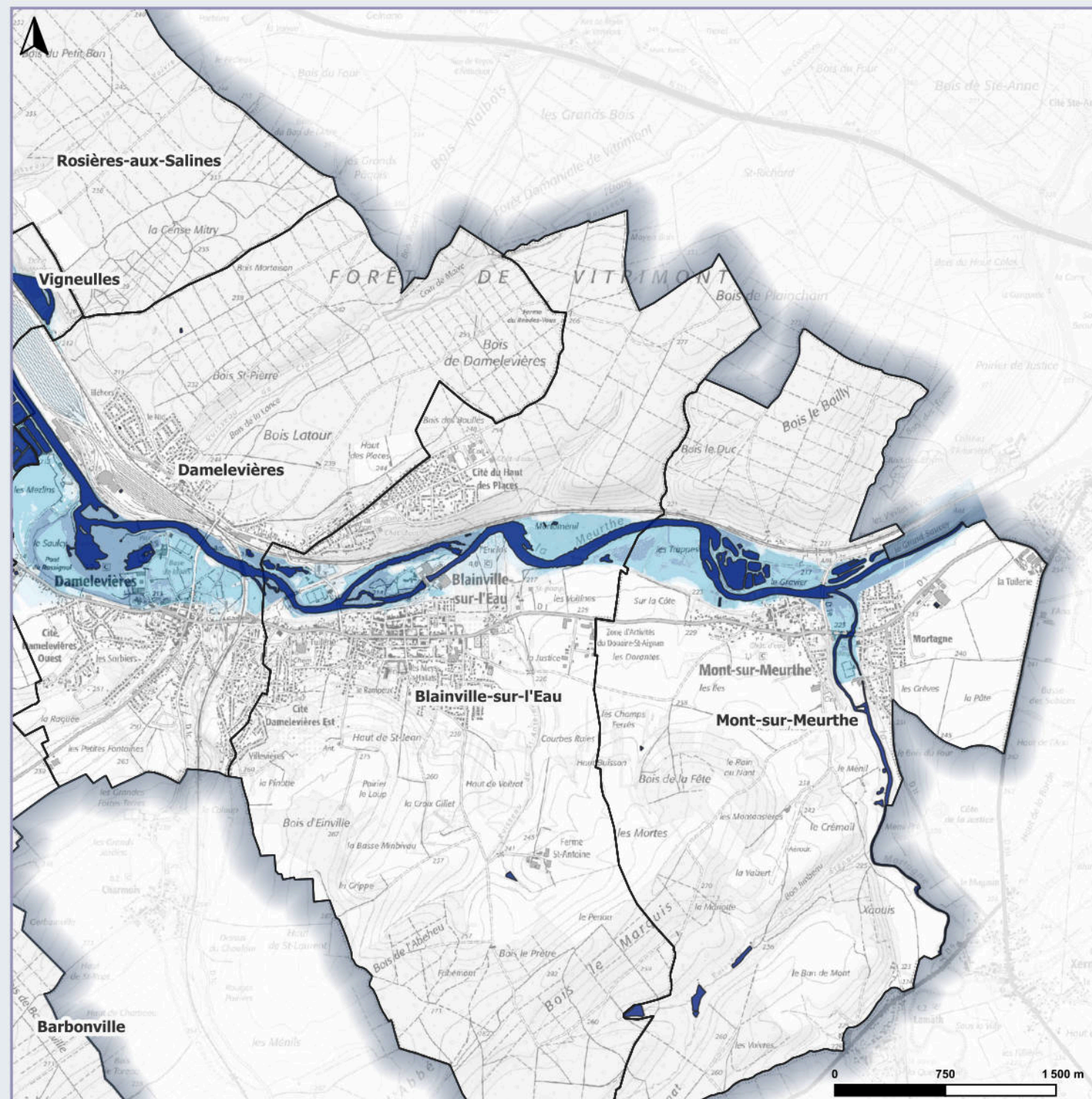
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

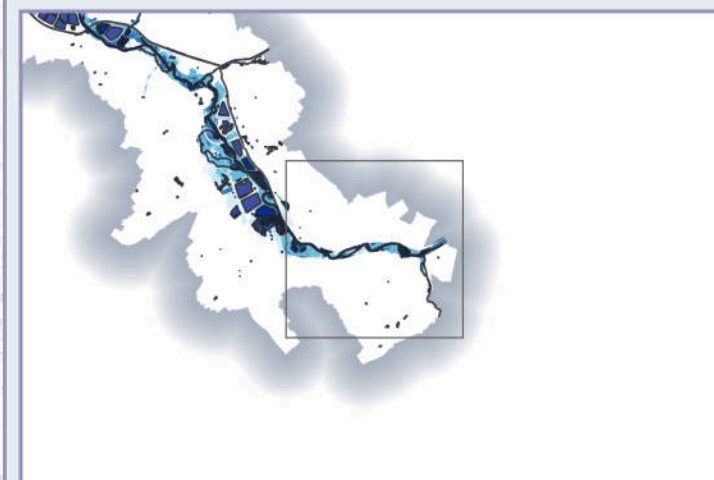
Secteur 1

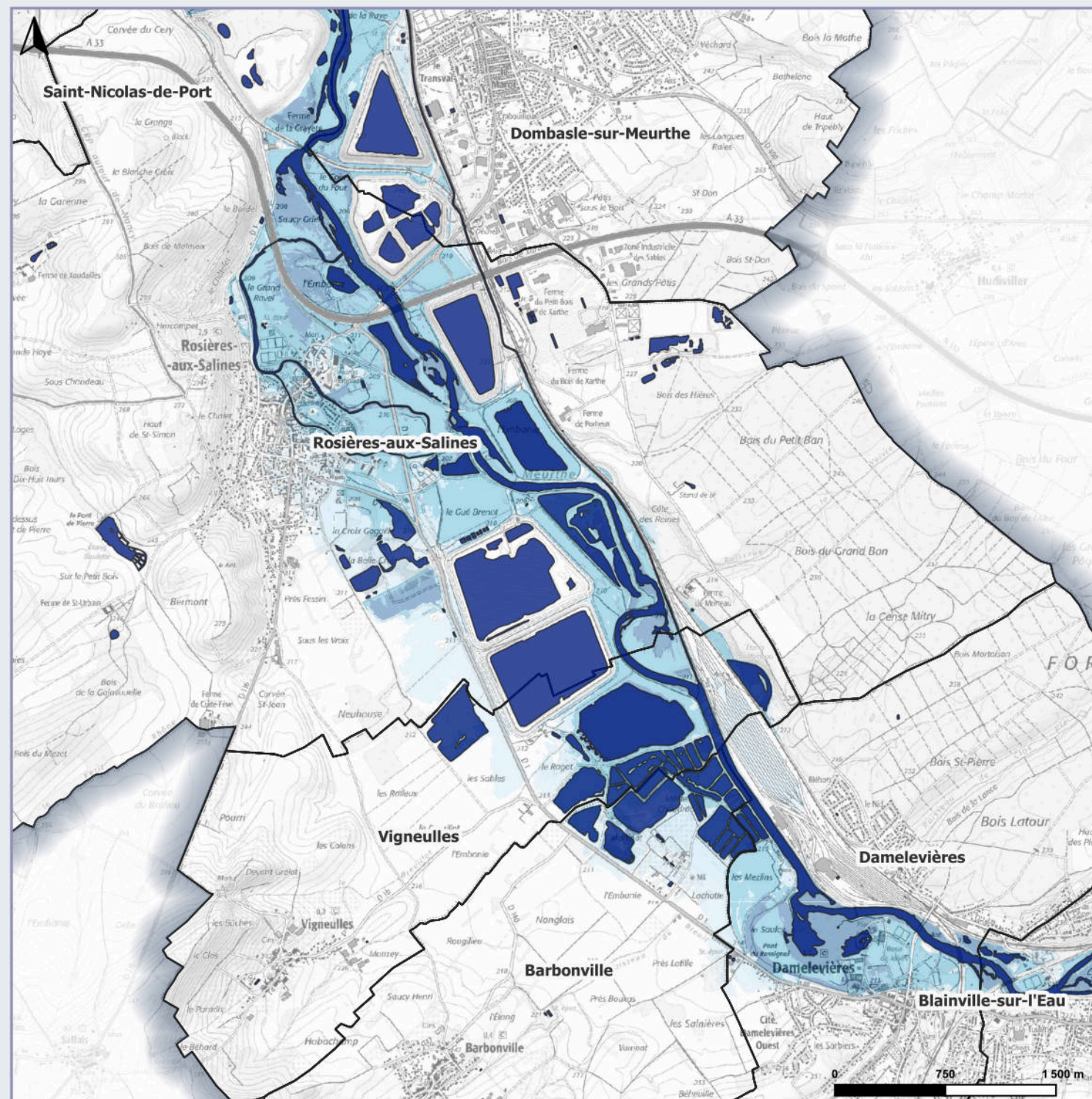
Découpage administratif

-  Périmètre du TRI
-  Limites de communes

Hauteurs d'eau

-  < à 0,5 m
-  < à 1,0 m
-  < à 1,5 m
-  < à 2,0 m
-  < à 3,0 m
-  plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

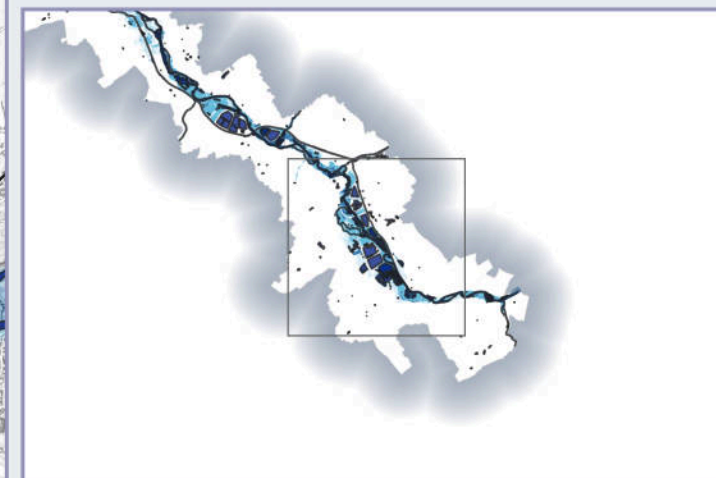
Secteur 2

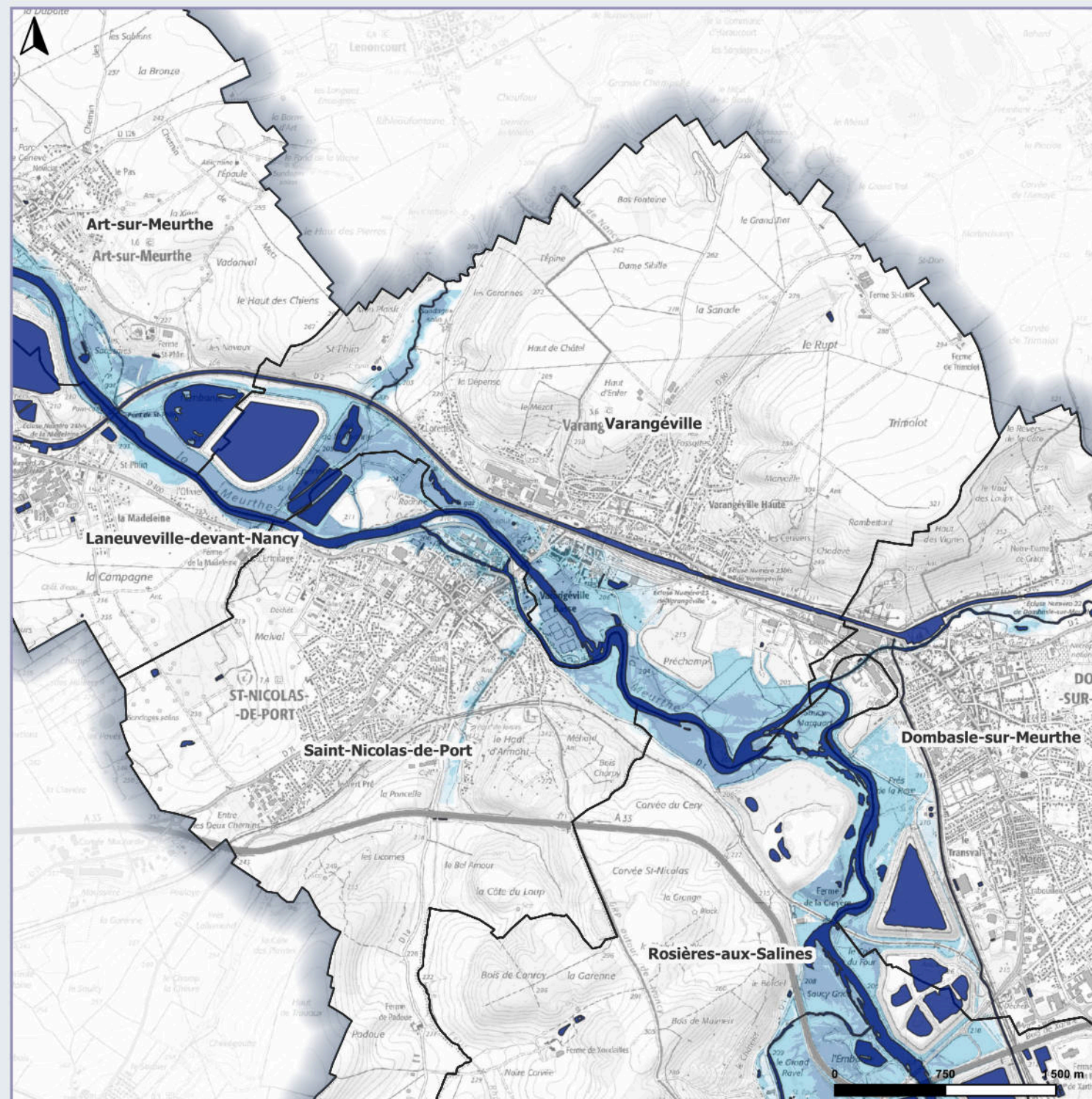
Découpage administratif

-  Périmètre du TRI
-  Limites de communes

Hauteurs d'eau

-  < à 0,5 m
-  < à 1,0 m
-  < à 1,5 m
-  < à 2,0 m
-  < à 3,0 m
-  plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

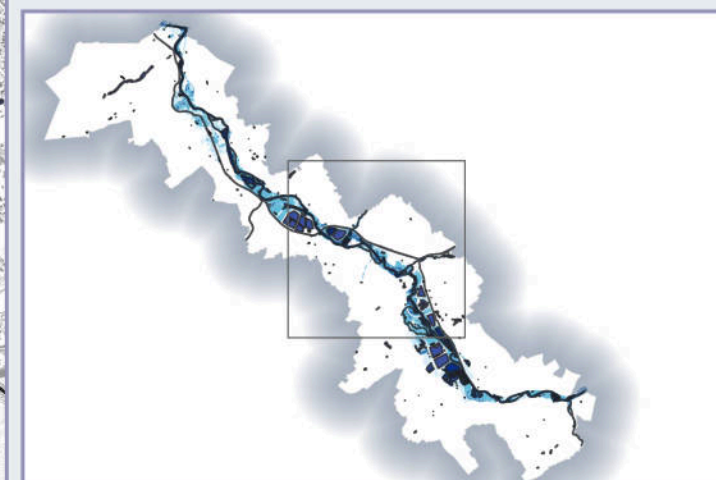
Secteur 3

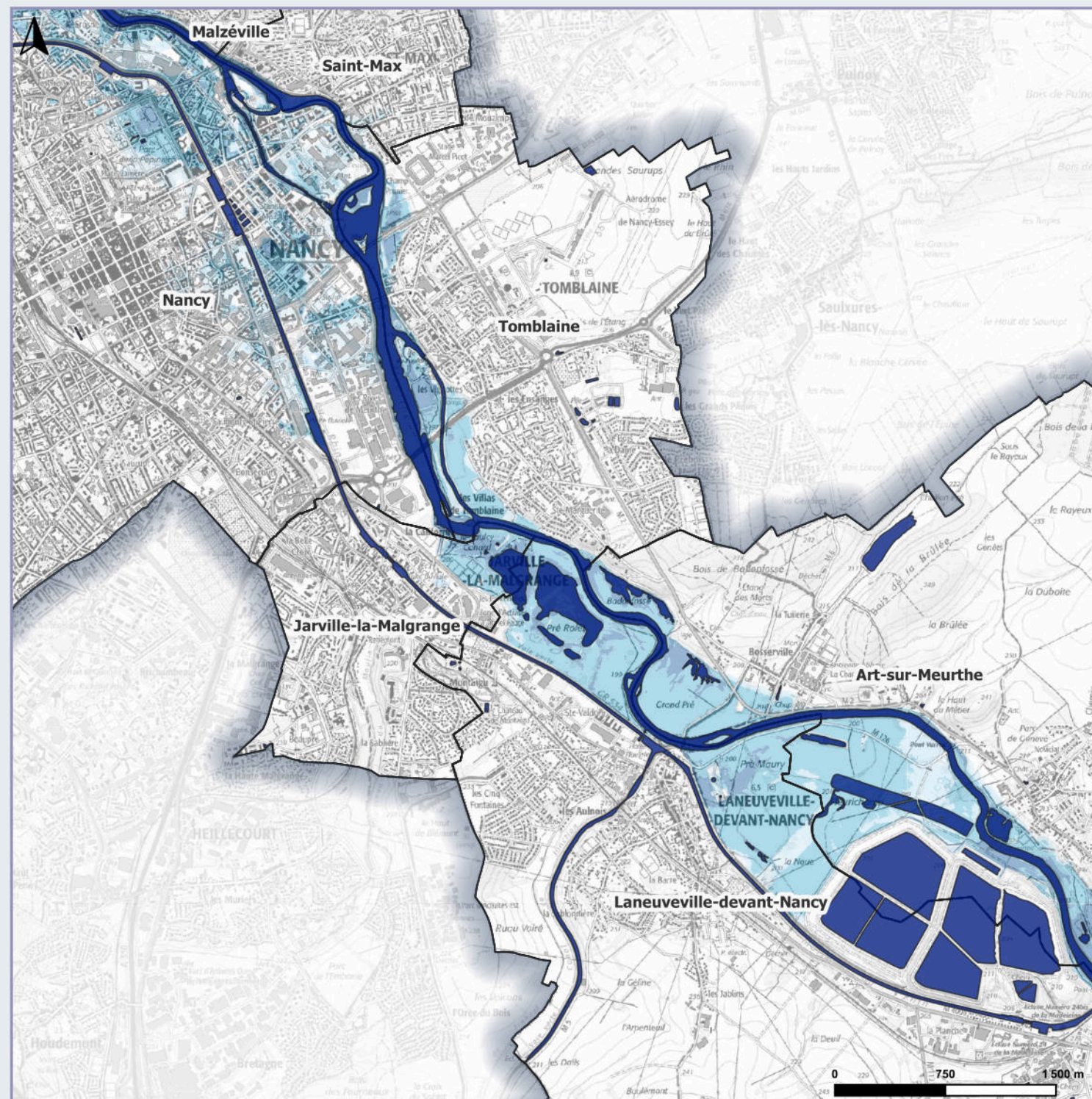
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

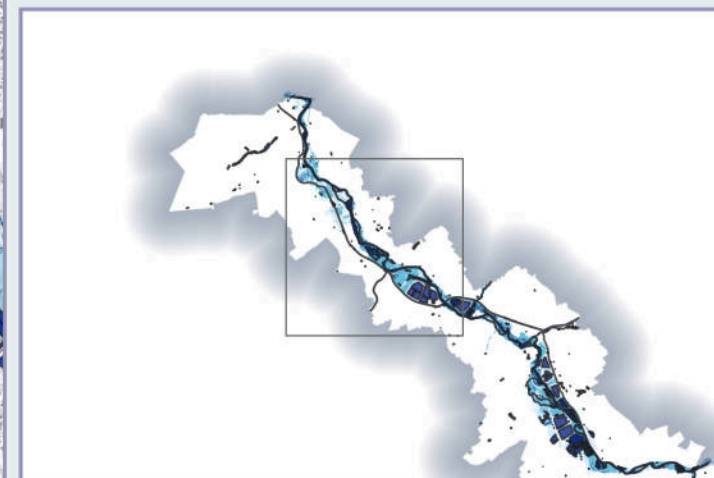
Secteur 4

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Nancy Damelevières

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

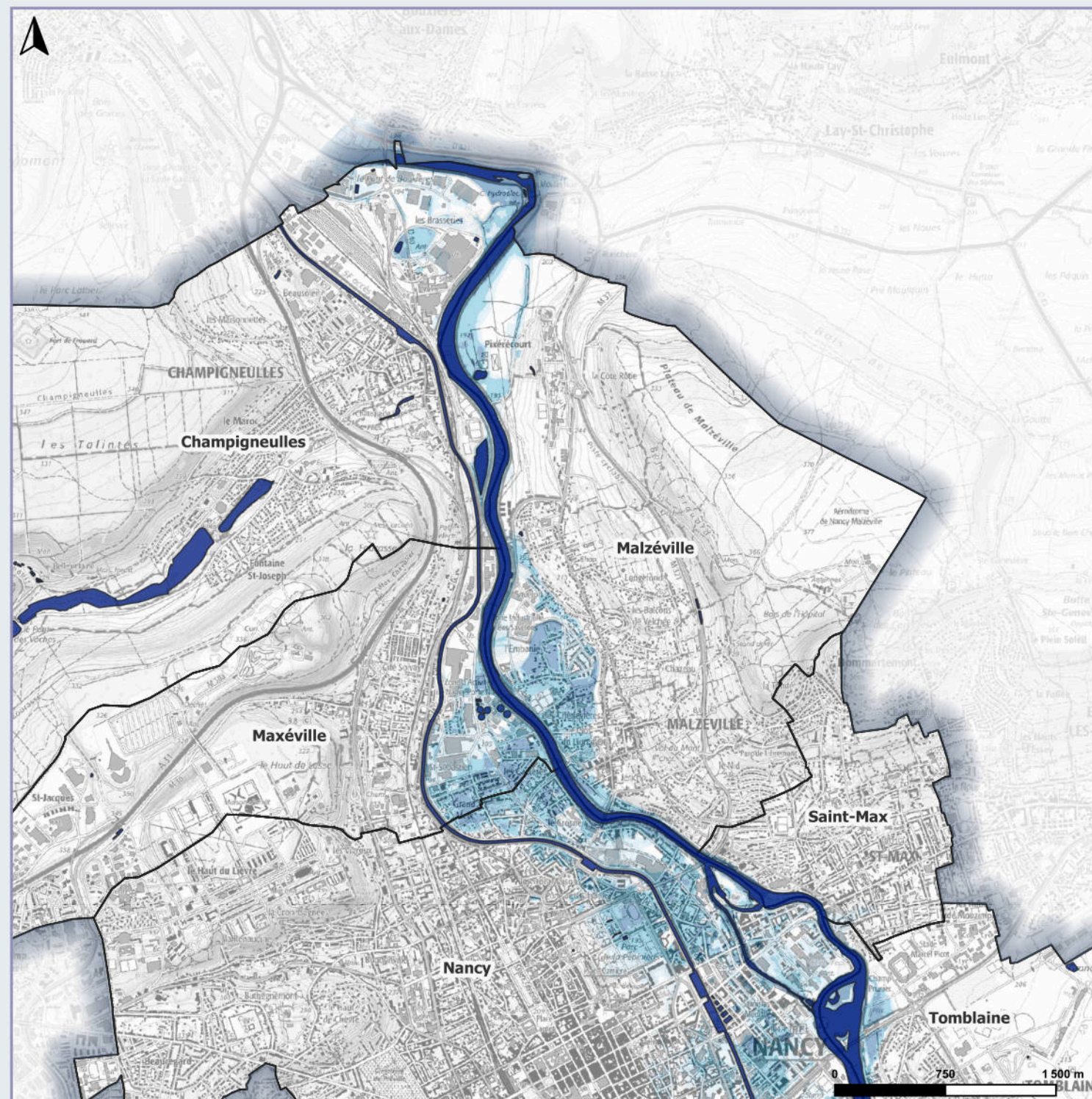
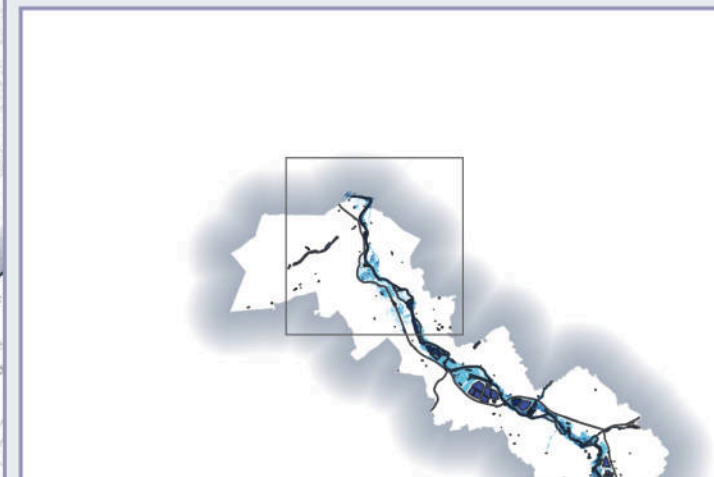
Secteur 5

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

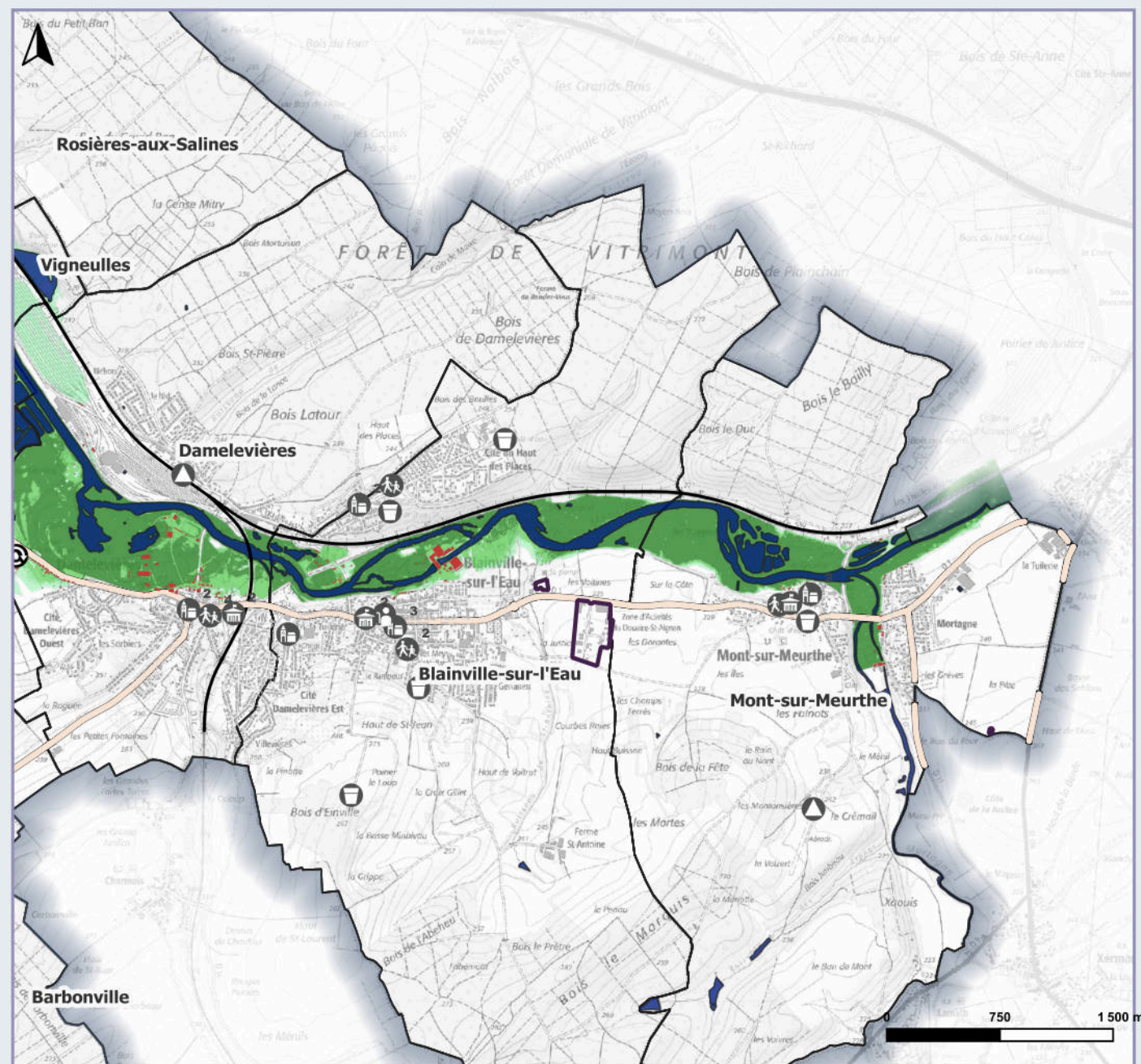
- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m



TRI de Nancy Damelevières (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 1



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

- Zone protégée au titre de la DCE
- Zone d'activité
- Bâtiments en ZI
- Bâtiments hors ZI
- Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Description des surfaces inondables

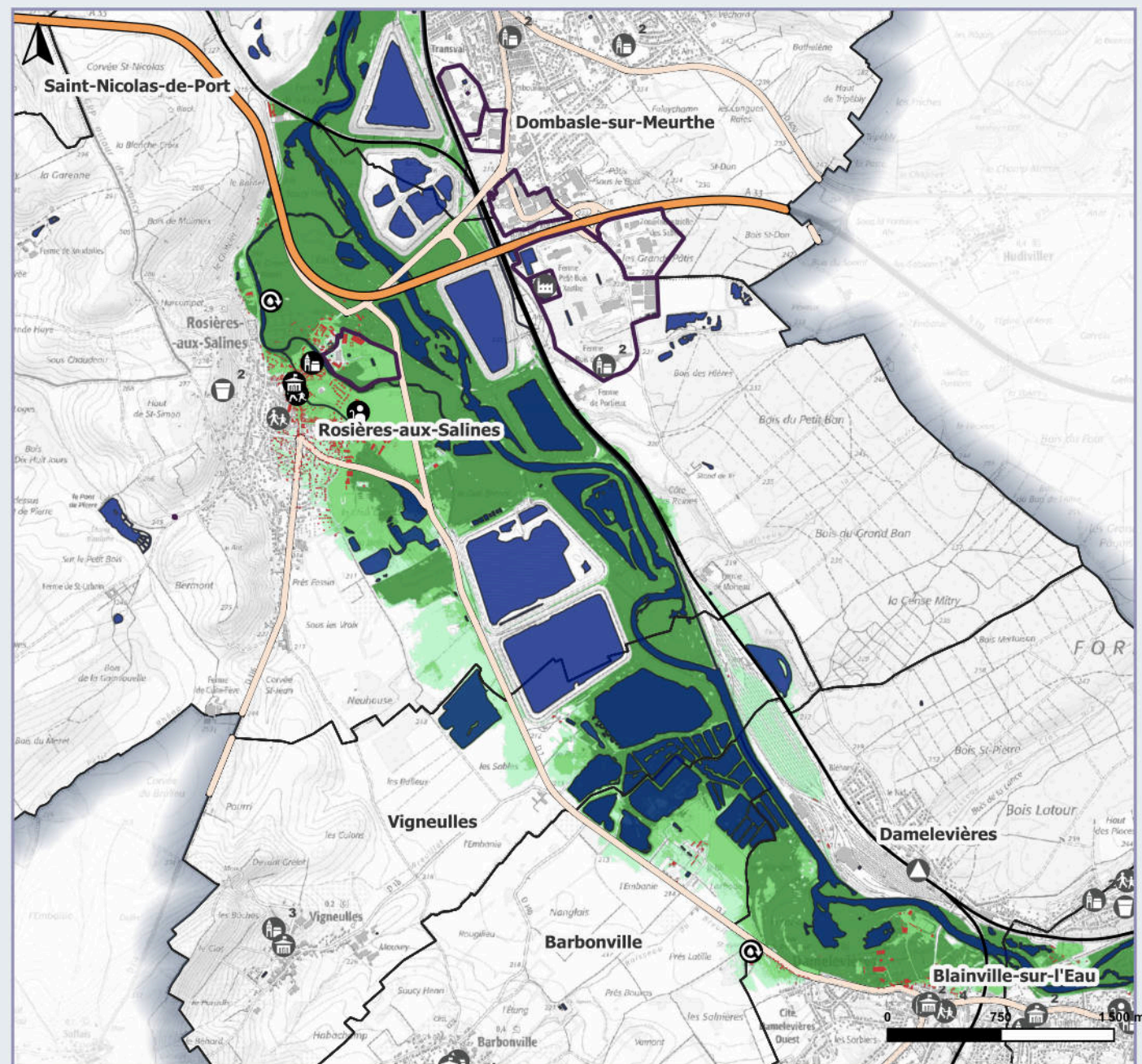
- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

750 1 500 m

TRI de Nancy Damelevières (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 2



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

Zone protégée au titre de la DCE

Zone d'activité

Bâtiments en ZI

Bâtiments hors ZI

Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

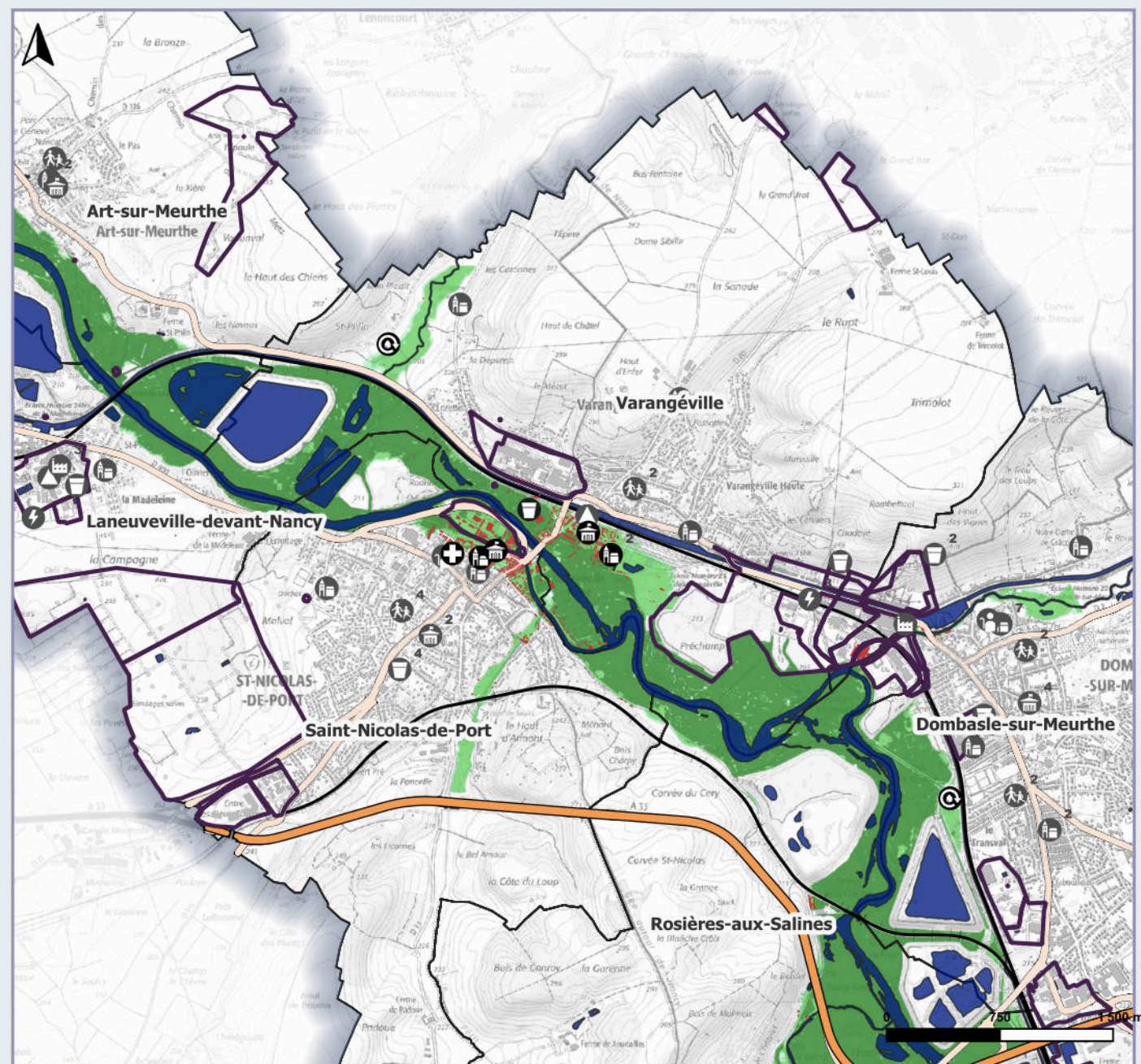
Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

TRI de Nancy Damelevières (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 3



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

Zone protégée au titre de la DCE

Zone d'activité

Bâtiments en ZI

Bâtiments hors ZI

Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

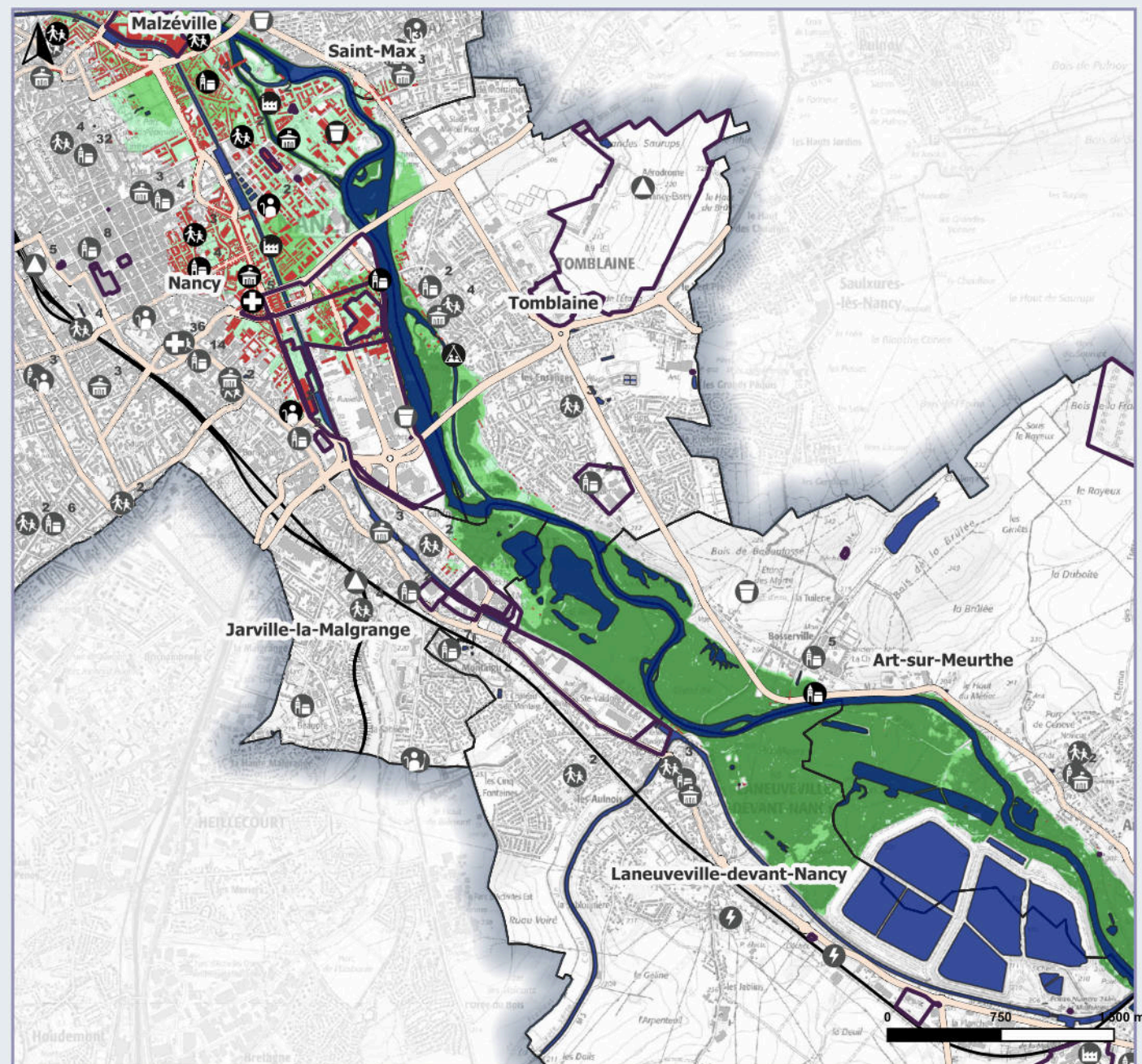
Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

TRI de Nancy Damelevières (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 4



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

- Zone protégée au titre de la DCE
- Zone d'activité
- Bâtiments en ZI
- Bâtiments hors ZI
- Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

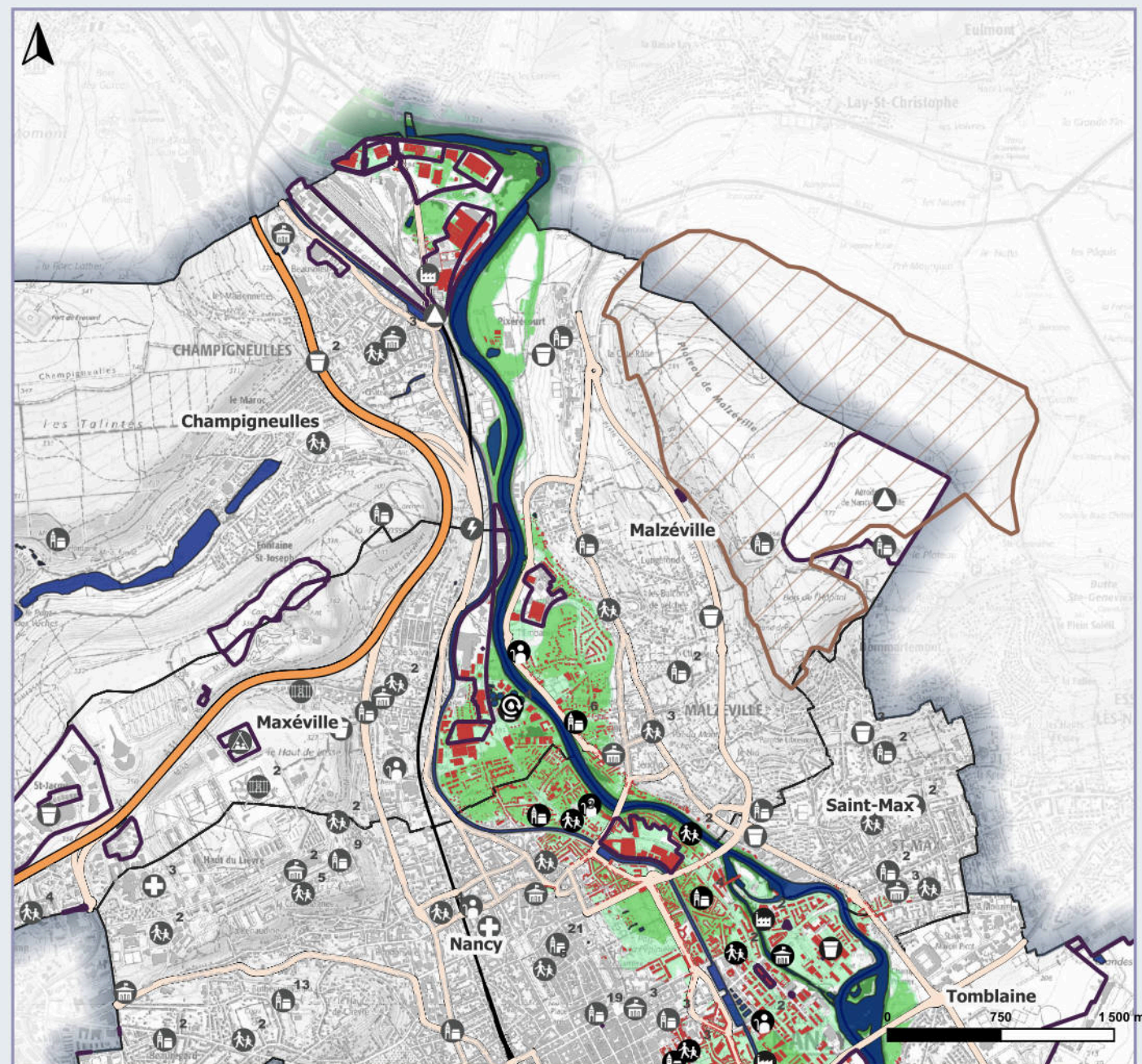
Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

TRI de Nancy Damelevières (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 5



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

Zone protégée au titre de la DCE

Zone d'activité

Bâtiments en ZI

Bâtiments hors ZI

Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême



TRI de Nancy Damelevières (Bassin du Rhin)
Aléa par débordement de cours d'eau
et chiffres-clés populations/emplois

Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

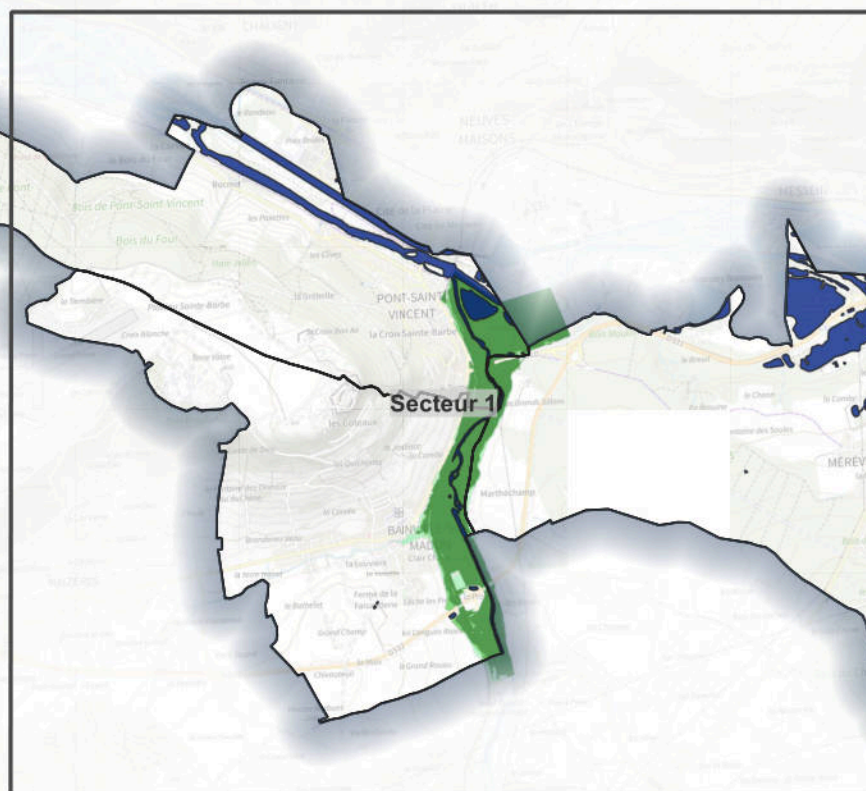
CHIFFRES-CLÉS



Commune	HABITANTS EN ZONE INONDABLE			EMPLOYÉS EN ZONE INONDABLE		
	Scénario fréquent	Scénario moyen	Scénario extrême	Scénario fréquent	Scénario moyen	Scénario extrême
Ensemble du TRI	348	7109	18044	68	2971	11824
Art-sur-Meurthe	< 20	< 20	< 20	< 50	< 50	< 50
Barbonville	0	0	< 20	0	0	< 50
Blainville-sur-l'Eau	< 20	< 20	< 20	< 50	< 50	< 50
Champigneulles	0	< 20	< 20	< 50	272	684
Damelevières	< 20	59	90	< 50	< 50	< 50
Dombasle-sur-Meurthe	0	< 20	< 20	0	< 50	< 50
Jarville-la-Malgrange	0	< 20	< 20	0	0	< 50
Laneuveville-devant-Nancy	< 20	< 20	< 20	< 50	< 50	< 50
Malzéville	< 20	728	1807	0	87	221
Maxéville	< 20	946	1231	0	219	1175
Mont-sur-Meurthe	< 20	< 20	< 20	< 50	< 50	< 50
Nancy	124	3777	12454	< 50	1590	8642
Rosières-aux-Salines	26	553	946	< 50	400	586
Saint-Max	0	0	186	0	0	< 50
Saint-Nicolas-de-Port	40	552	681	< 50	205	227
Tomblaine	< 20	32	100	0	< 50	< 50
Varangéville	146	415	462	< 50	149	162
Vigneulles	0	0	0	0	0	0



TRI de Pont-Saint-Vincent (Bassin du Rhin) Aléa par débordement de cours d'eau Tableau d'assemblage



0 1 000 2 000 m



Territoire à Risque important d'Inondation de Pont-Saint-Vincent

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

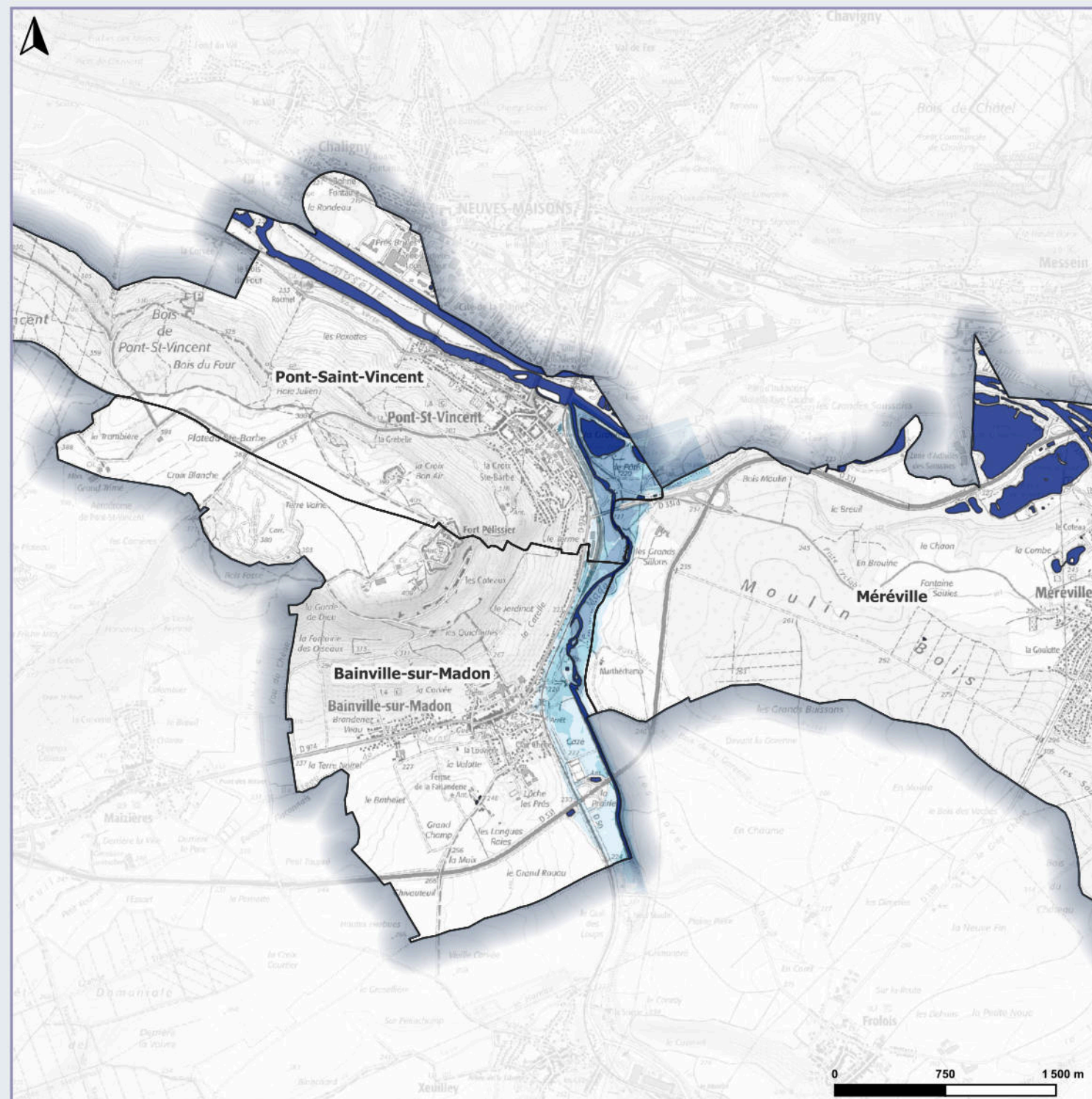
Secteur 1

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Pont-Saint-Vincent

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

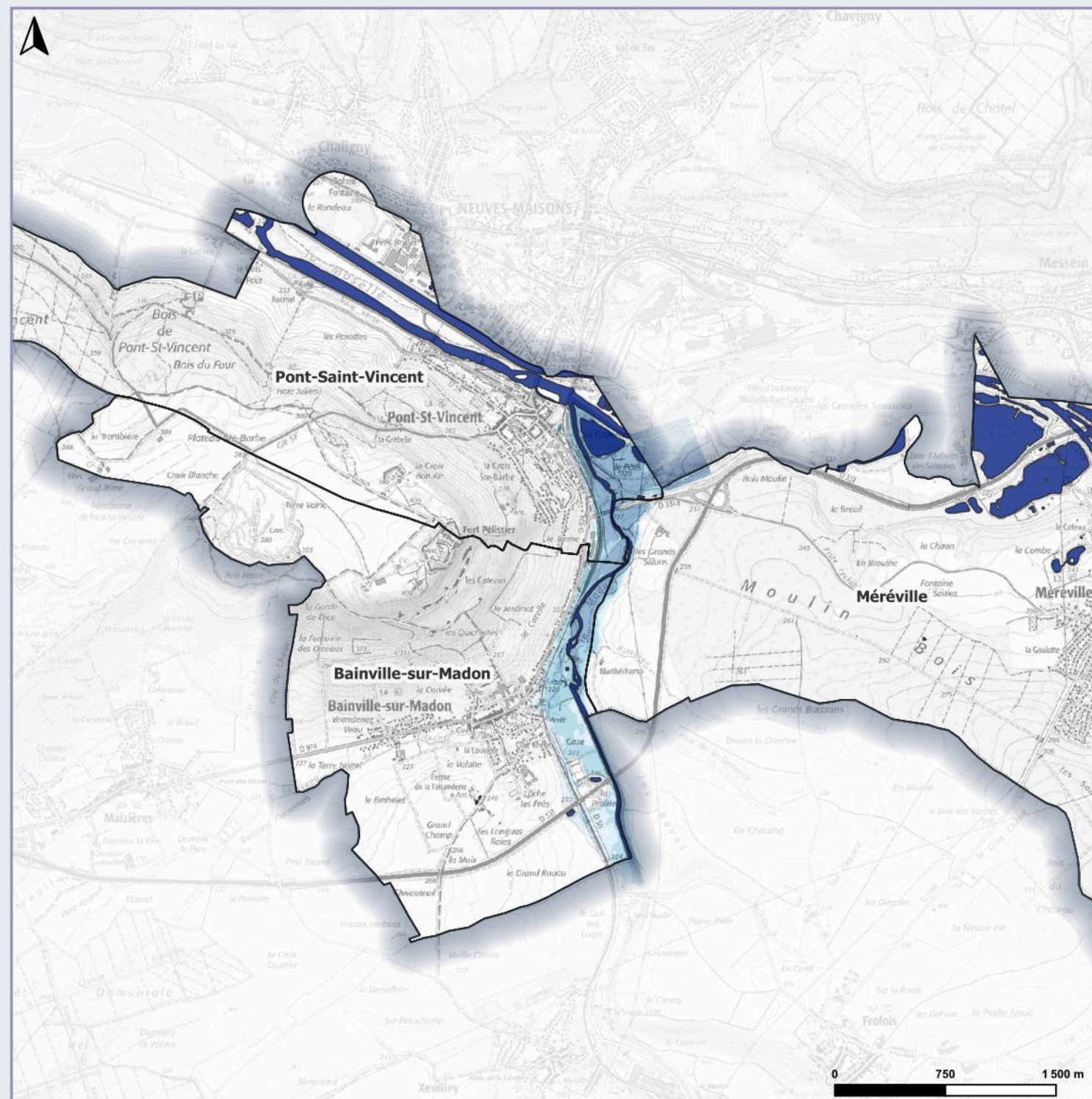
Secteur 1

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Pont-Saint-Vincent

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

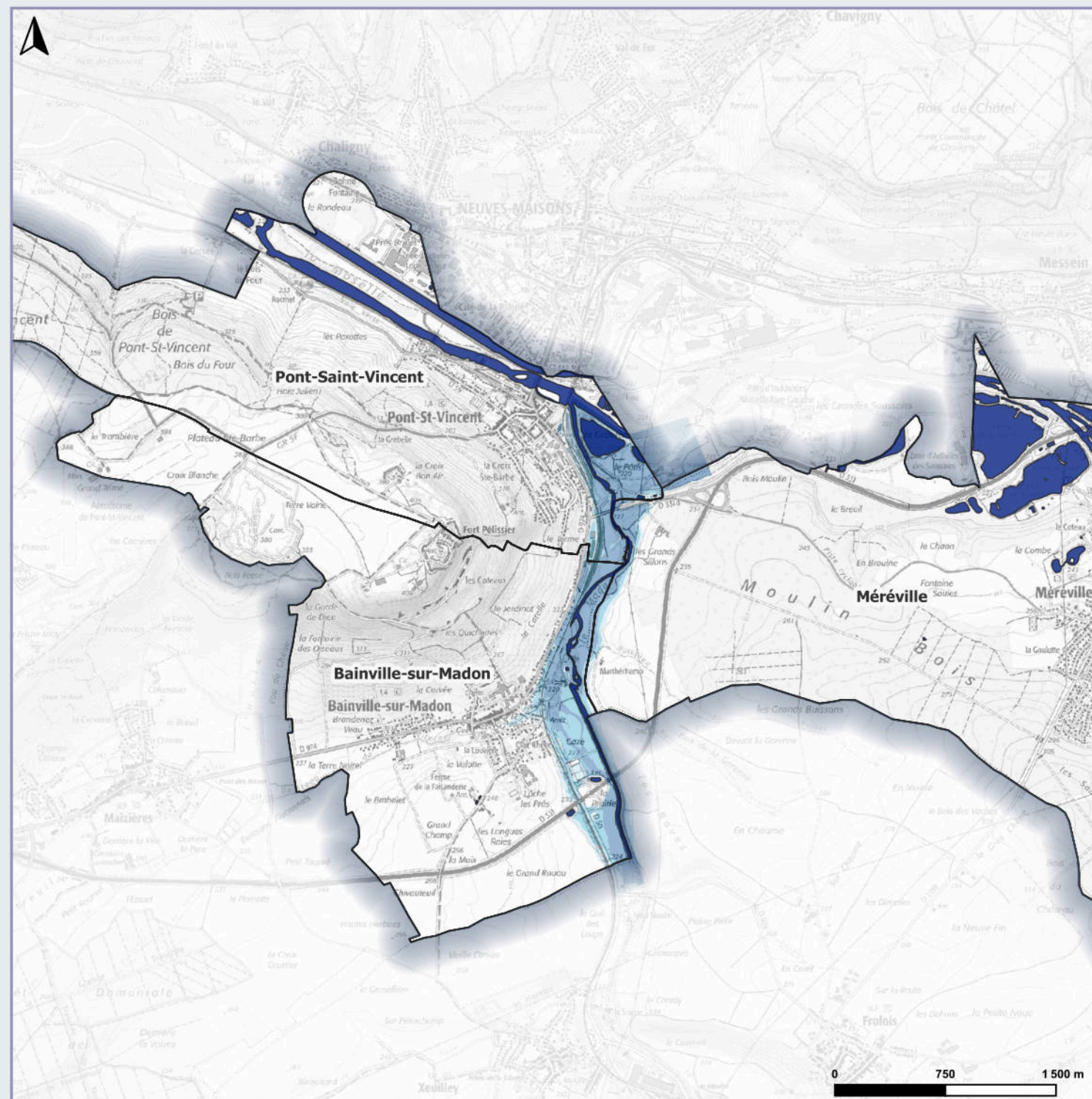
Secteur 1

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

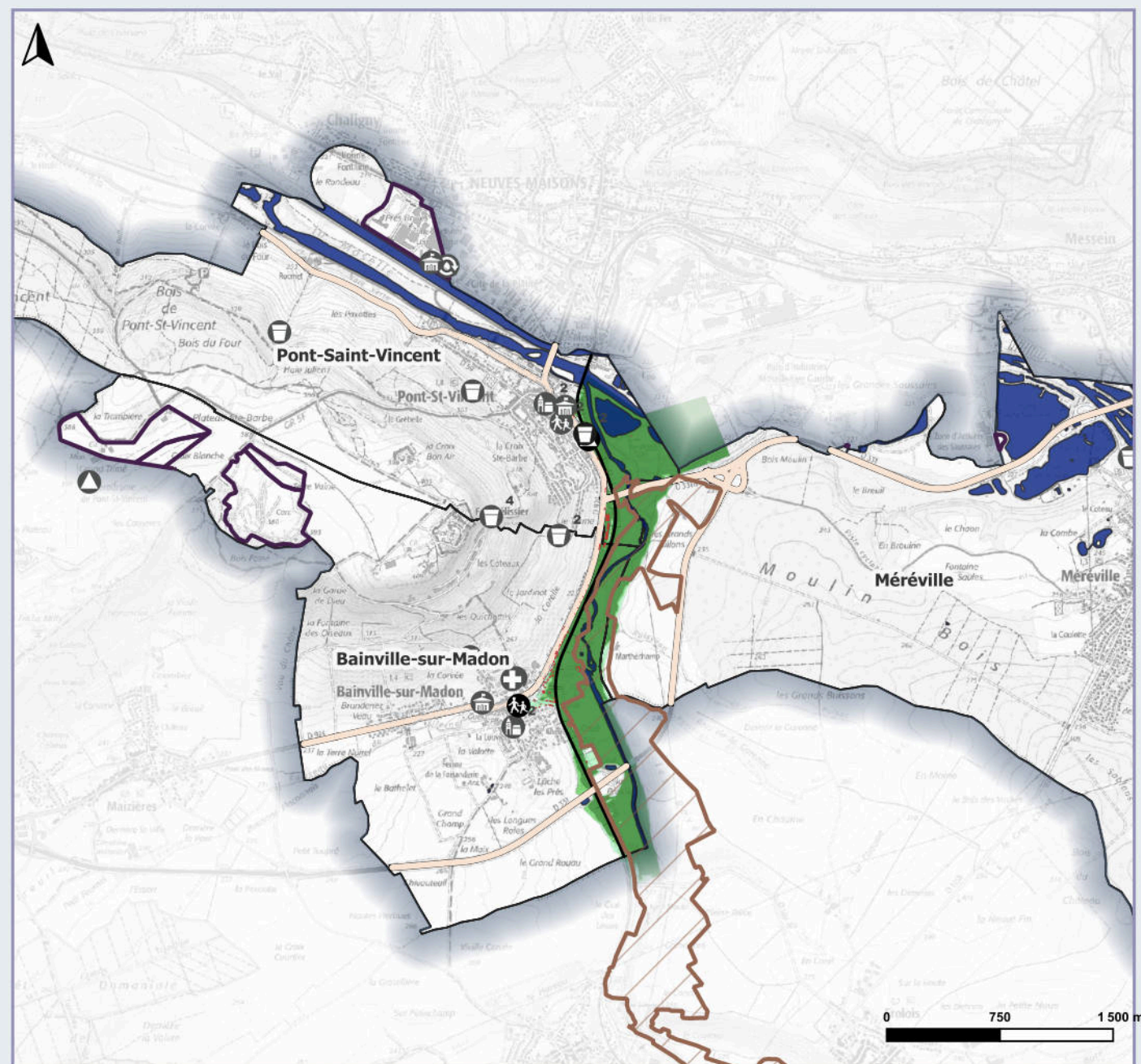
- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m



TRI de Pont-Saint-Vincent (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 1



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

- Zone protégée au titre de la DCE
- Zone d'activité
- Bâtiments en ZI
- Bâtiments hors ZI
- Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

0 750 1 500 m

TRI de Pont-Saint-Vincent (Bassin du Rhin) Aléa par débordement de cours d'eau et chiffres-clés populations/emplois

Description des surfaces inondables

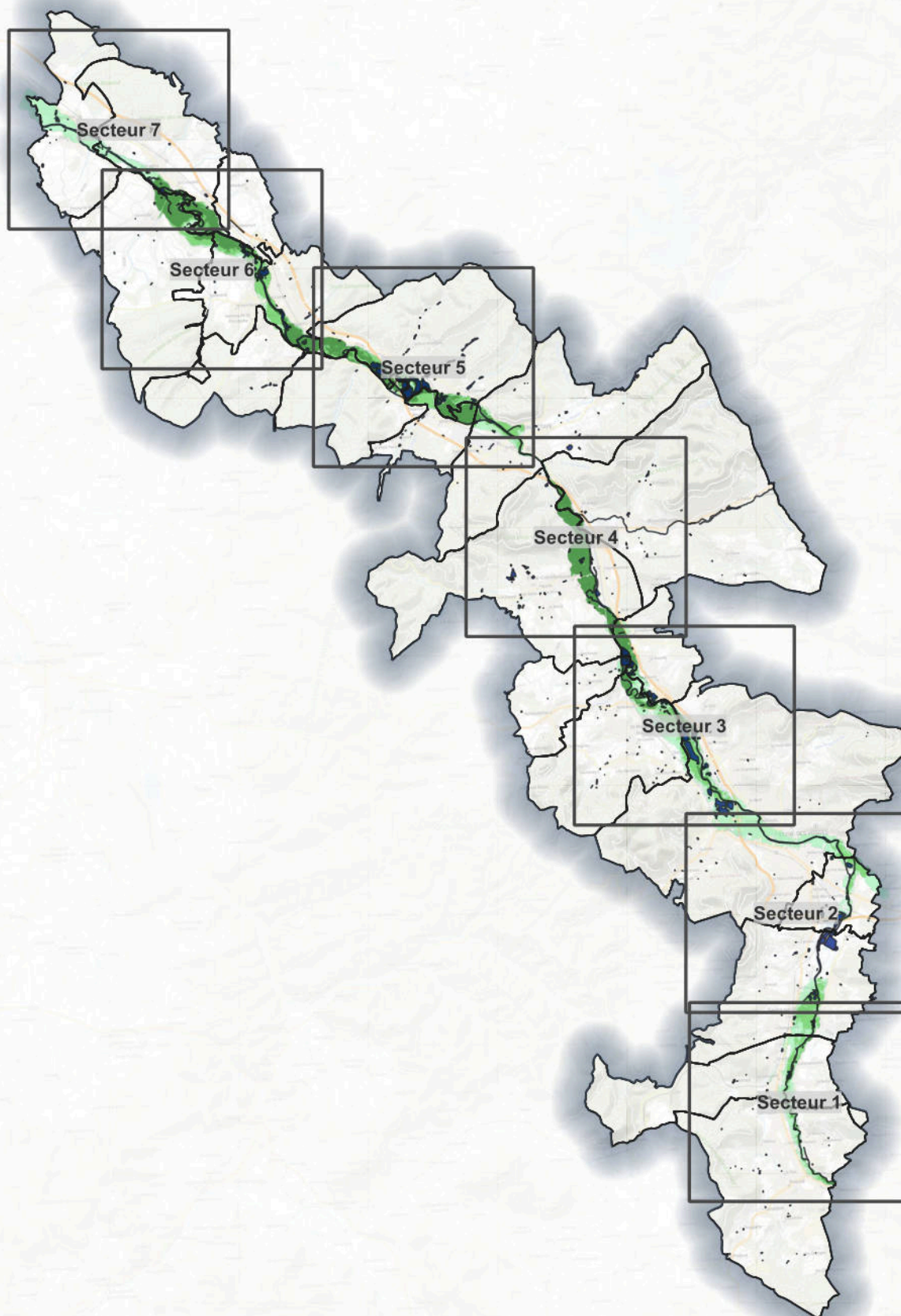
- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

CHIFFRES-CLÉS

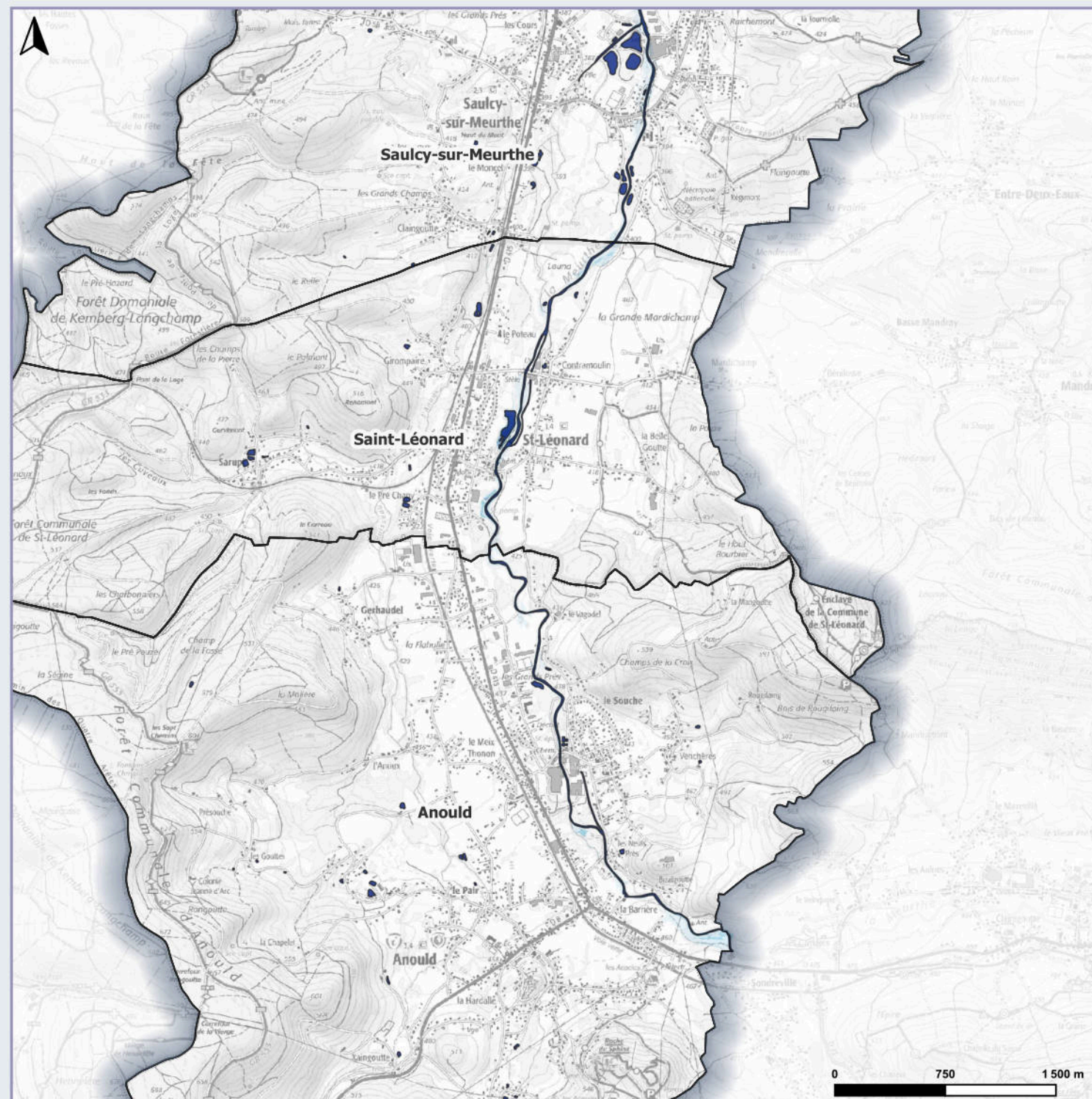


Commune	HABITANTS EN ZONE INONDABLE			EMPLOYÉS EN ZONE INONDABLE		
	Scénario fréquent	Scénario moyen	Scénario extrême	Scénario fréquent	Scénario moyen	Scénario extrême
Ensemble du TRI	38	54	147	< 50	< 50	< 50
Bainville-sur-Madon	35	49	138	< 50	< 50	< 50
Méréville	0	0	0	0	0	0
Pont-Saint-Vincent	< 20	< 20	< 20	< 50	< 50	< 50

TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin)
Aléa par débordement de cours d'eau
Tableau d'assemblage



0 2 500 5 000 m



Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

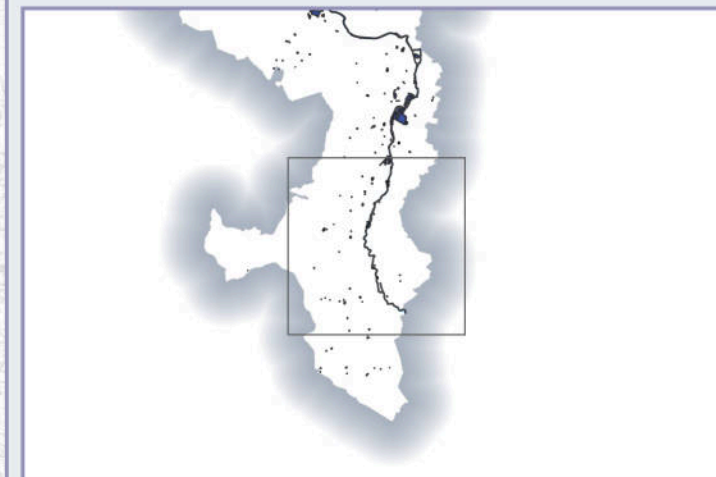
Secteur 1

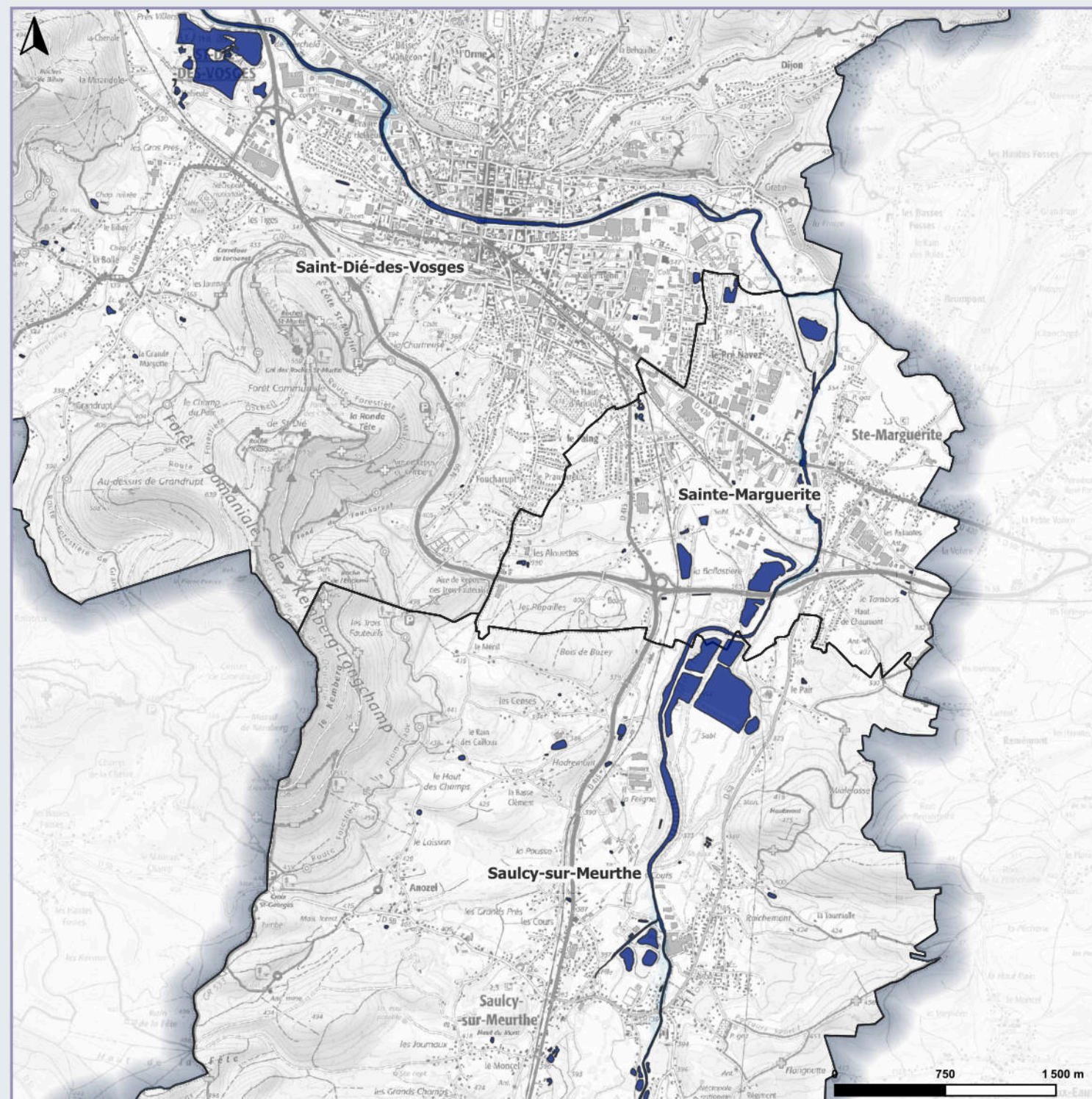
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

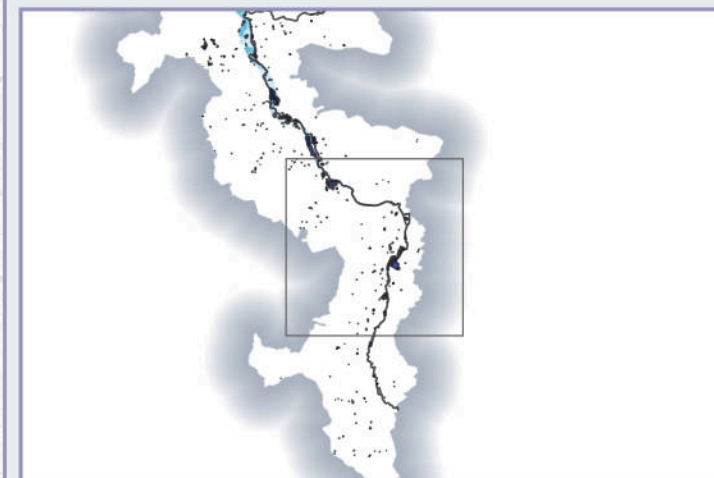
Secteur 2

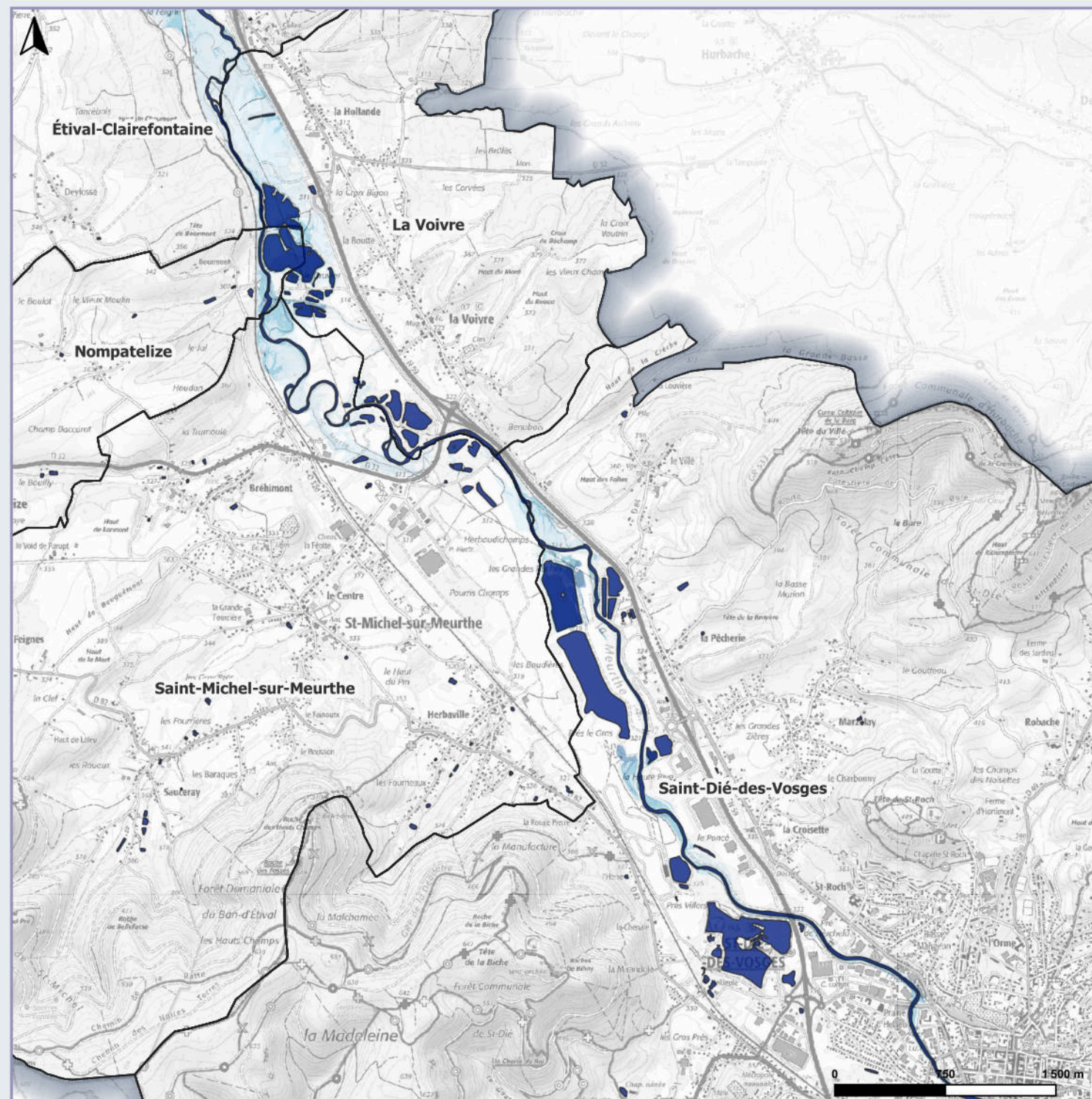
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

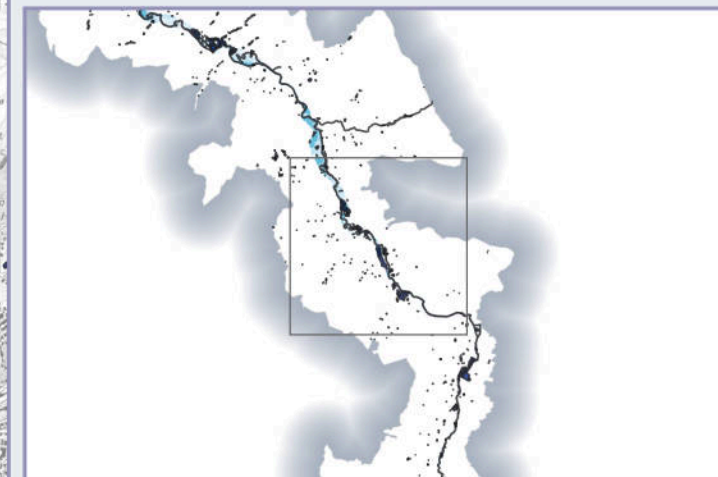
Secteur 3

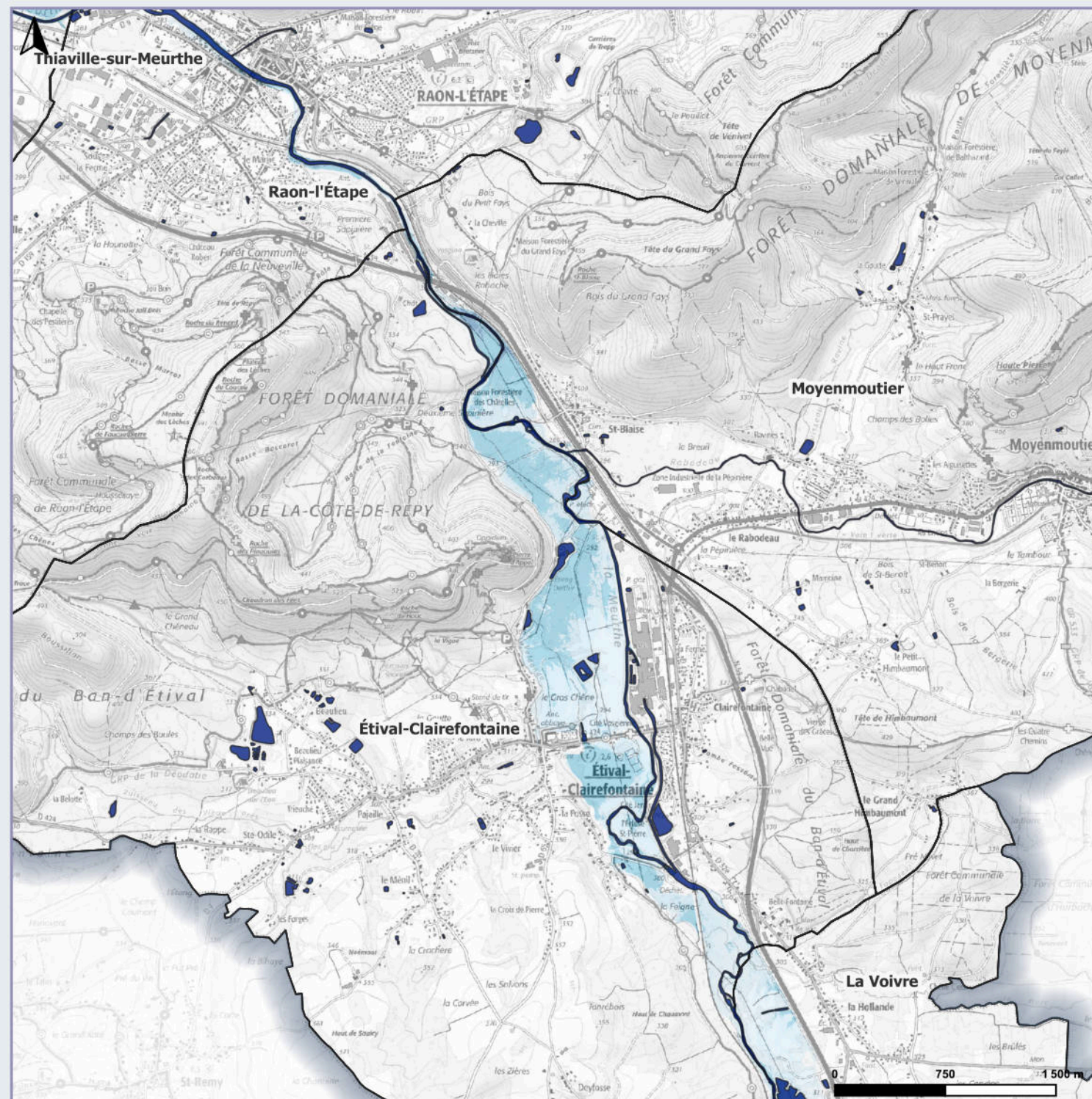
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

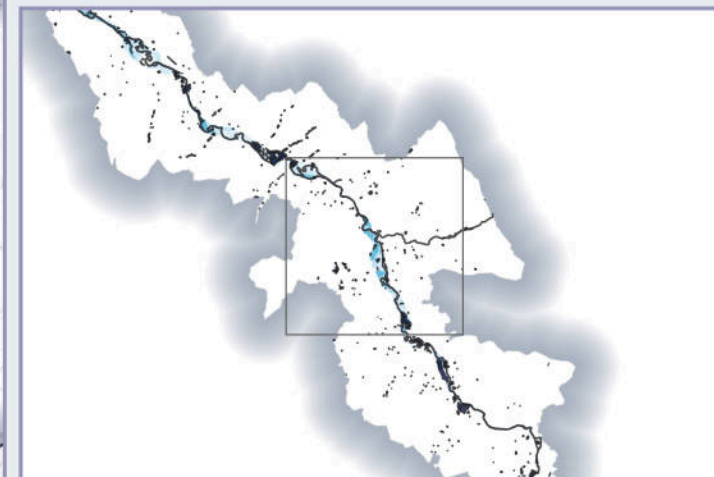
Secteur 4

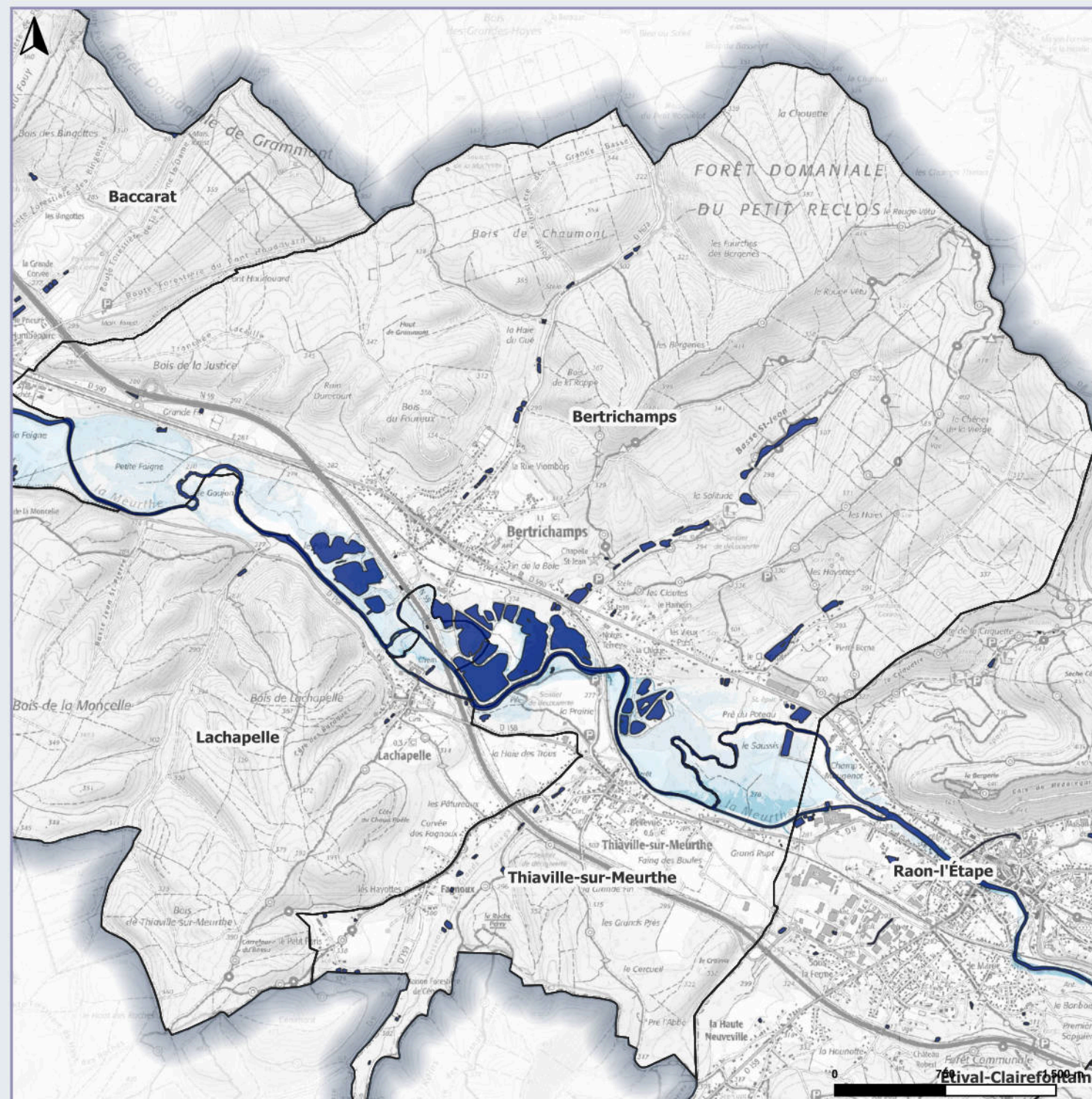
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

Secteur 5

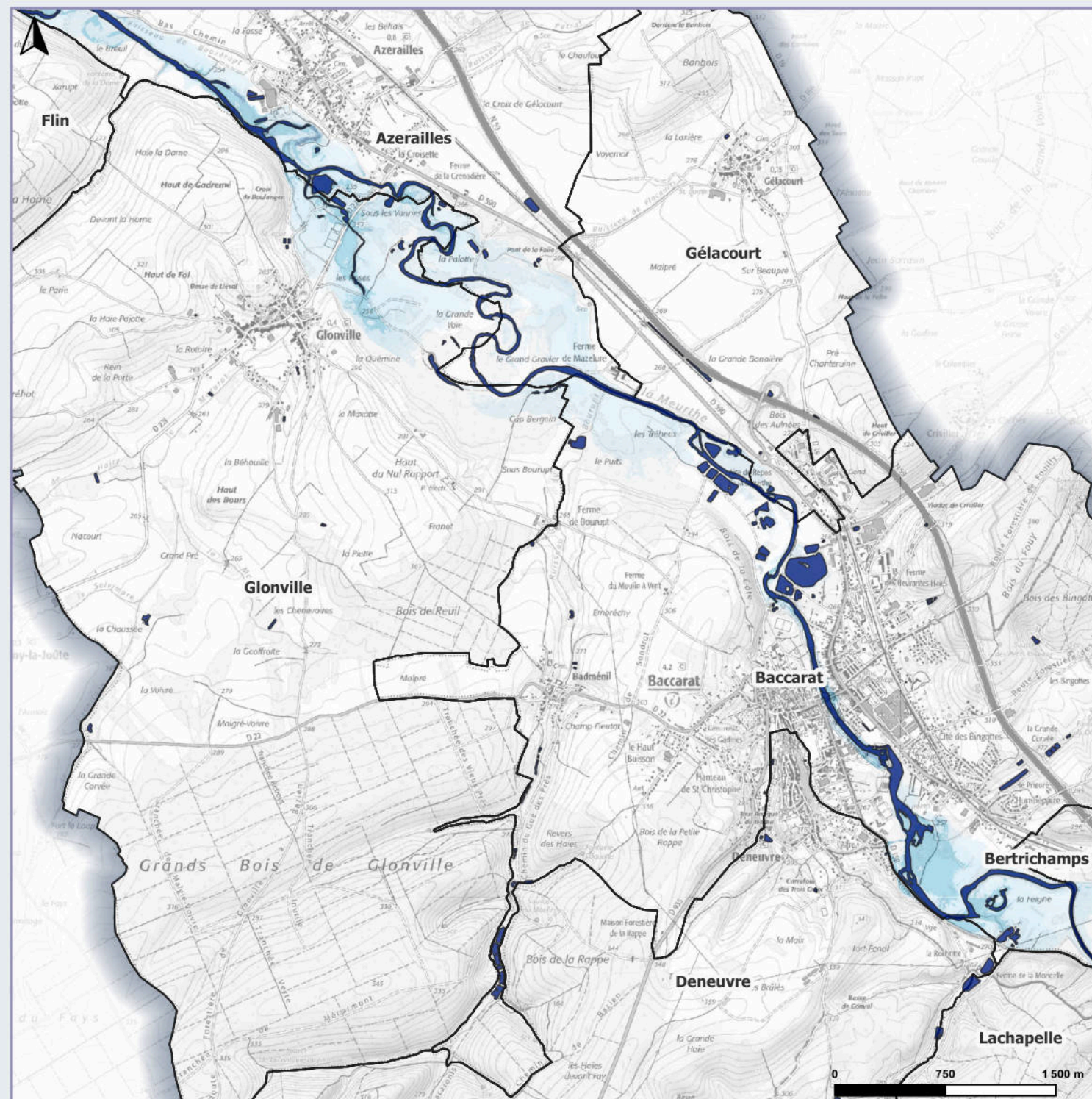
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

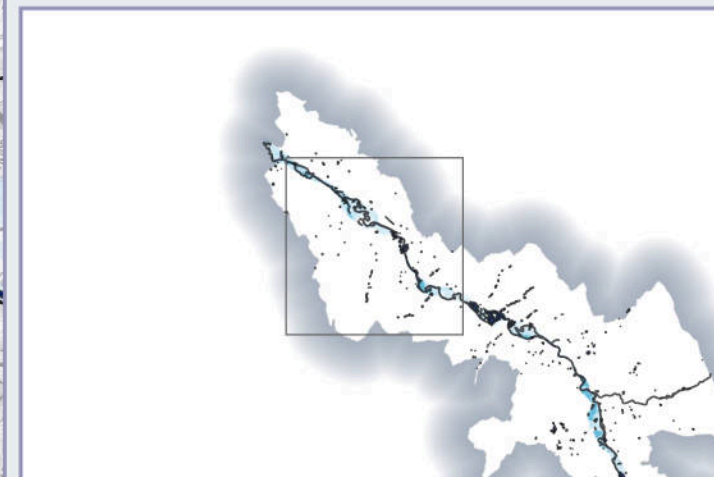
Secteur 6

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

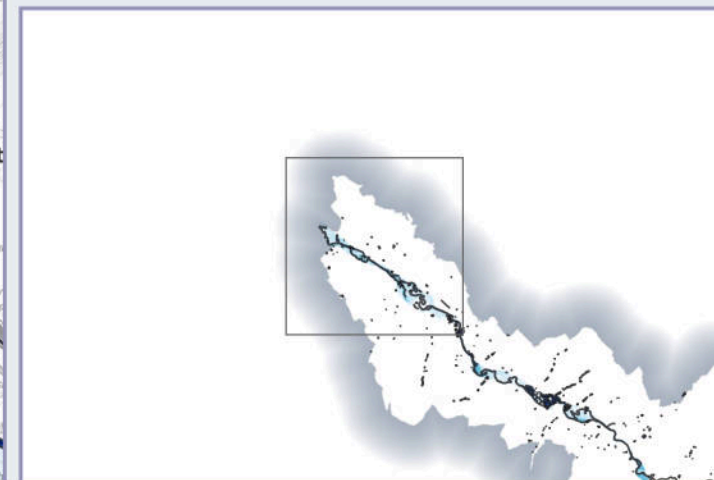
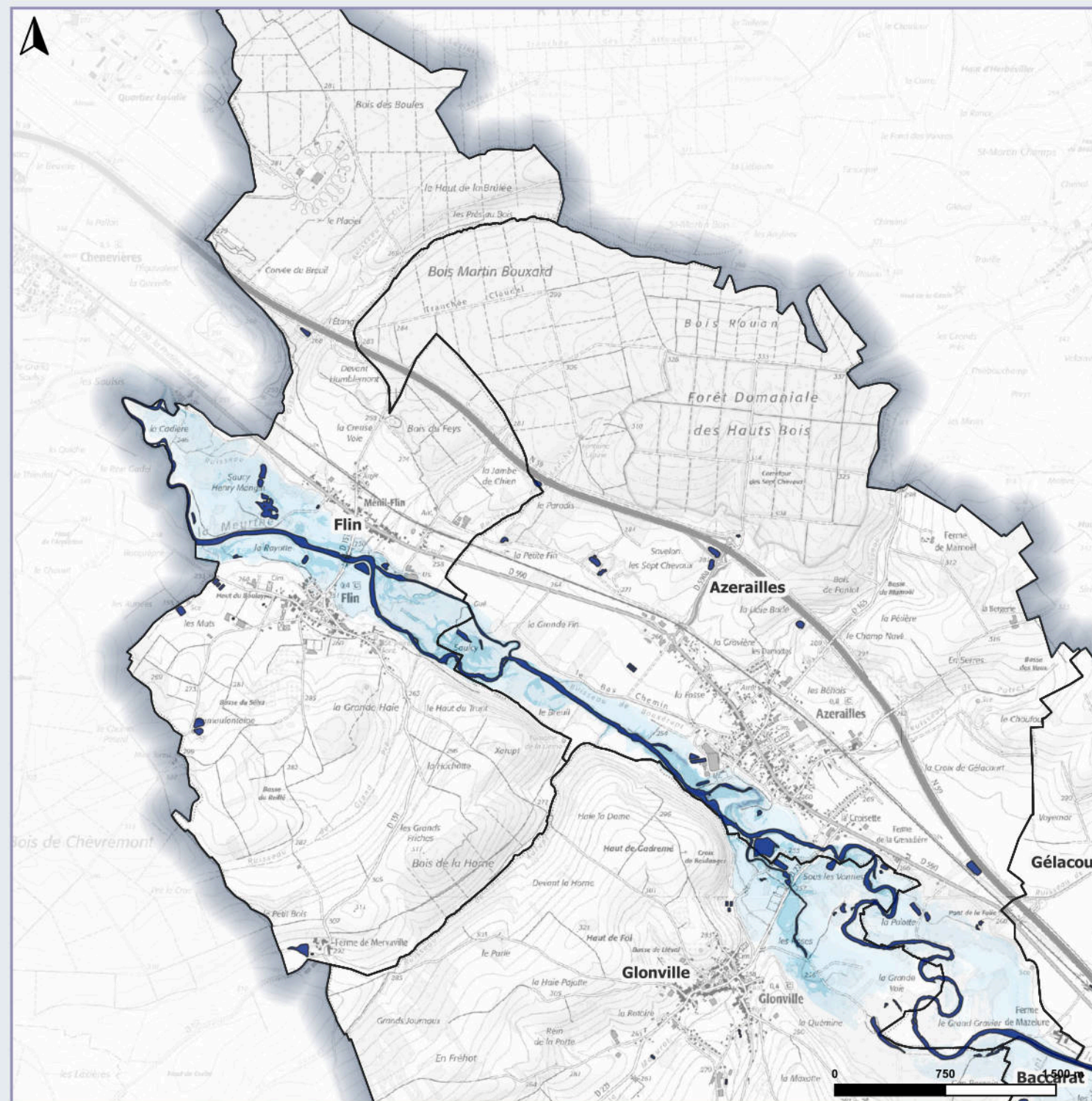
Secteur 7

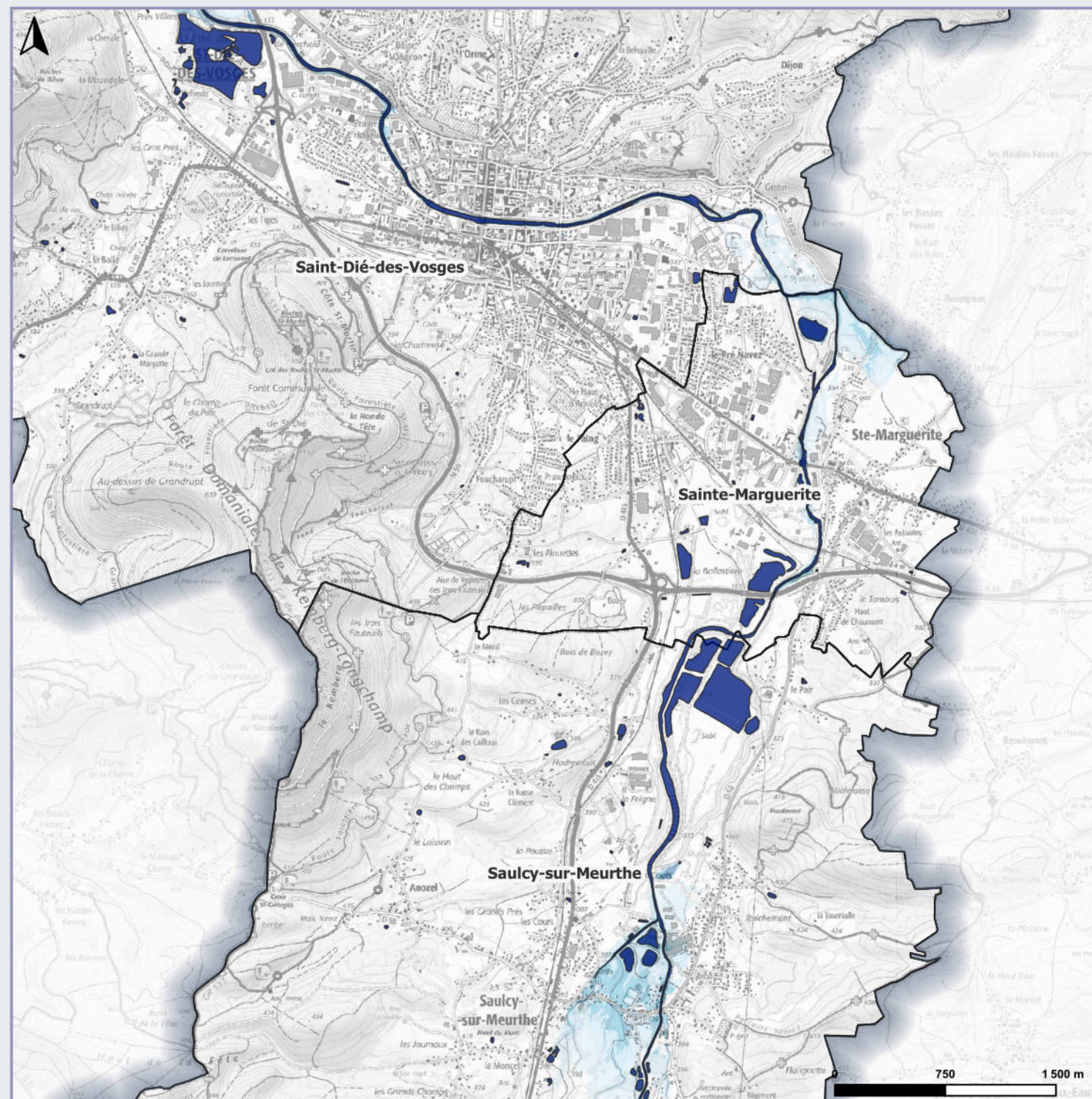
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

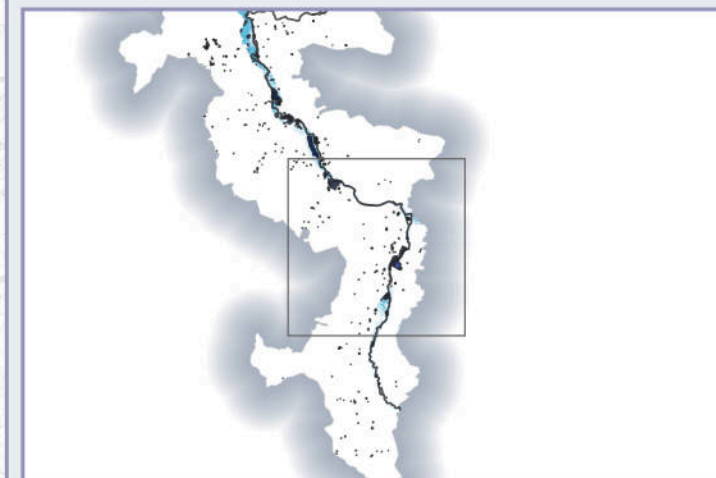
Secteur 2

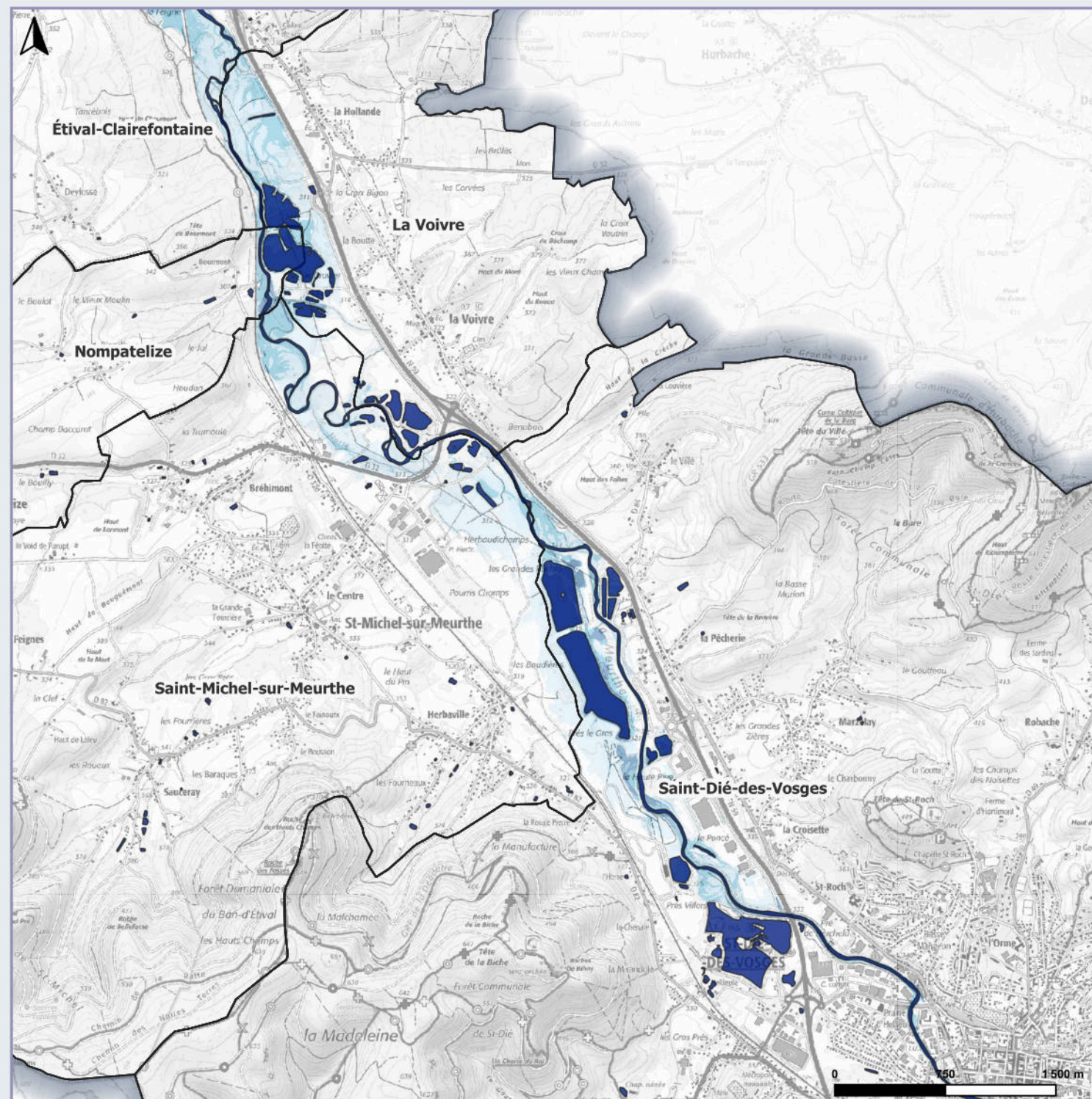
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

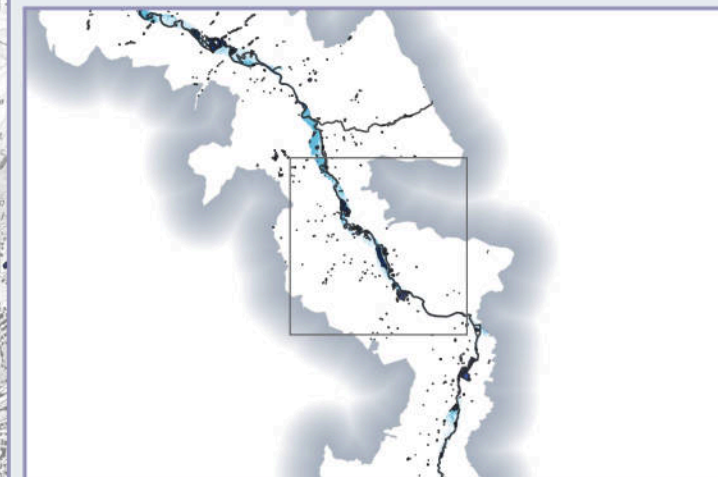
Secteur 3

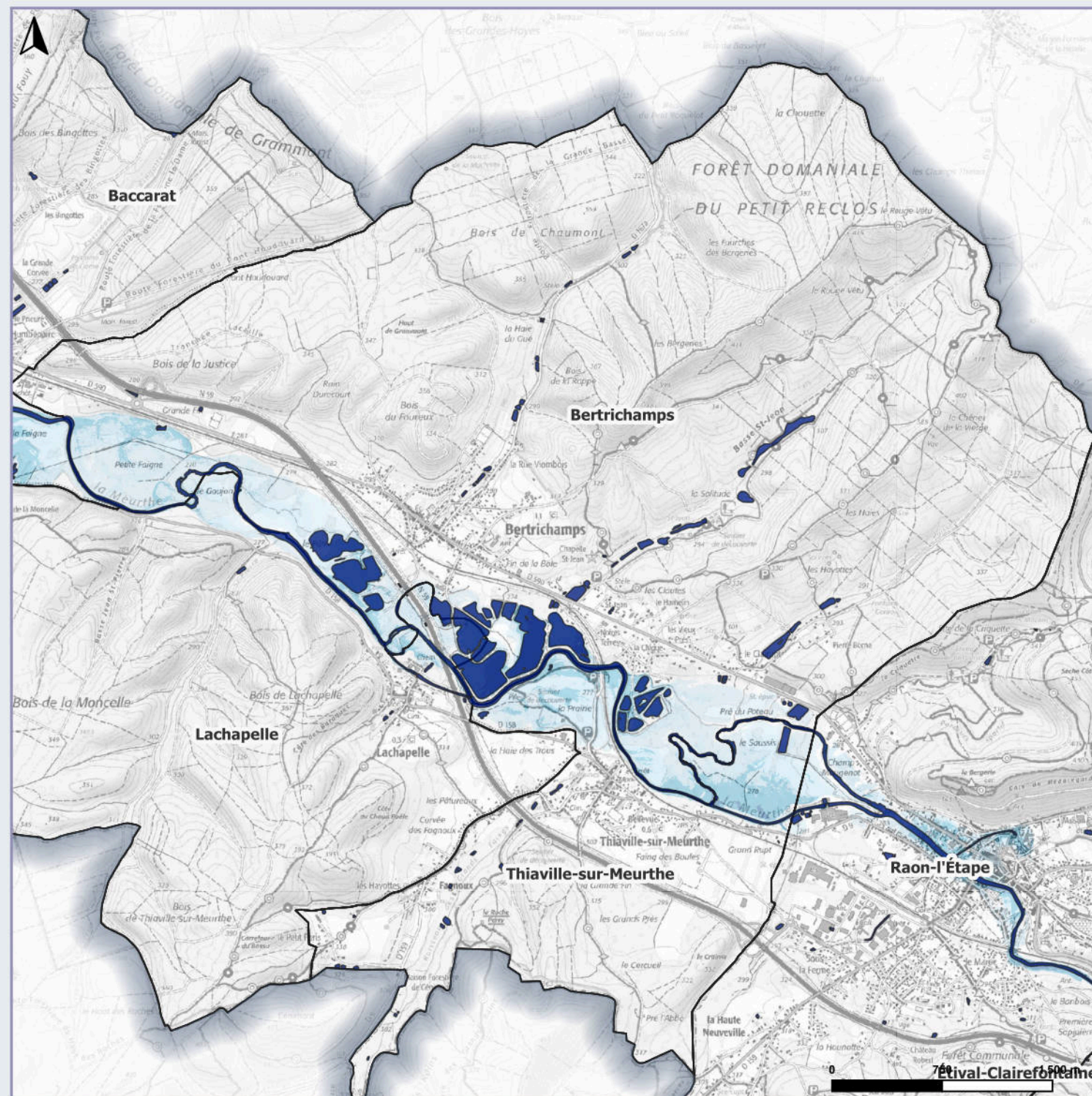
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

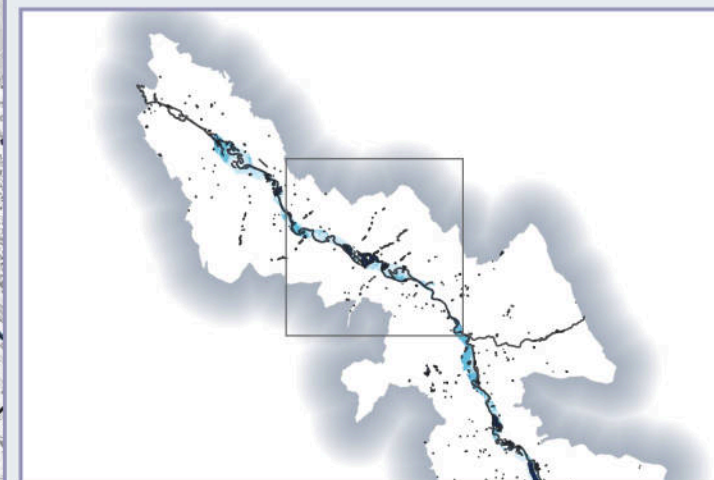
Secteur 5

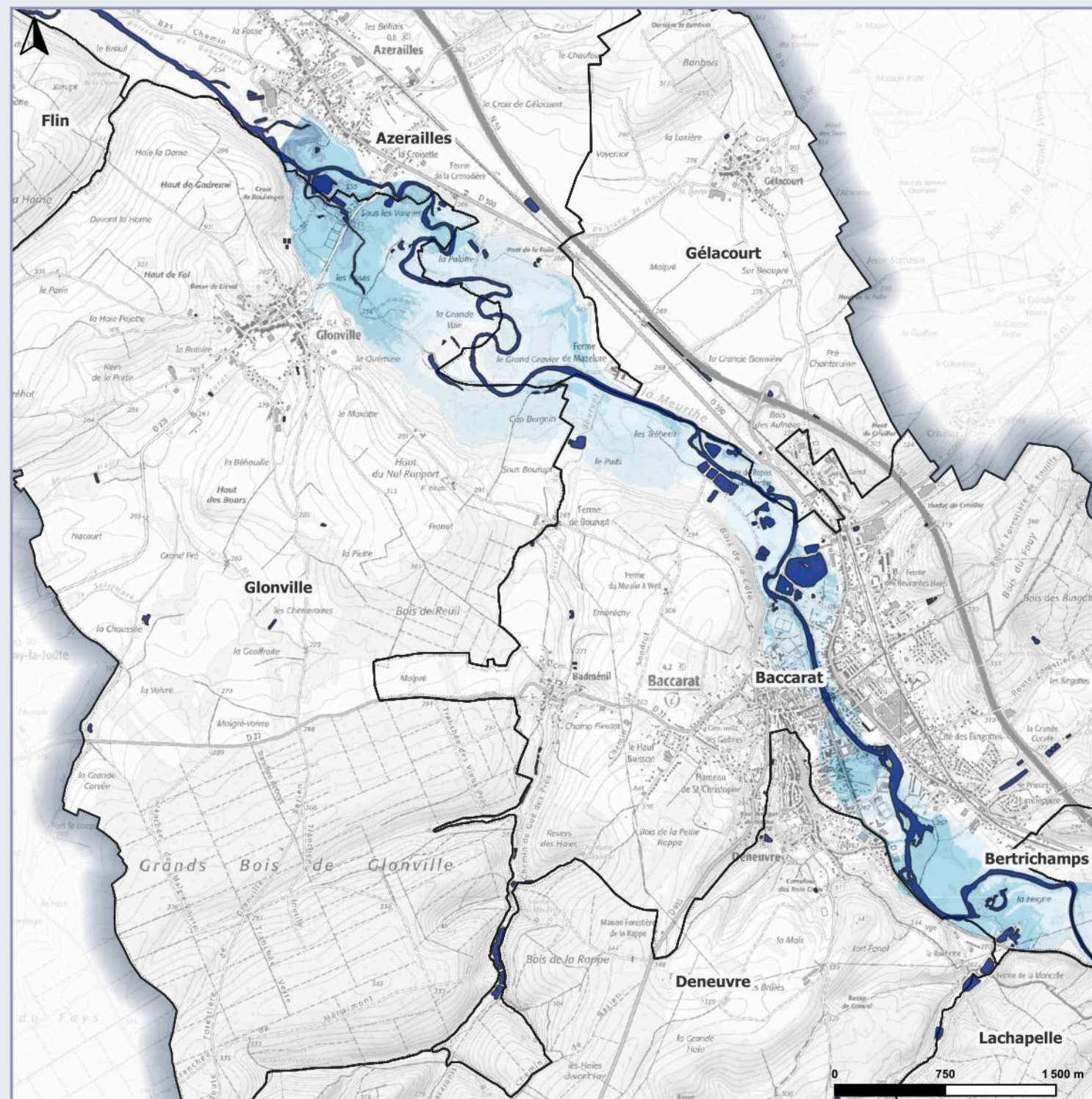
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

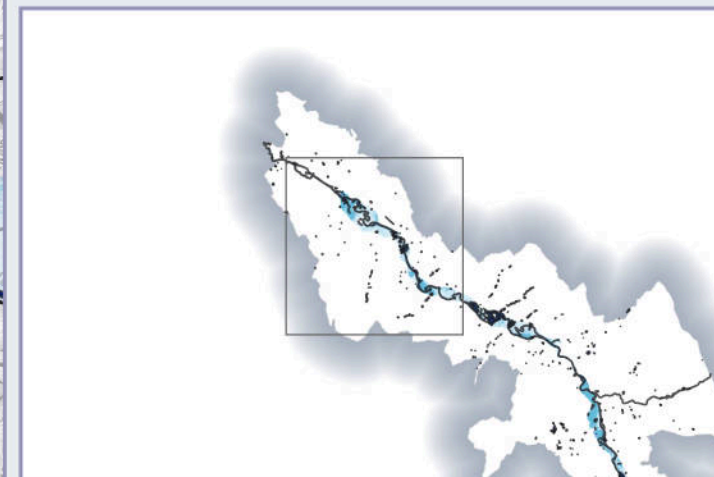
Secteur 6

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

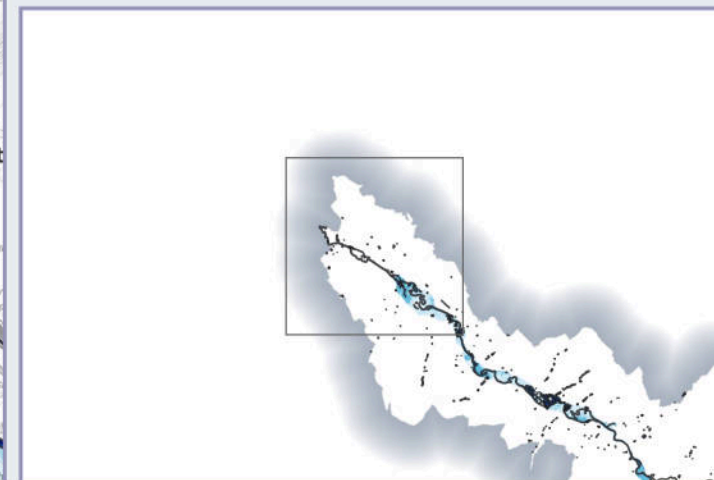
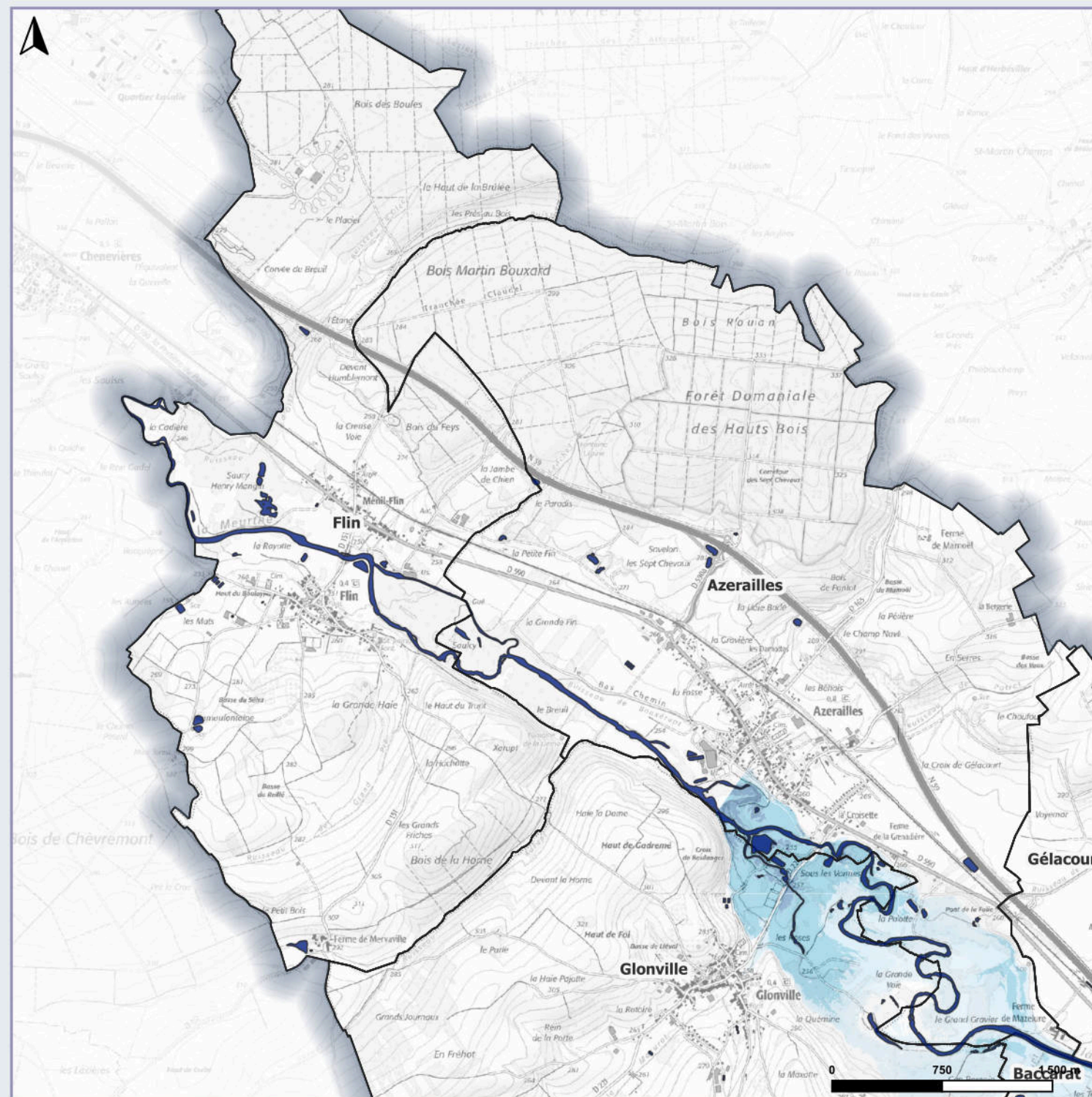
Secteur 7

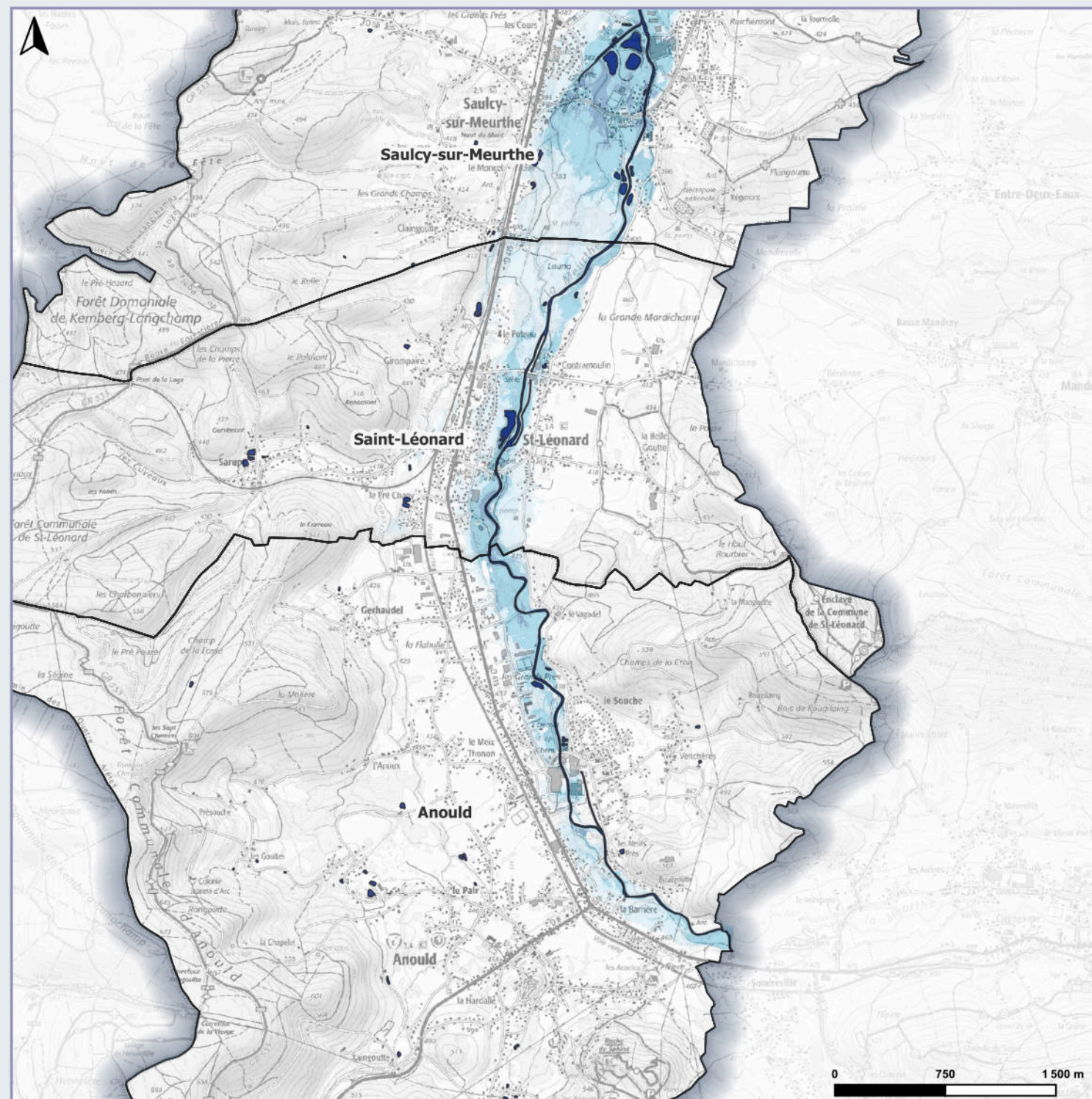
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m

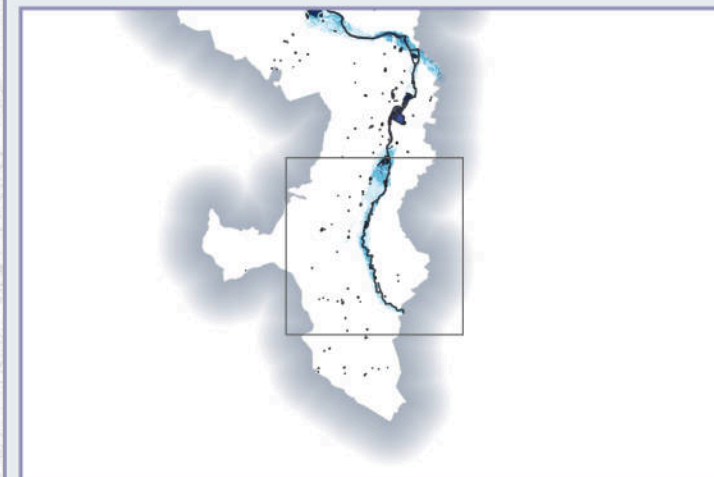


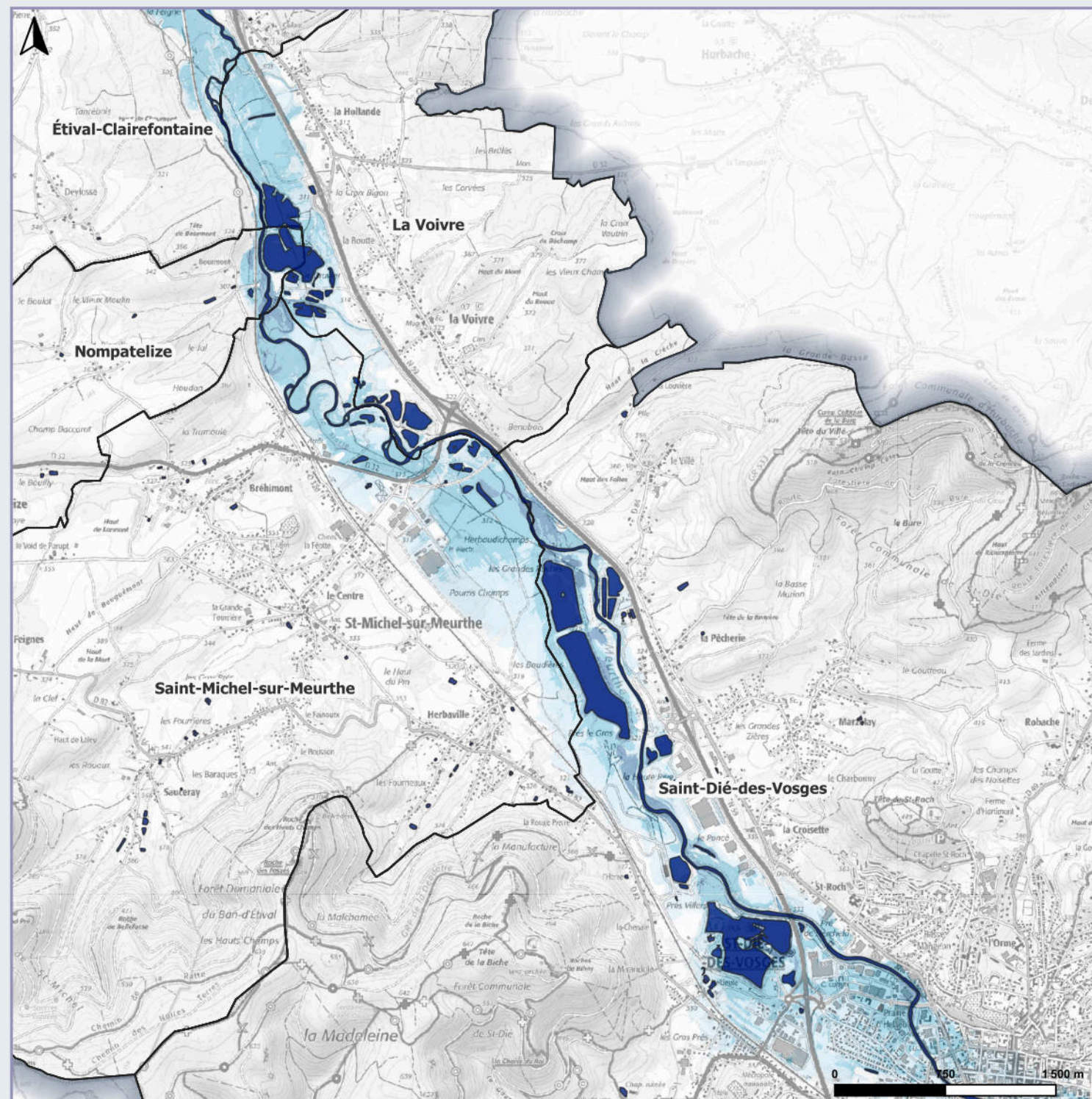


Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

Secteur 1





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

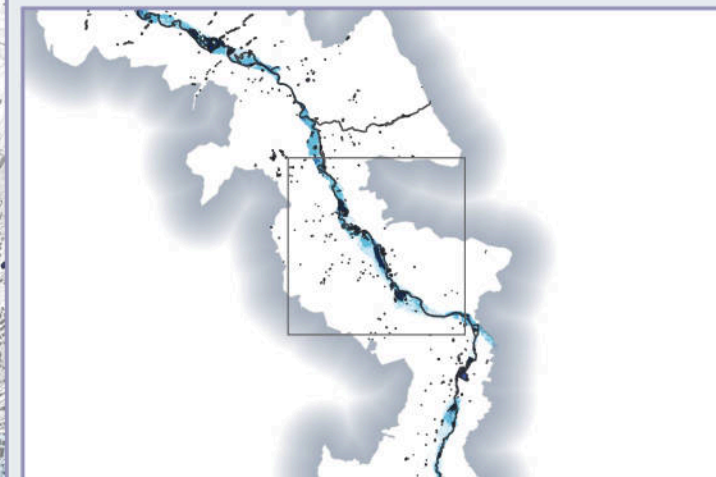
Secteur 3

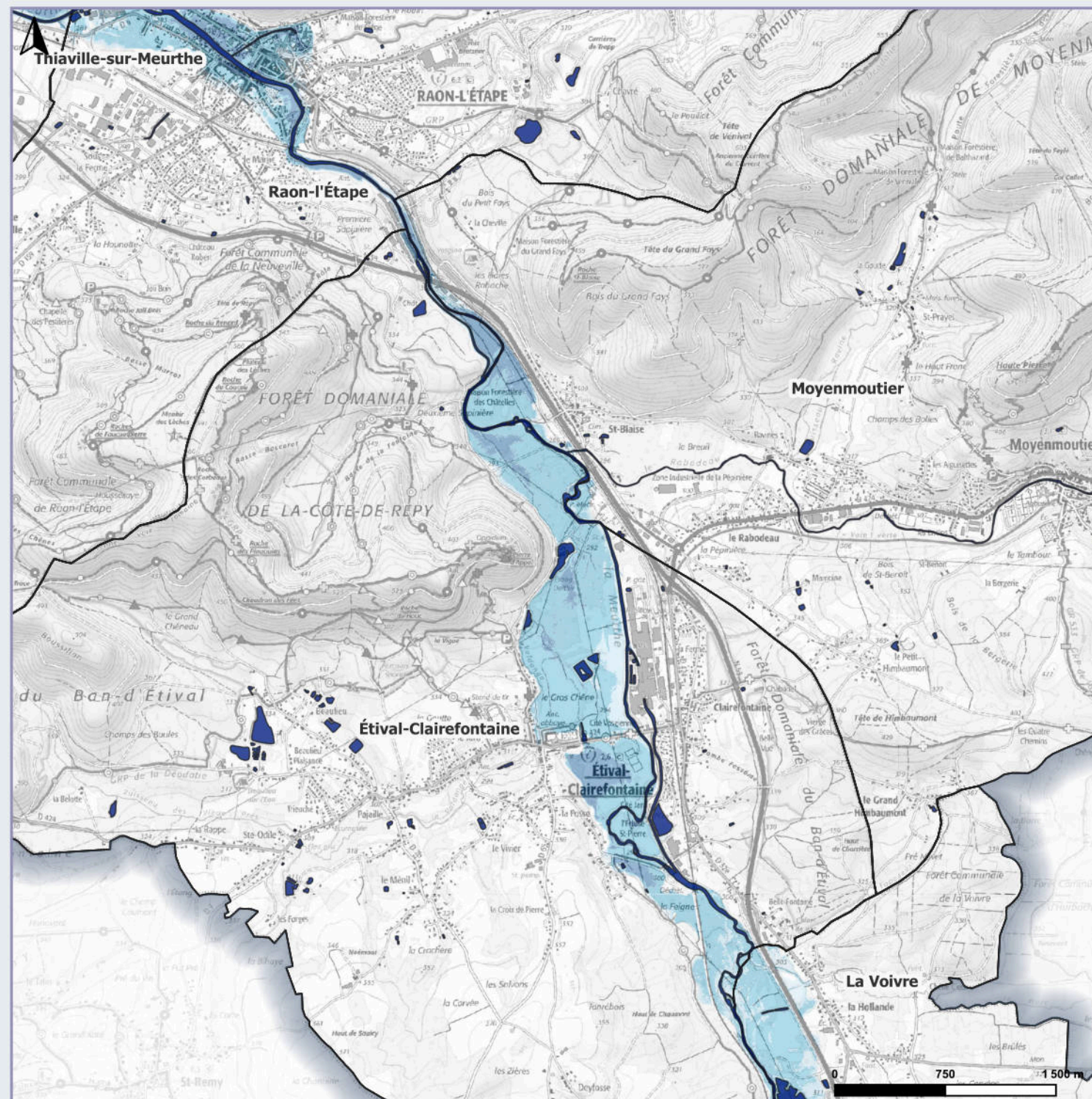
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

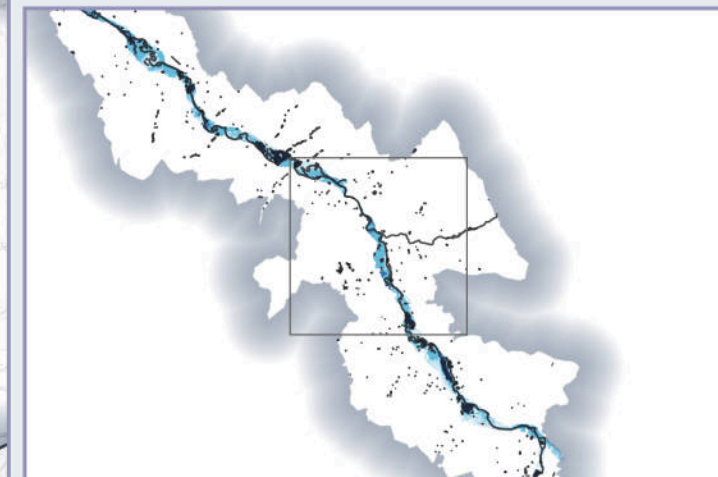
Secteur 4

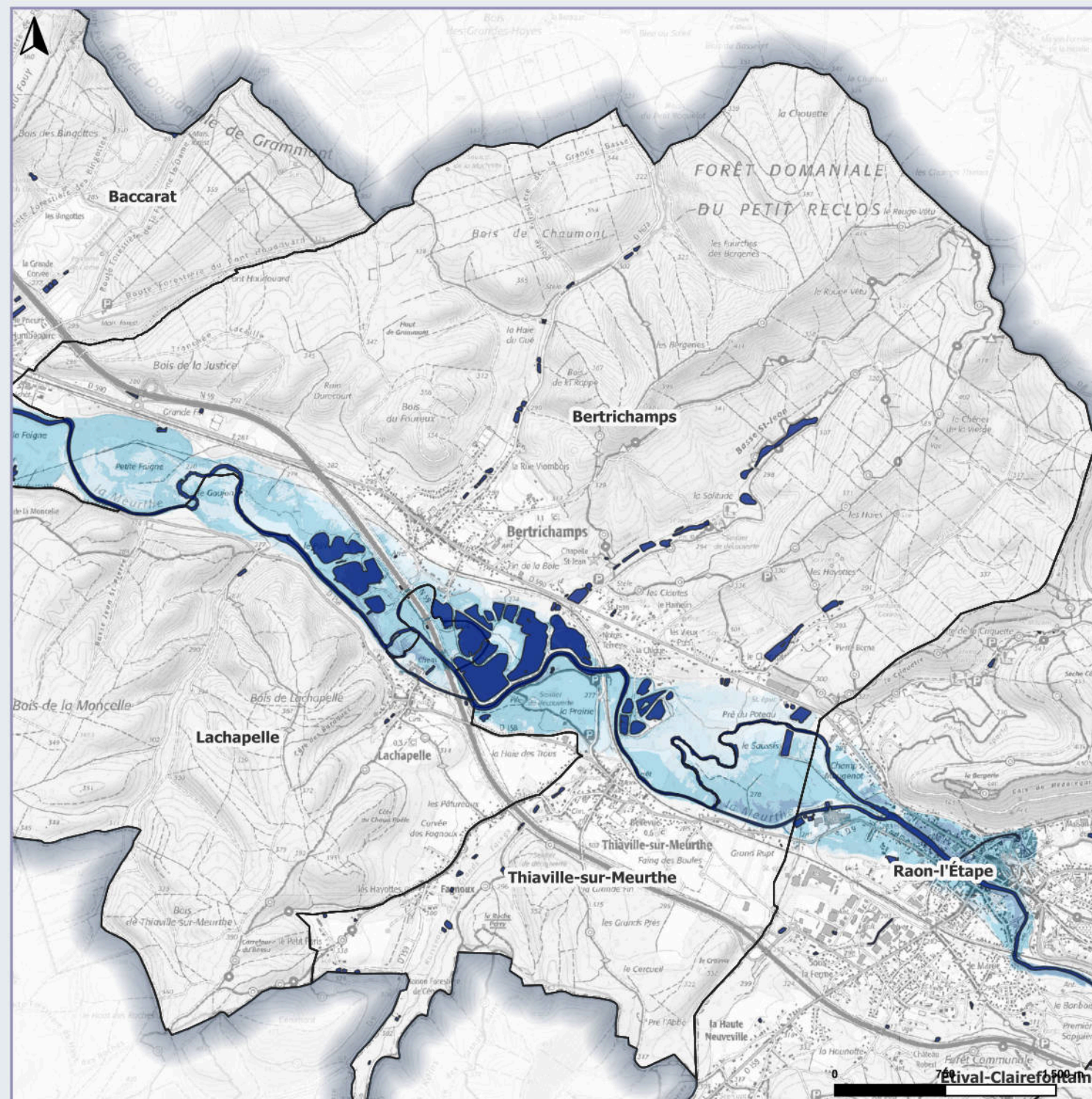
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

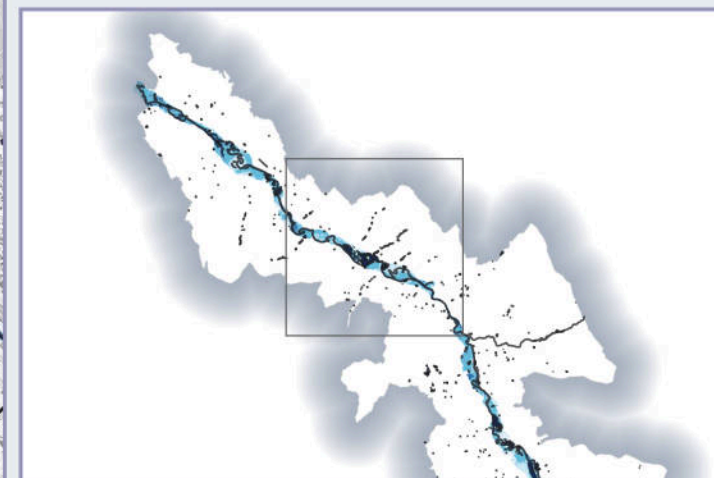
Secteur 5

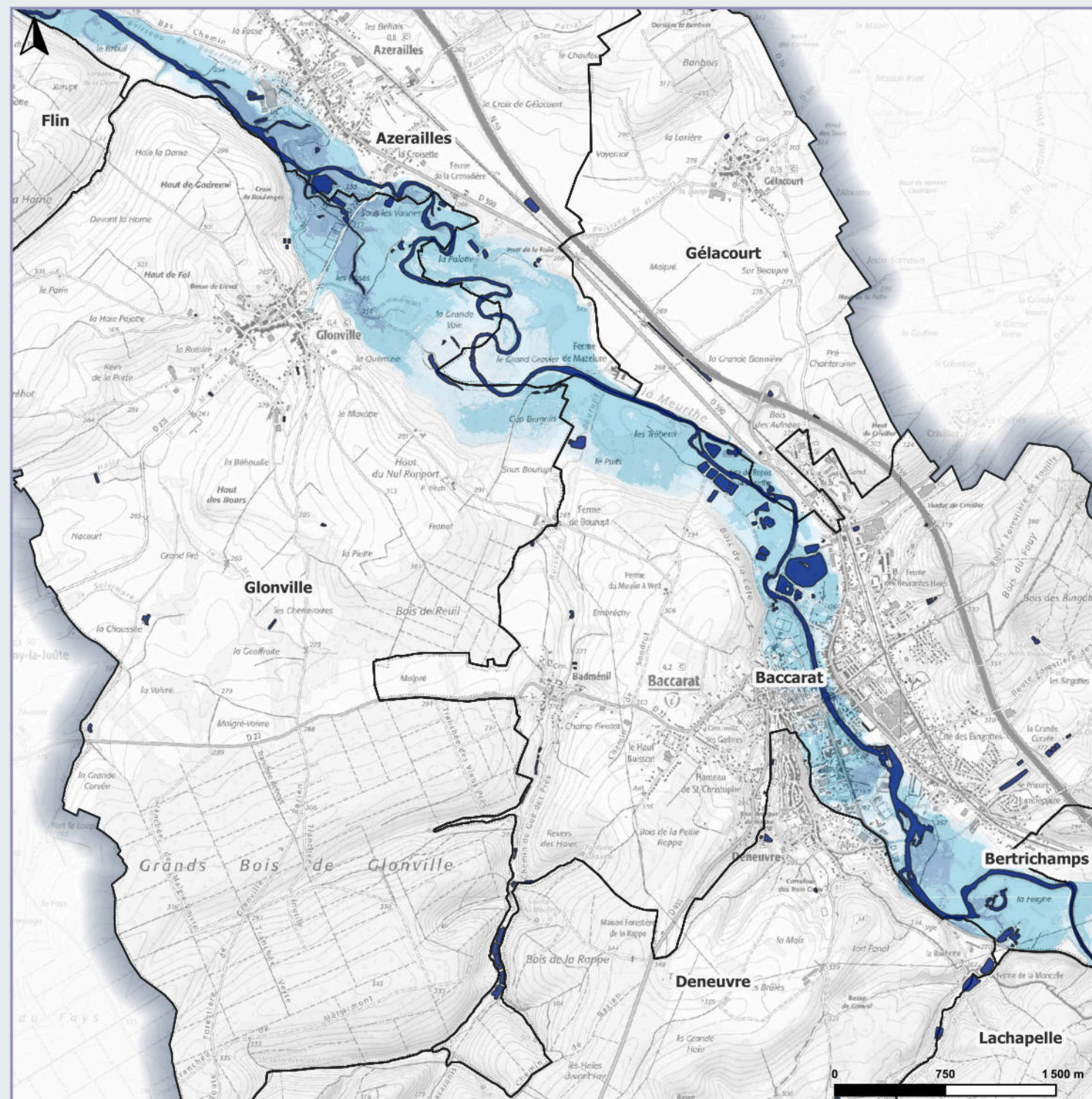
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

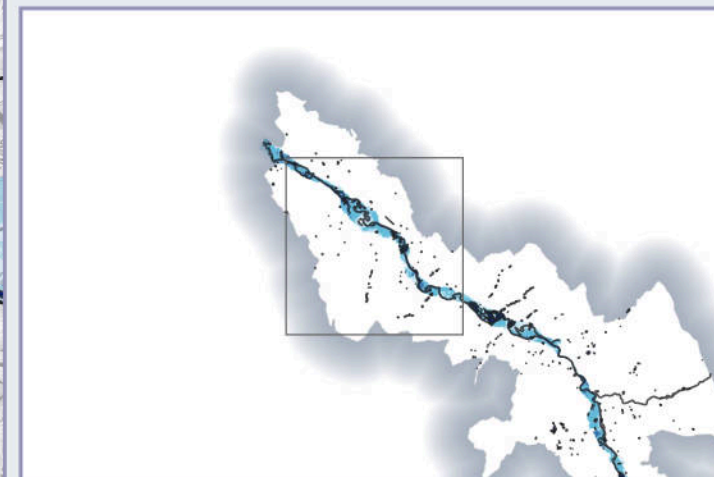
Secteur 6

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Saint Dié Baccarat

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

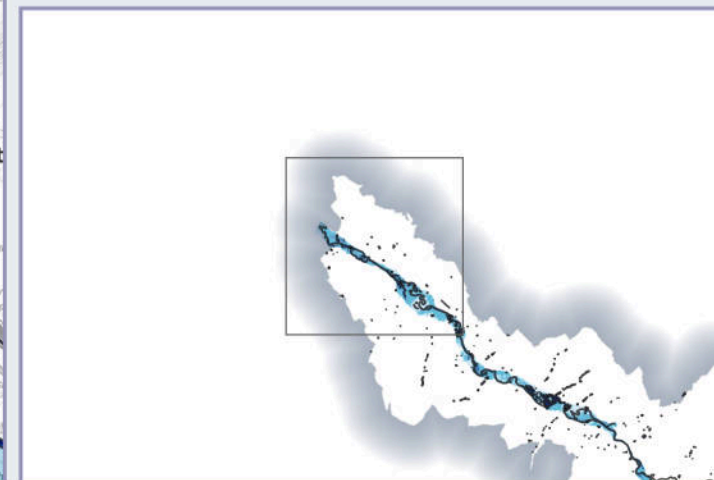
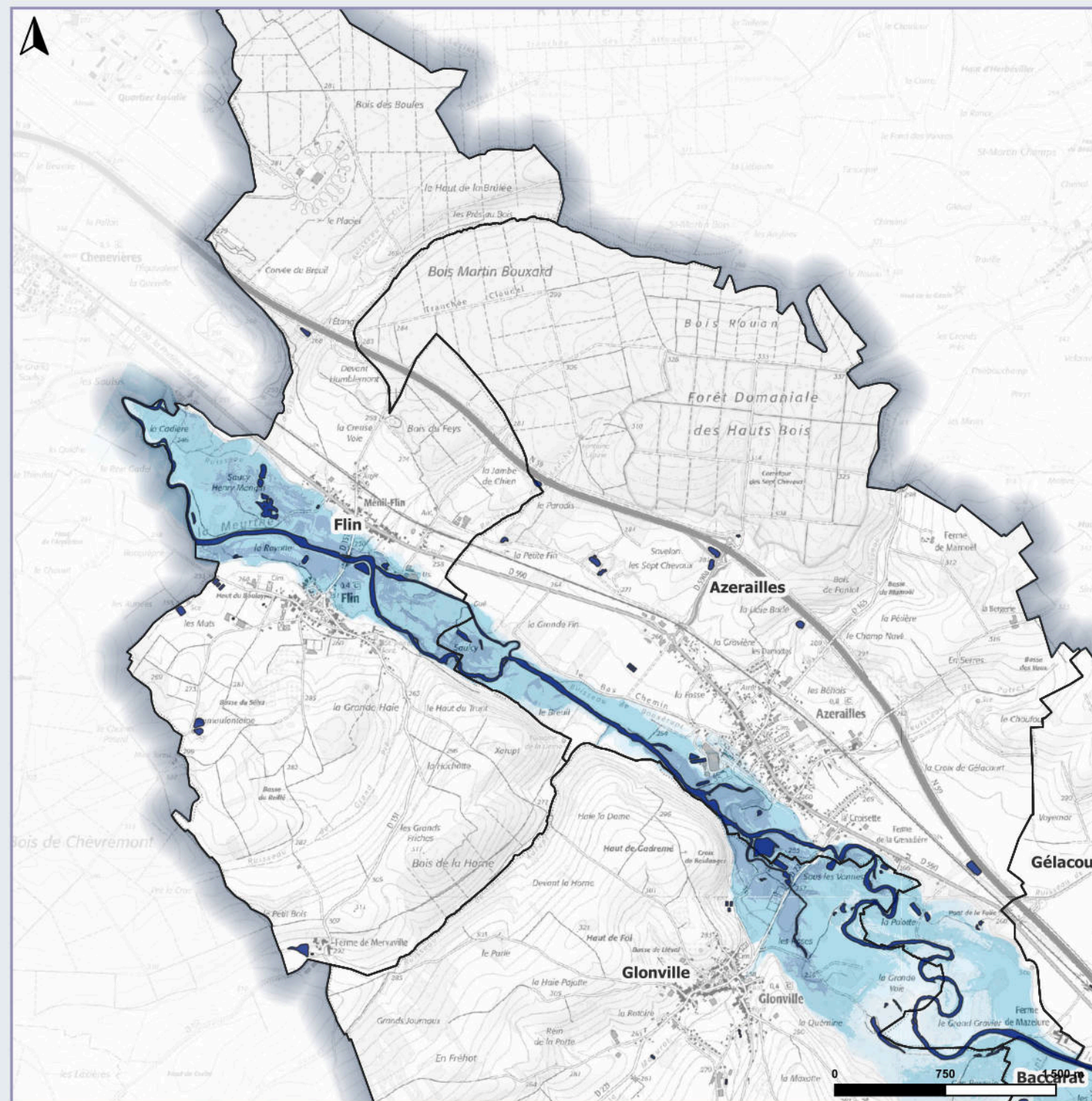
Secteur 7

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

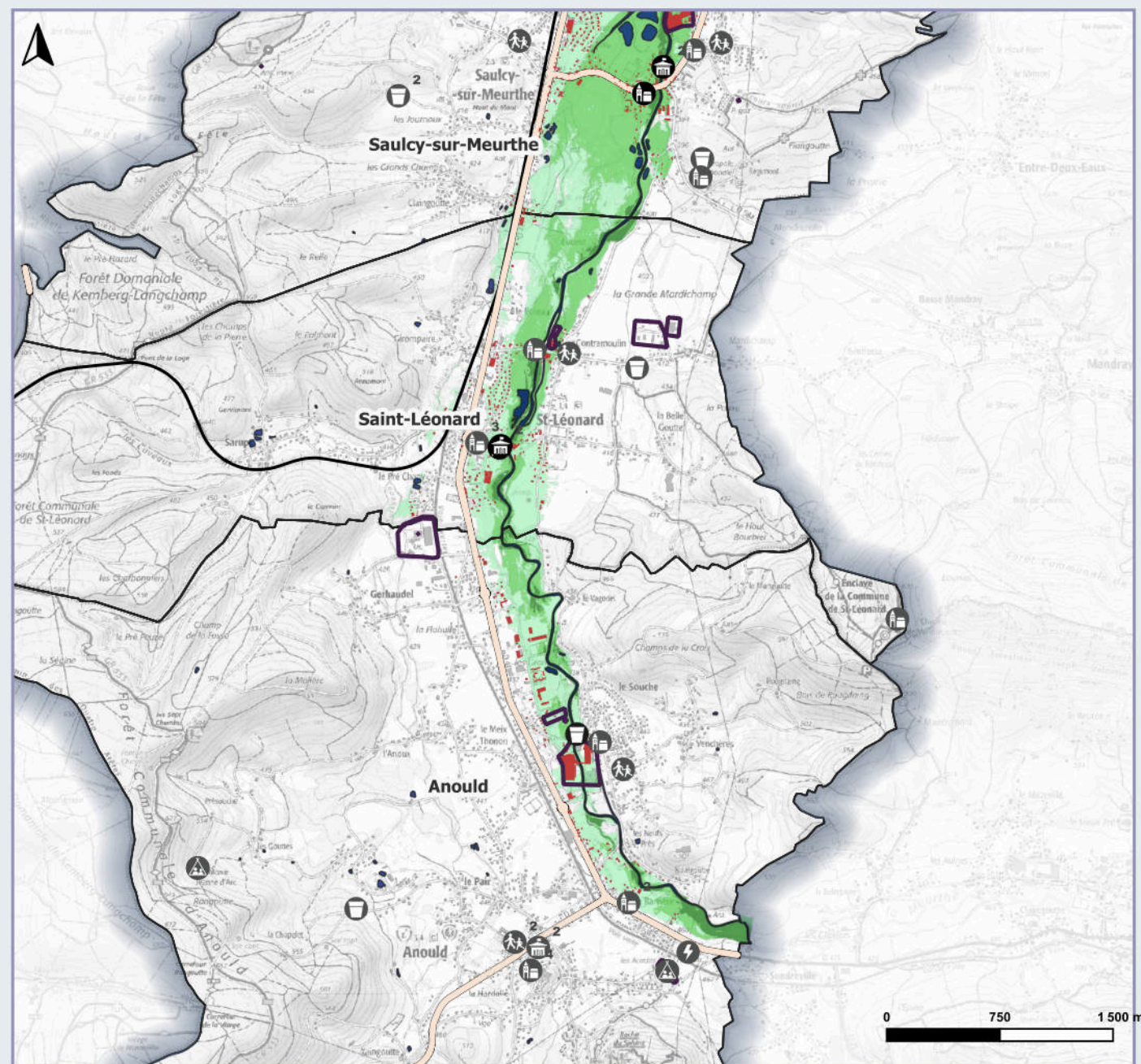
- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m



TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 1



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

Zone protégée au titre de la DCE

Zone d'activité

Bâtiments en ZI

Bâtiments hors ZI

Surface en eau permanente

Réseaux de transport

Autoroute

Routes faisant office de liaison principale

Voie ferrée

Protections contre les inondations

Système d'endiguement en cours d'instruction

Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

Périmètre du TRI

Limites de communes

Description des surfaces inondables

Scénario fréquent

Scénario moyen

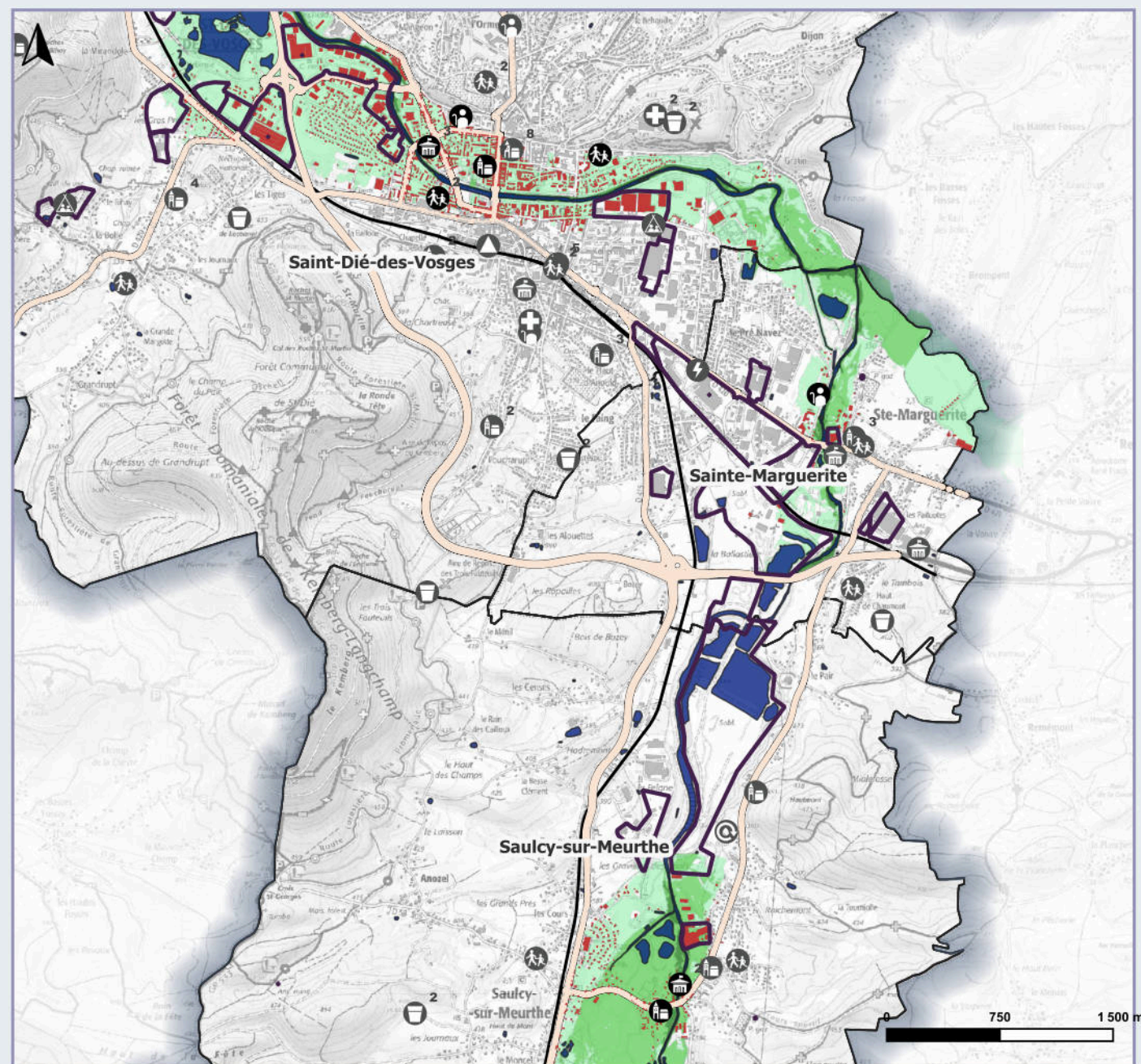
Scénario extrême

0 750 1 500 m

TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 2



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

- Zone protégée au titre de la DCE
- Zone d'activité
- Bâtiments en ZI
- Bâtiments hors ZI
- Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

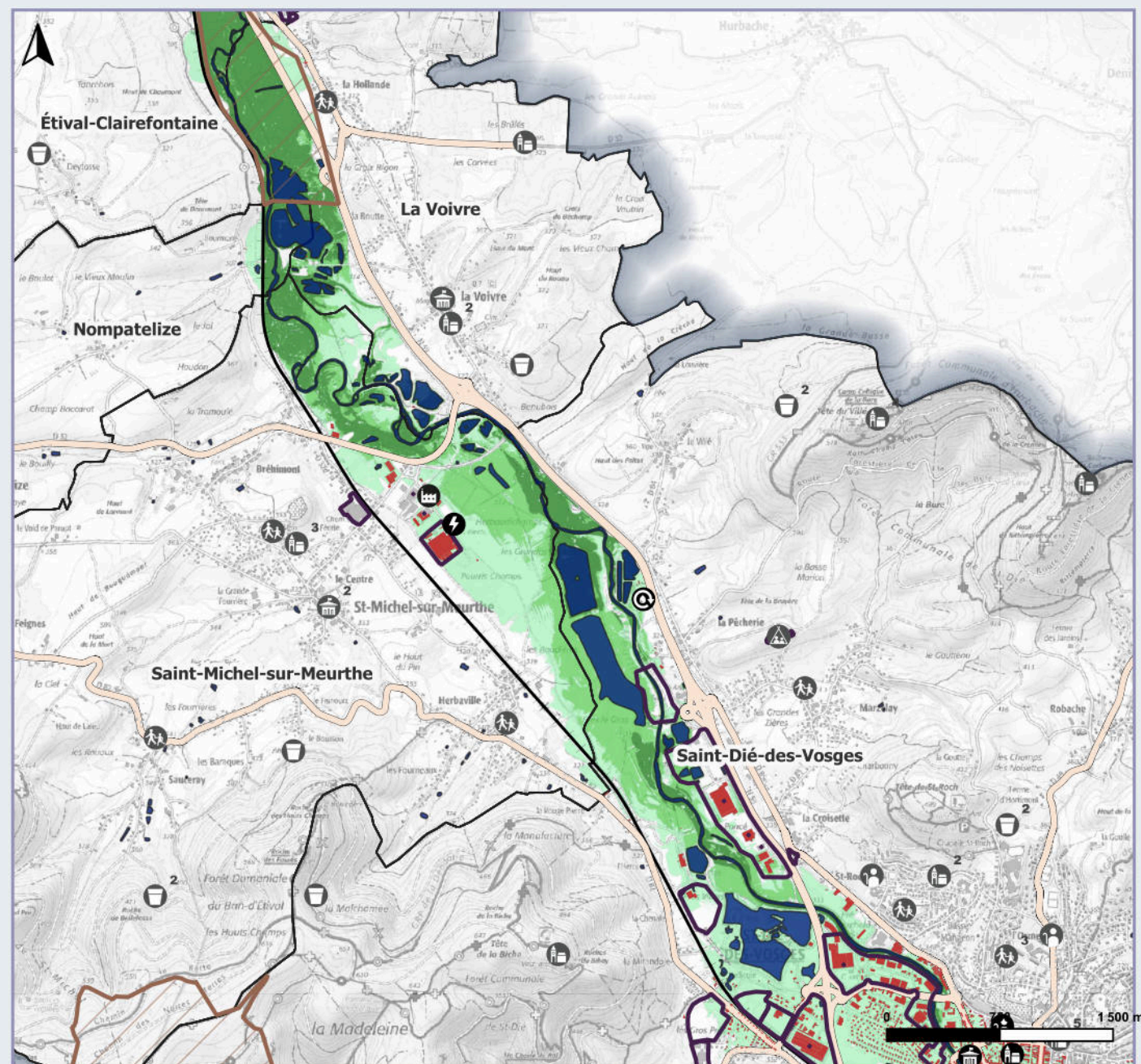
Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 3



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

- Zone protégée au titre de la DCE
- Zone d'activité
- Bâtiments en ZI
- Bâtiments hors ZI
- Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

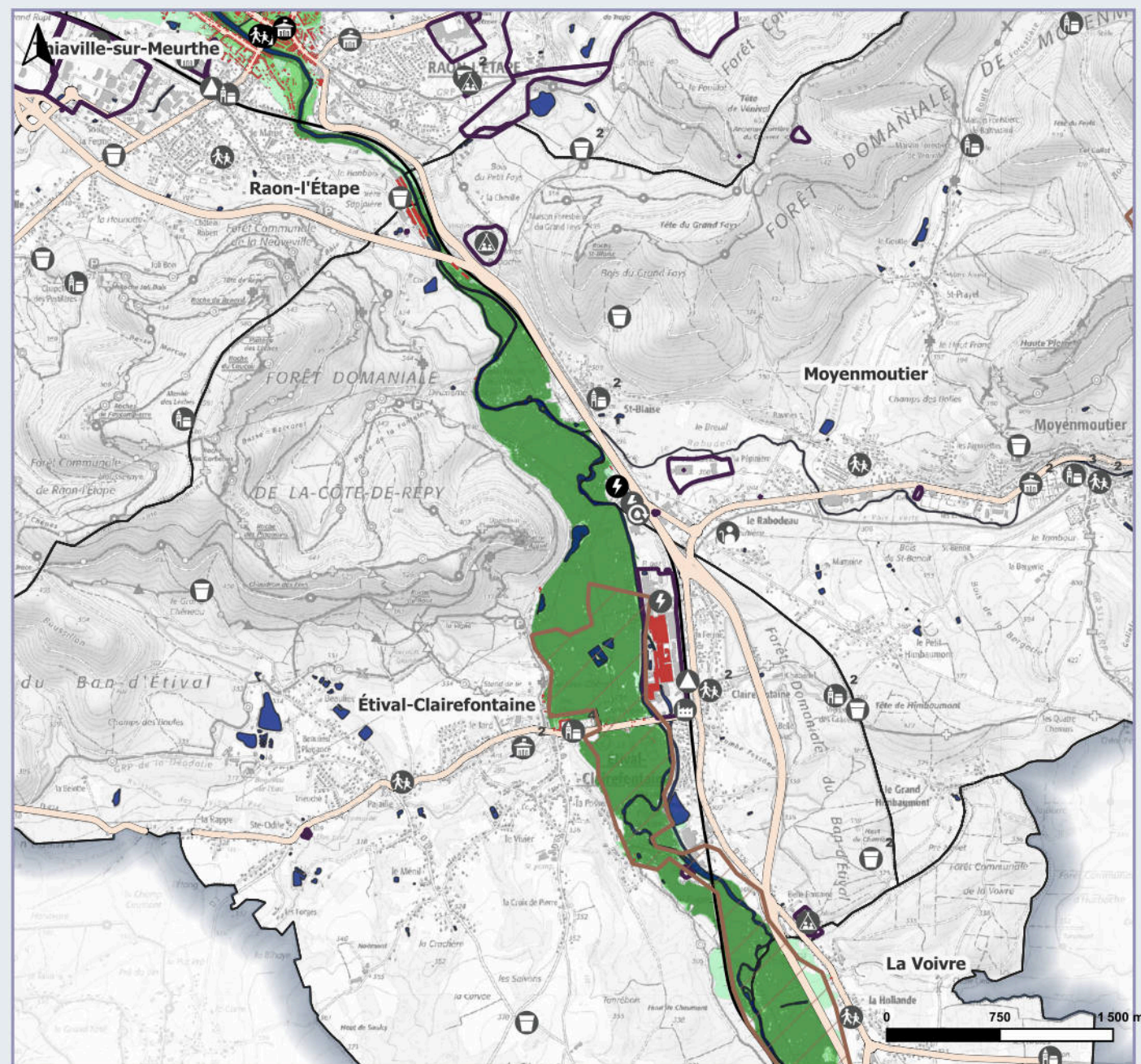
Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 4



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

Zone protégée au titre de la DCE

Zone d'activité

Bâtiments en ZI

Bâtiments hors ZI

Surface en eau permanente

Réseaux de transport

Autoroute

Routes faisant office de liaison principale

Voie ferrée

Protections contre les inondations

Système d'endiguement en cours d'instruction

Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

Périmètre du TRI

Limites de communes

Description des surfaces inondables

Scénario fréquent

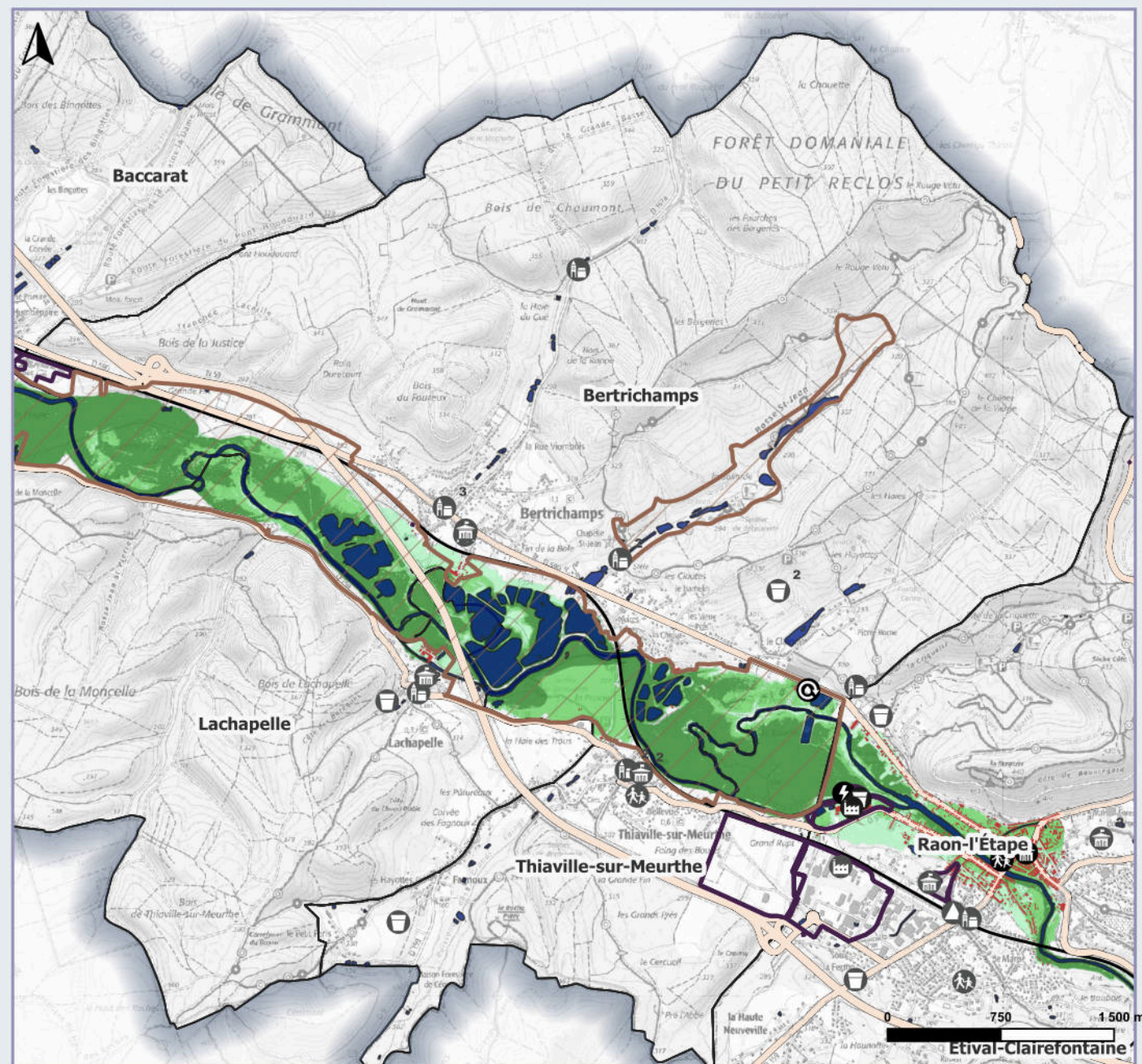
Scénario moyen

Scénario extrême

TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 5



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

Zone protégée au titre de la DCE

Zone d'activité

Bâtiments en ZI

Bâtiments hors ZI

Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

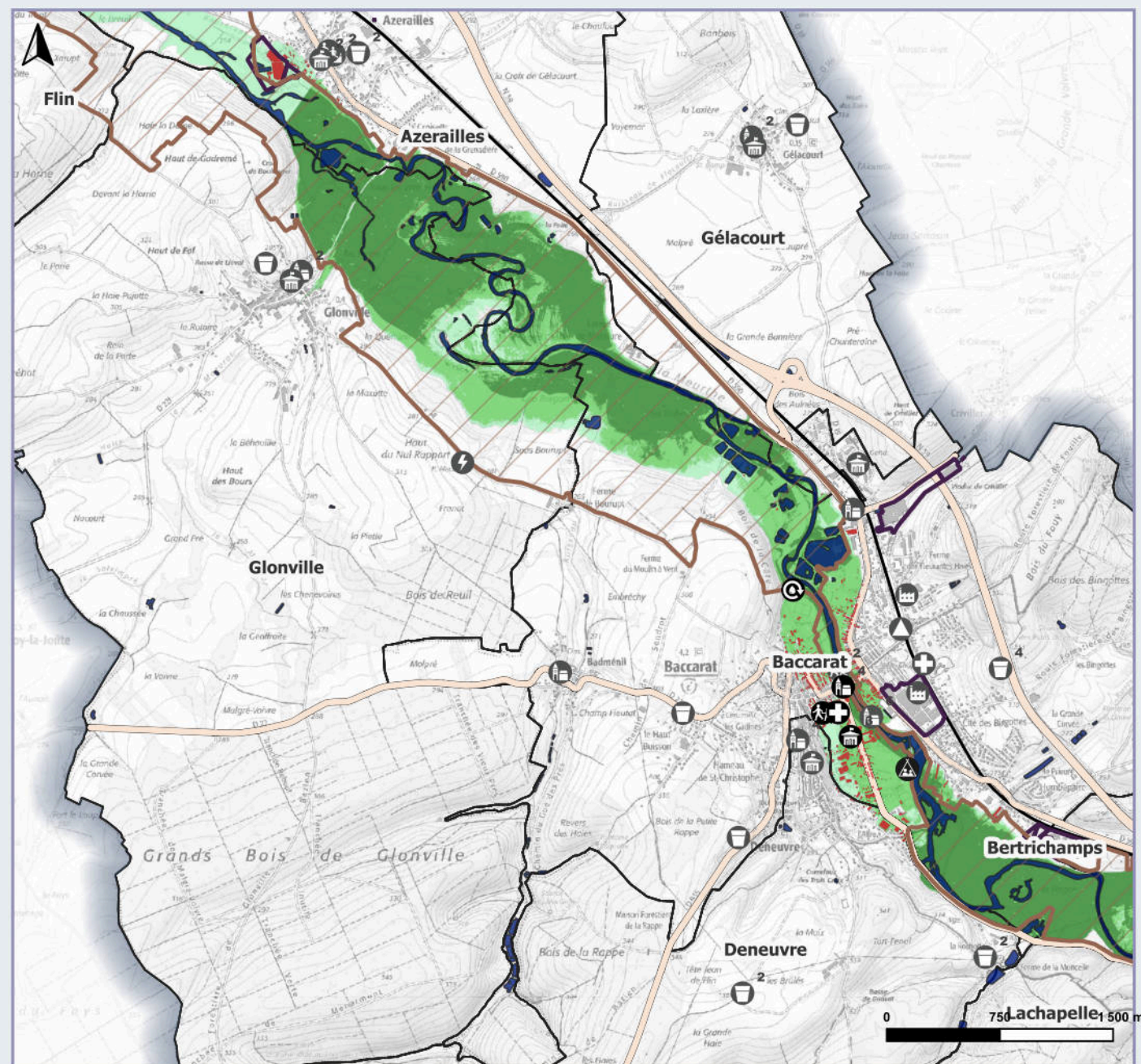
Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 6



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

Zone protégée au titre de la DCE

Zone d'activité

Bâtiments en ZI

Bâtiments hors ZI

Surface en eau permanente

Réseaux de transport

Autoroute

Routes faisant office de liaison principale

Voie ferrée

Protections contre les inondations

Système d'endiguement en cours d'instruction

Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

Périmètre du TRI

Limites de communes

Description des surfaces inondables

Scénario fréquent

Scénario moyen

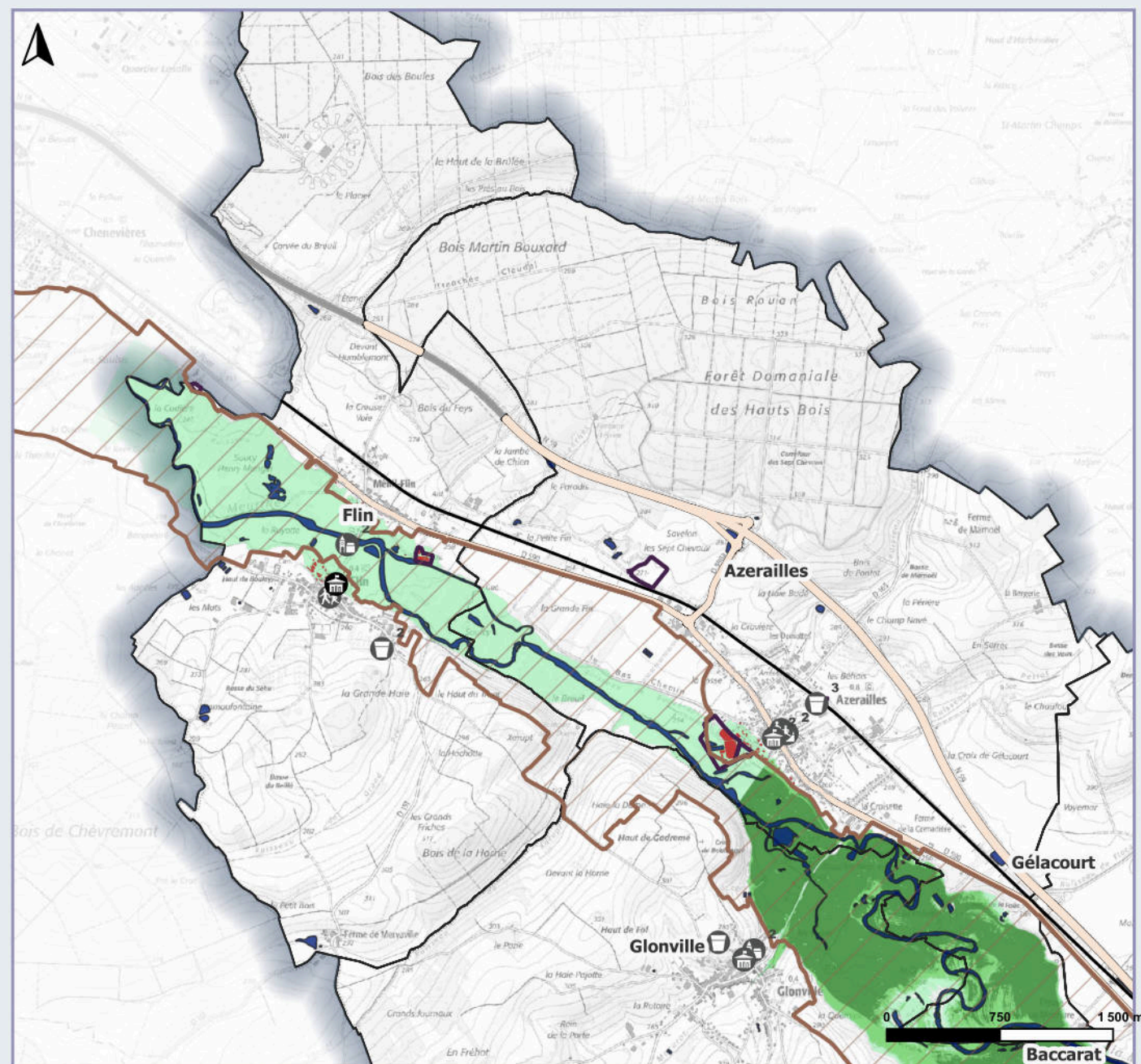
Scénario extrême

0 750 1 500 m

TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 7



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

Zone protégée au titre de la DCE

Zone d'activité

Bâtiments en ZI

Bâtiments hors ZI

Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême



TRI de Saint Dié Baccarat (Bassin du Rhin) Aléa par débordement de cours d'eau et chiffres-clés populations/emplois

Description des surfaces inondables

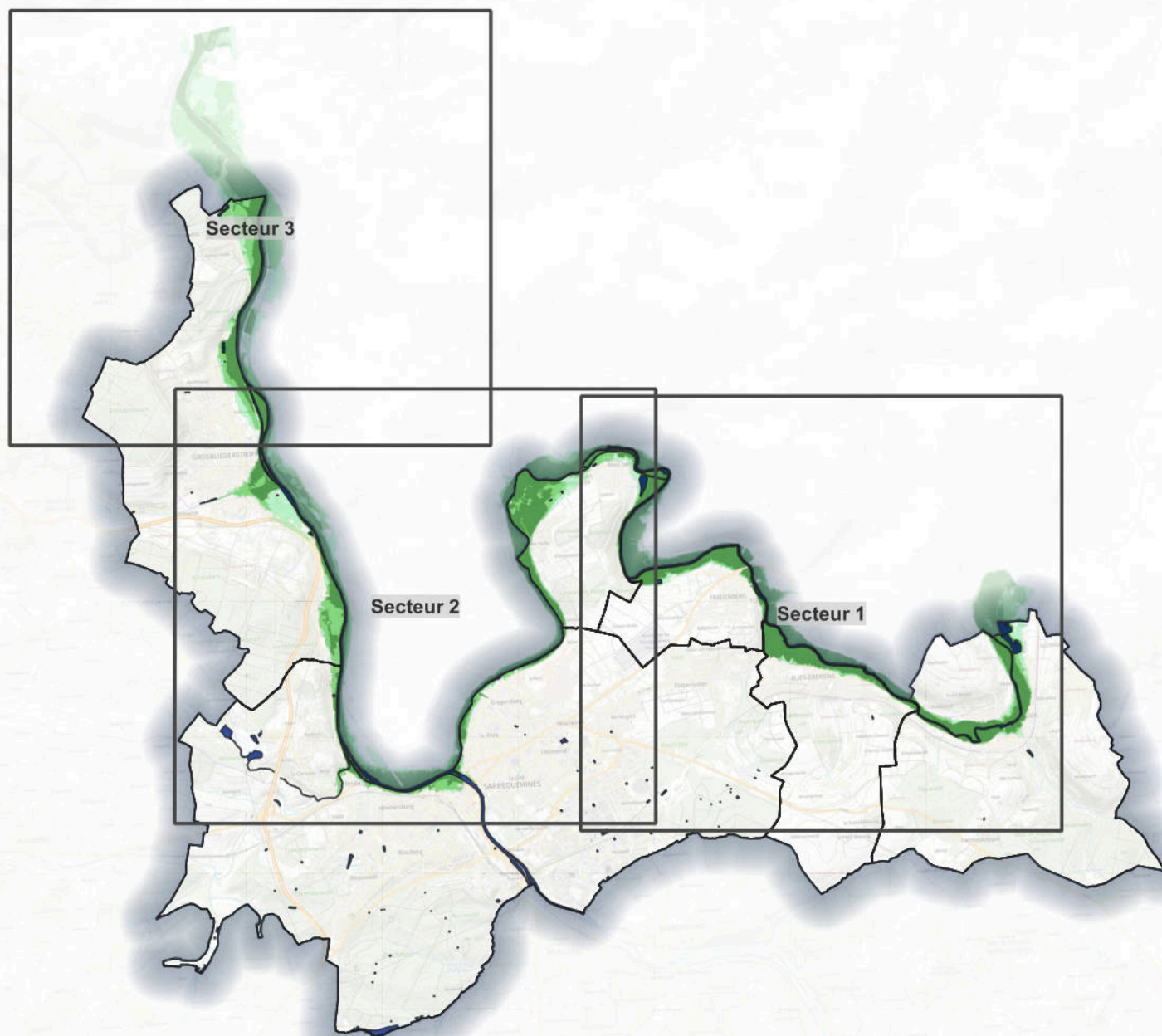
- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

CHIFFRES-CLÉS

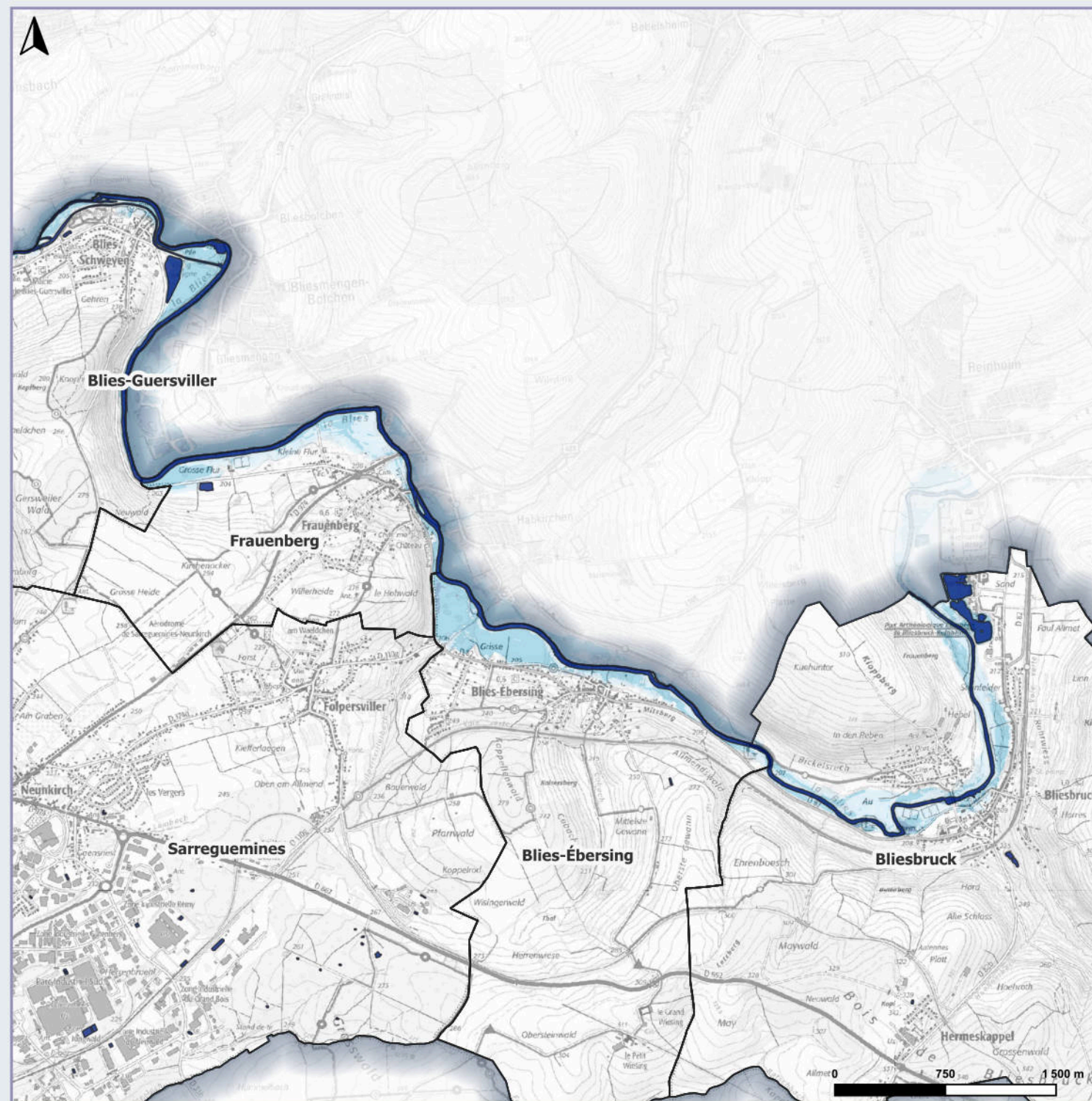


Commune	HABITANTS EN ZONE INONDABLE			EMPLOYÉS EN ZONE INONDABLE		
	Scénario fréquent	Scénario moyen	Scénario extrême	Scénario fréquent	Scénario moyen	Scénario extrême
Ensemble du TRI	106	1581	5812	< 50	845	6513
Azerailles	0	< 20	37	0	< 50	275
Baccarat	< 20	272	595	< 50	232	403
Bertrichamps	0	< 20	20	0	0	< 50
Deneuvre	< 20	< 20	< 20	0	0	< 50
Flin	0	0	23	0	0	< 50
Gélacourt	0	0	0	0	0	0
Glonville	0	0	0	0	0	0
Lachapelle	0	0	0	0	0	0
Thierville-sur-Meurthe	0	0	0	0	0	0
Anould	< 20	< 20	72	< 50	< 50	89
Étival-Clairefontaine	< 20	< 20	26	< 50	< 50	< 50
Moyenmoutier	0	0	0	0	0	0
Nompatelize	0	0	0	0	0	0
Raon-l'Étape	87	1074	1770	< 50	442	735
Saint-Dié-des-Vosges	< 20	< 20	2586	< 50	< 50	4191
Saint-Léonard	0	31	222	0	< 50	66
Sainte-Marguerite	< 20	< 20	63	0	< 50	138
Saint-Michel-sur-Meurthe	0	0	0	0	< 50	365
Saulcy-sur-Meurthe	< 20	165	385	< 50	137	210
La Voivre	0	< 20	< 20	0	0	0

TRI de Sarreguemines (Bassin du Rhin)
Aléa par débordement de cours d'eau
Tableau d'assemblage



0 1 000 2 000 m



Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

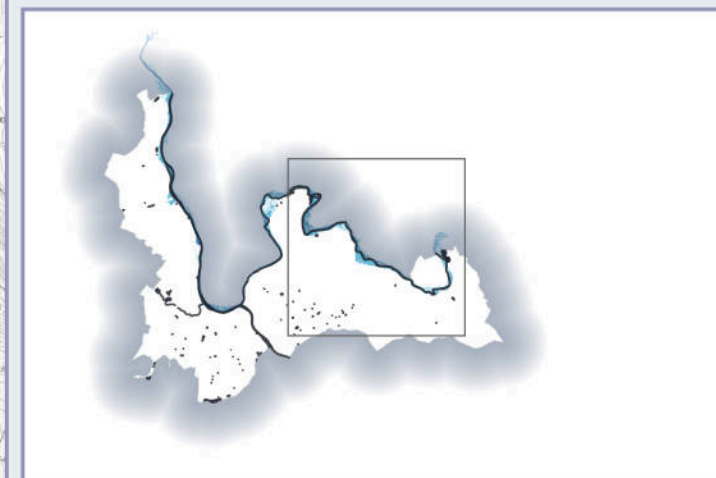
Secteur 1

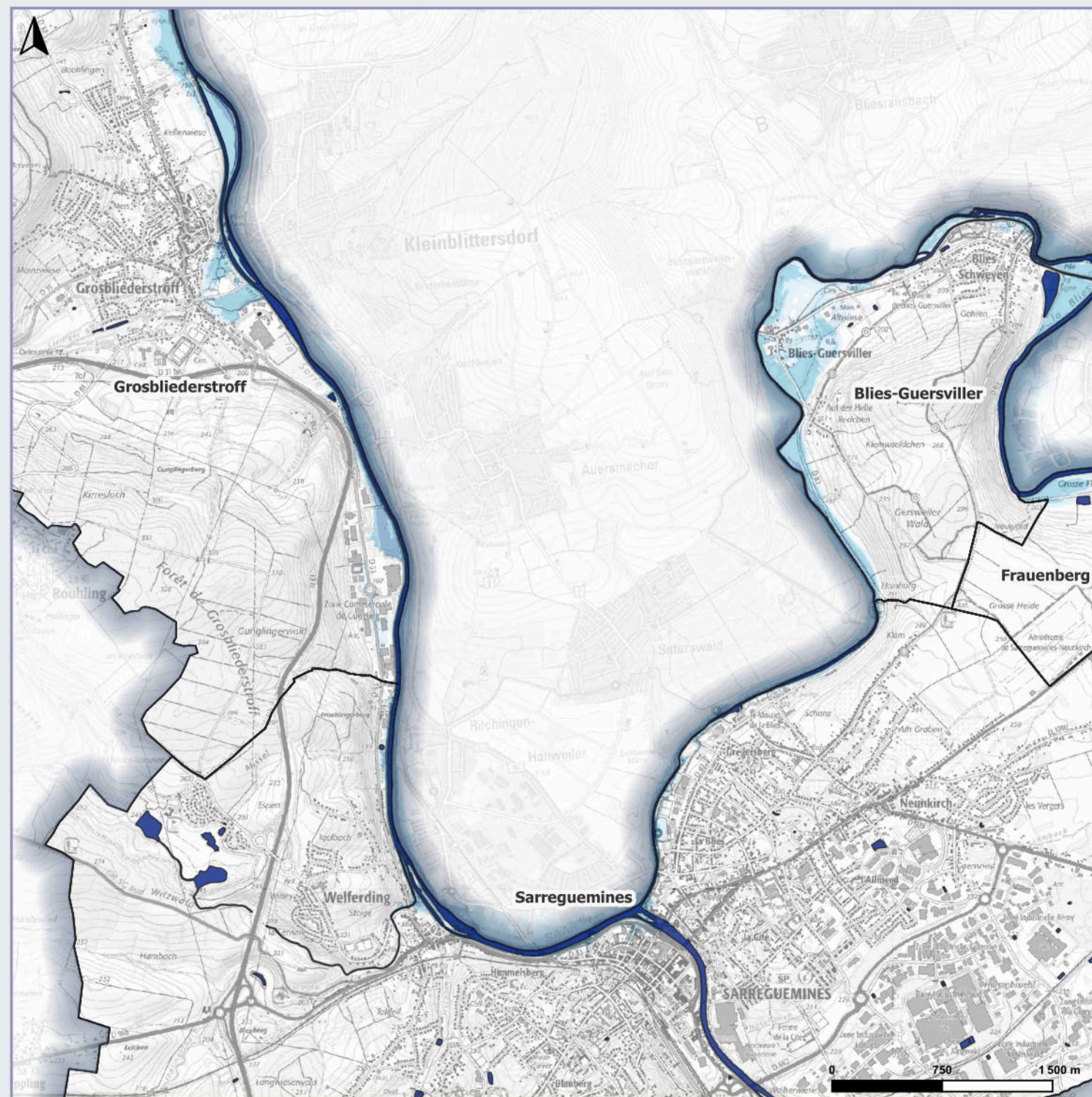
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

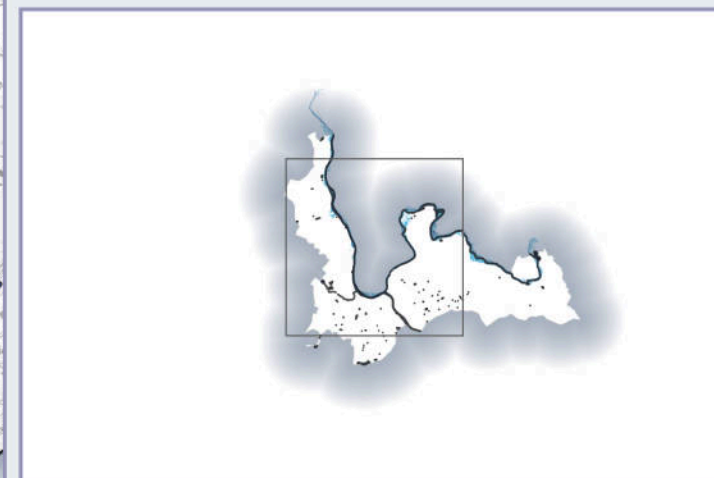
Secteur 2

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario fréquent

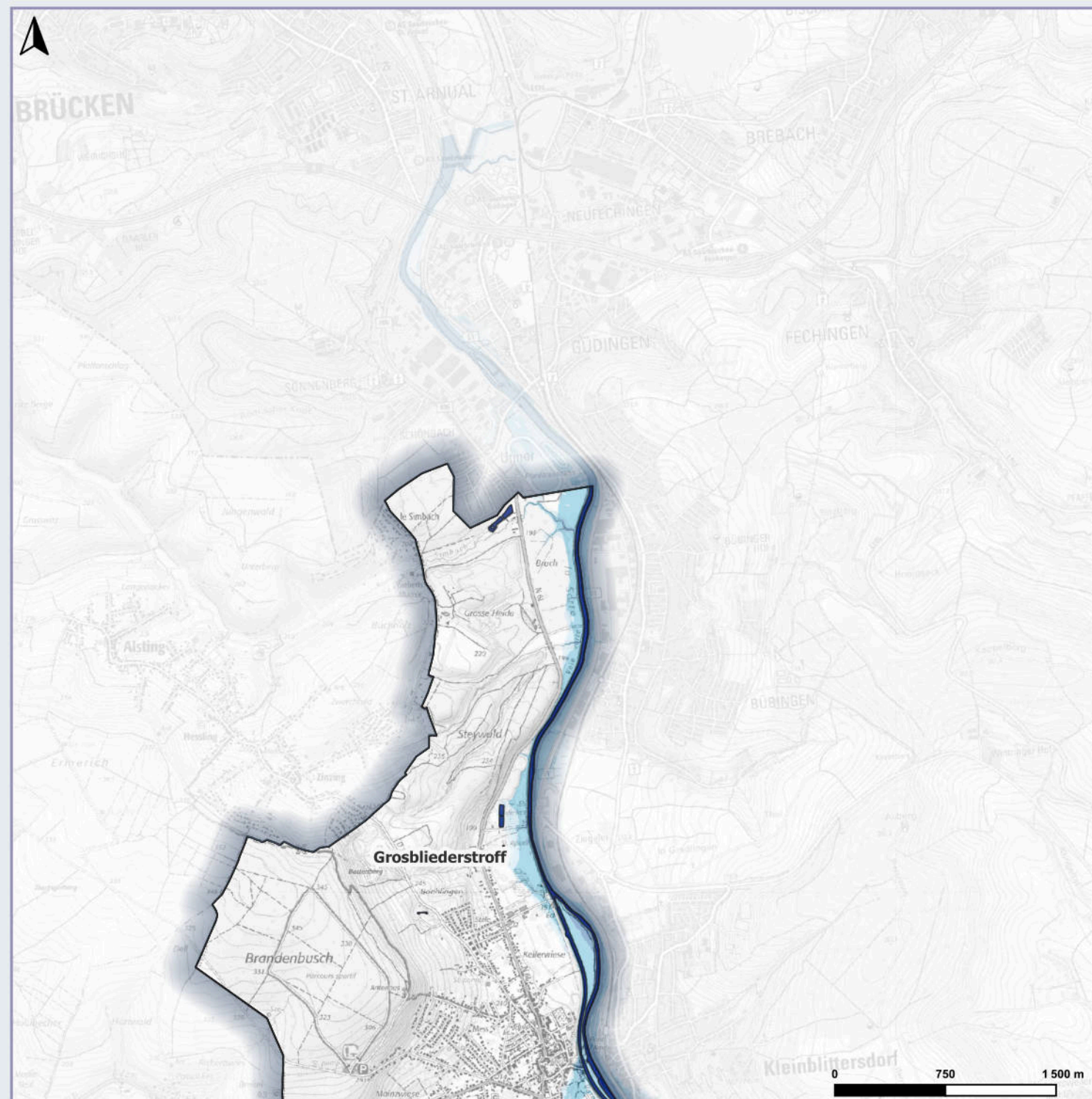
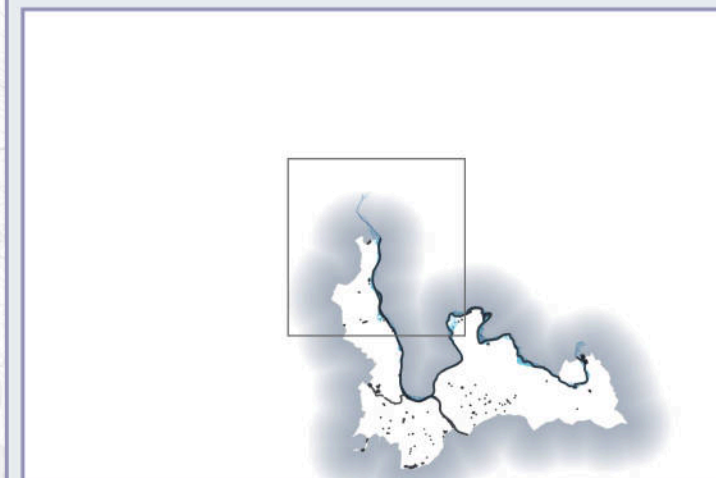
Secteur 3

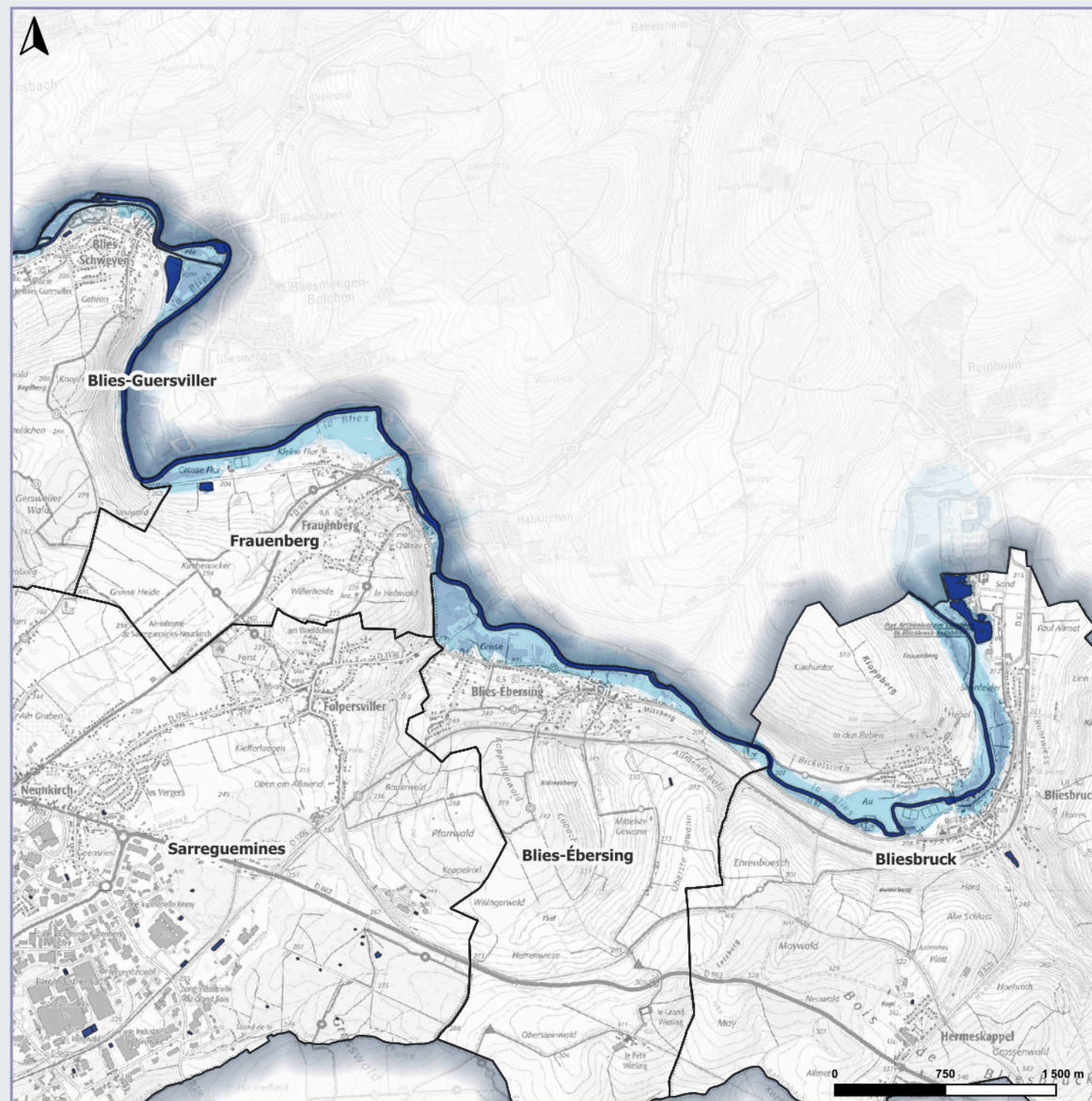
Découpage administratif

-  Périmètre du TRI
-  Limites de communes

Hauteurs d'eau

-  < à 0,5 m
-  < à 1,0 m
-  < à 1,5 m
-  < à 2,0 m
-  < à 3,0 m
-  plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

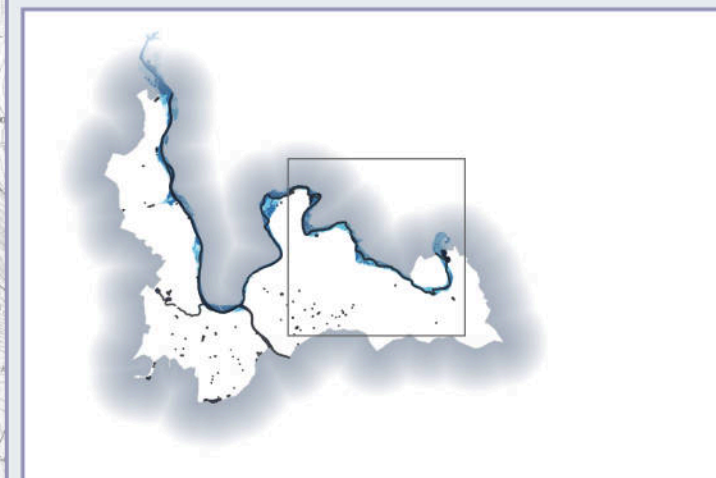
Secteur 1

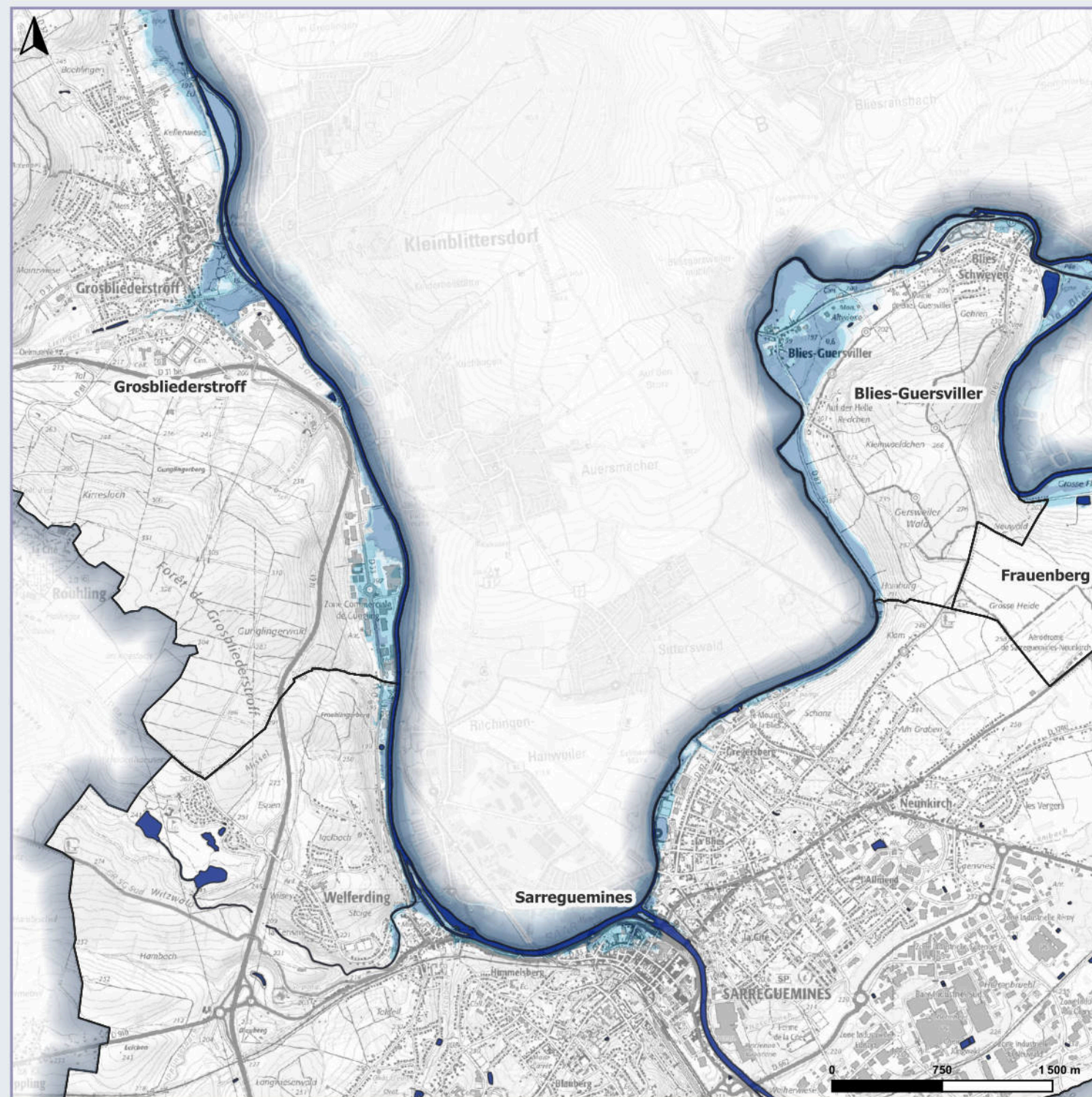
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

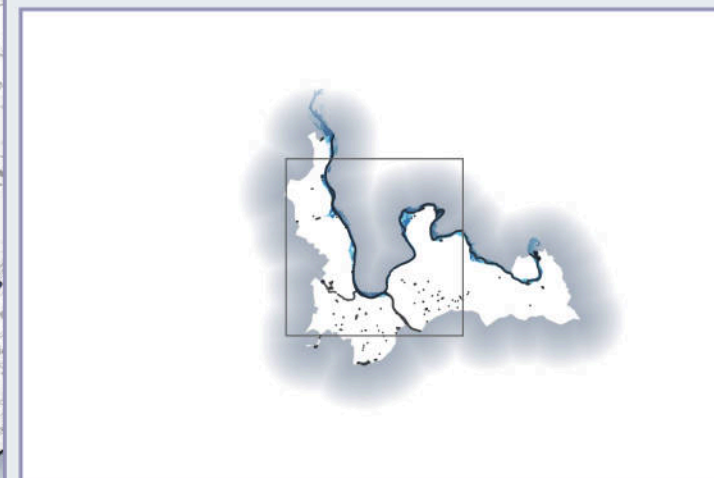
Secteur 2

Découpage administratif

-  Périmètre du TRI
-  Limites de communes

Hauteurs d'eau

-  < à 0,5 m
-  < à 1,0 m
-  < à 1,5 m
-  < à 2,0 m
-  < à 3,0 m
-  plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario moyen

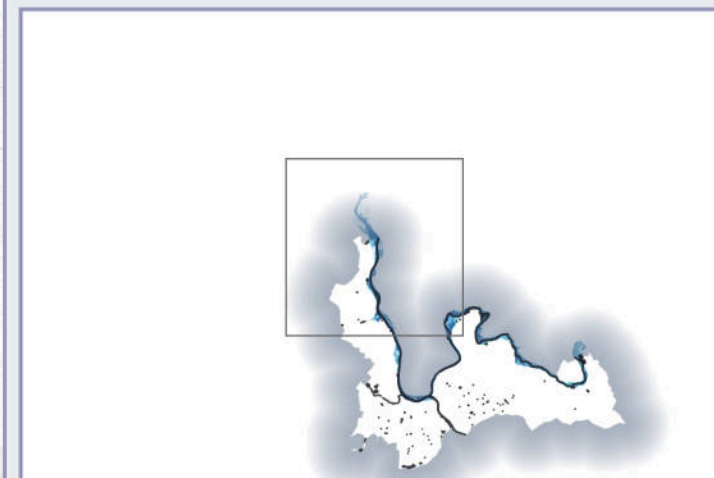
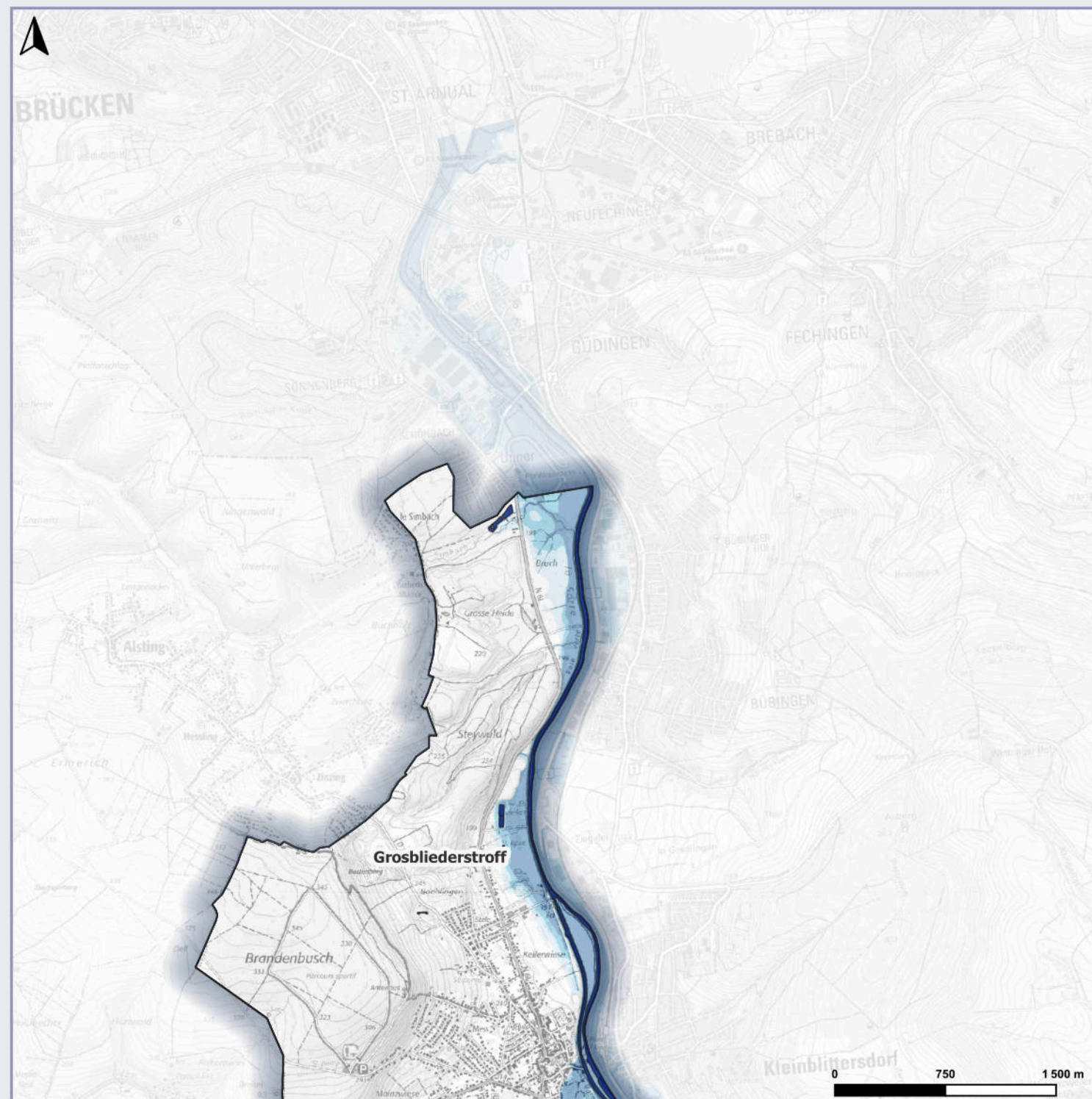
Secteur 3

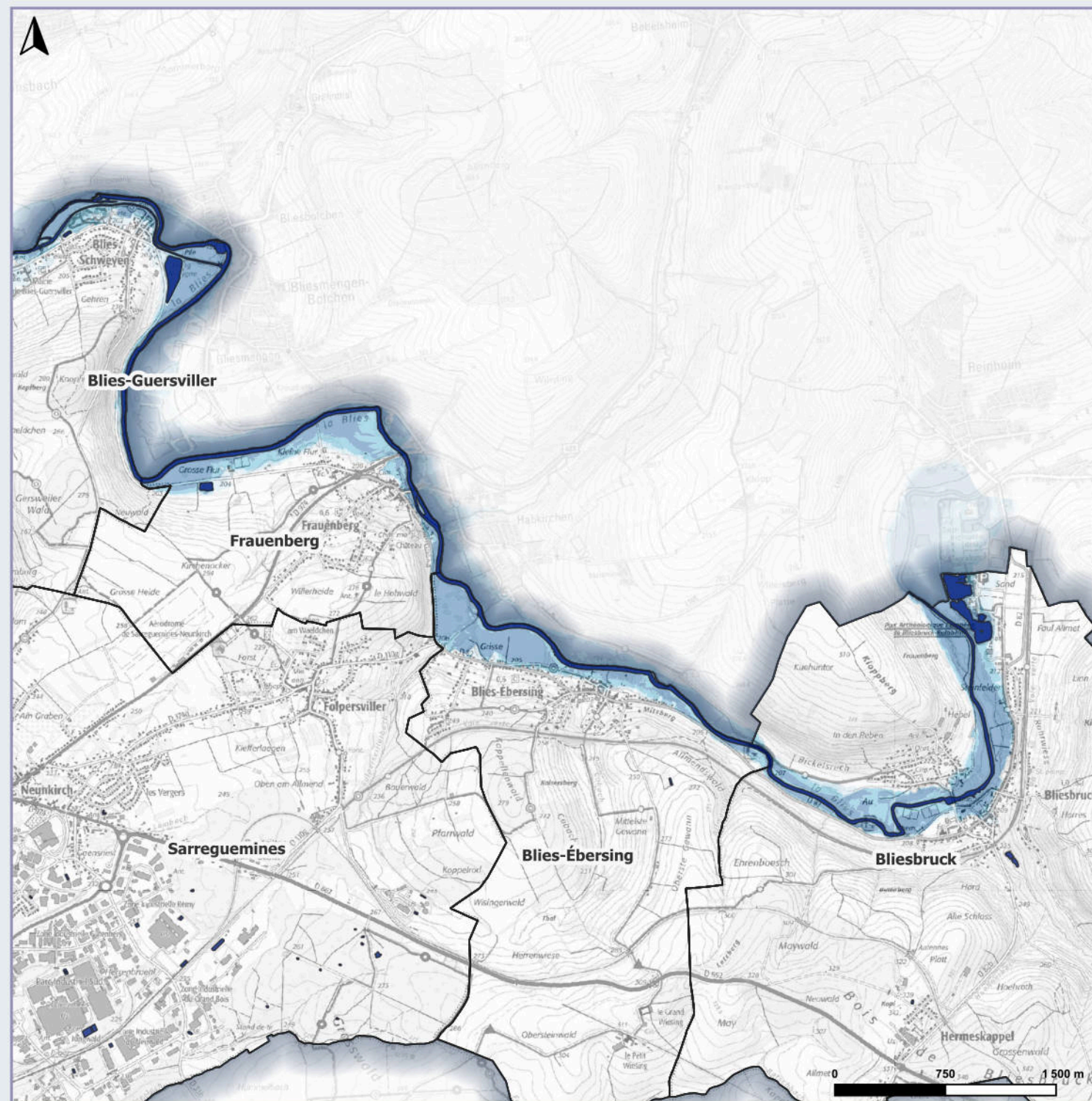
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

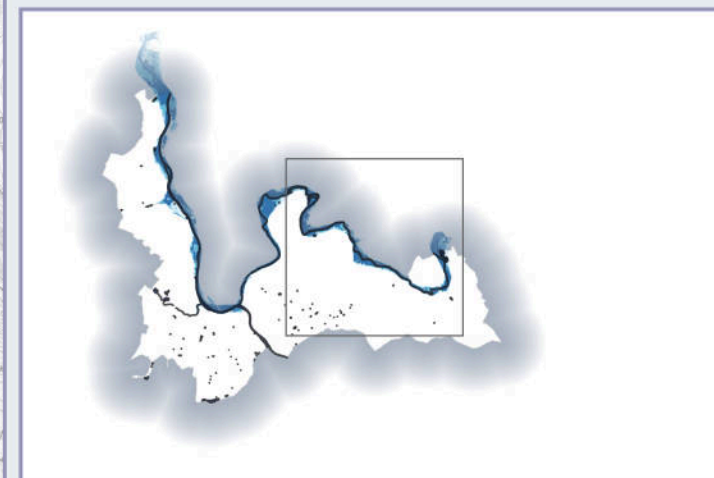
Secteur 1

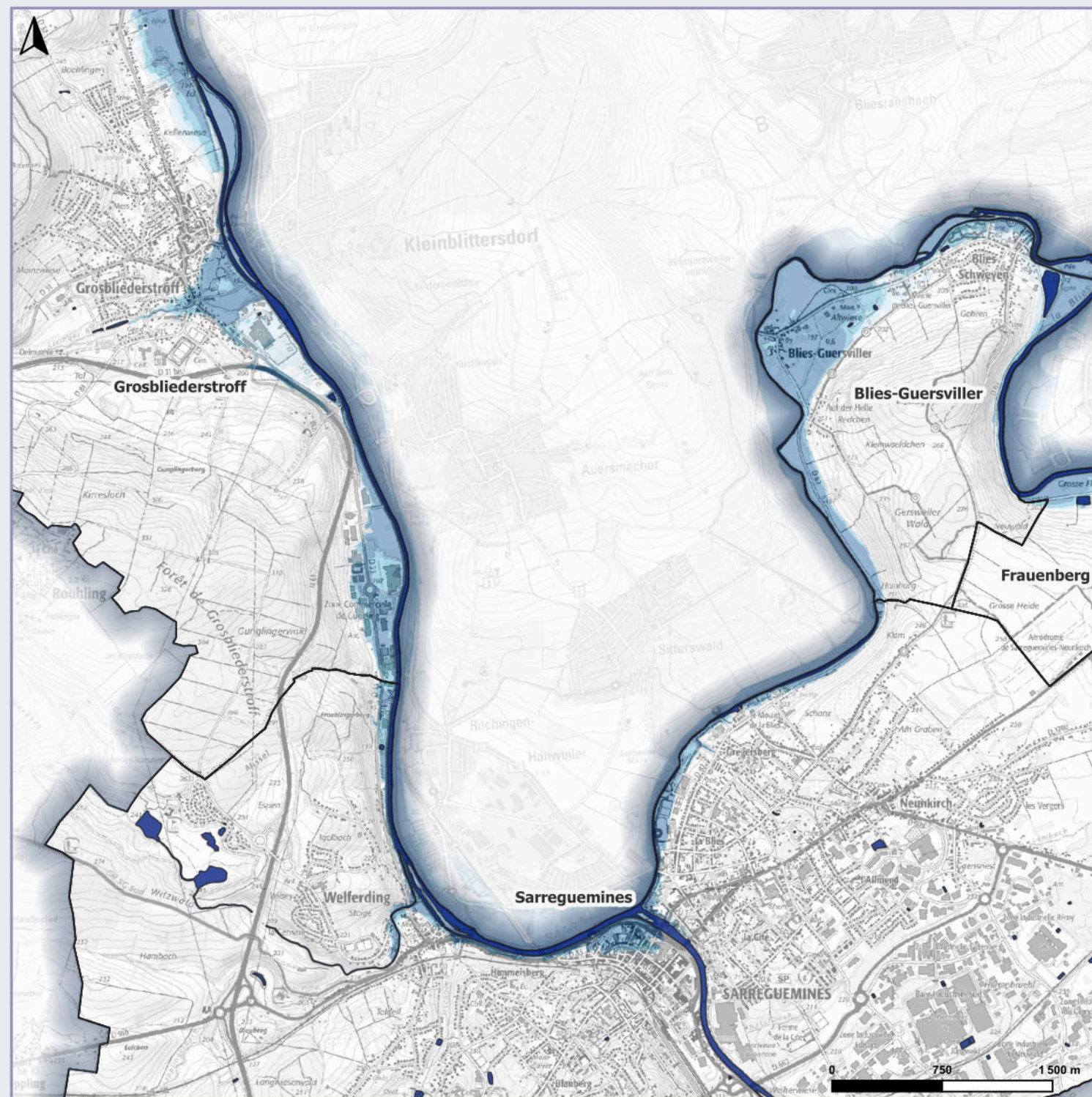
Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

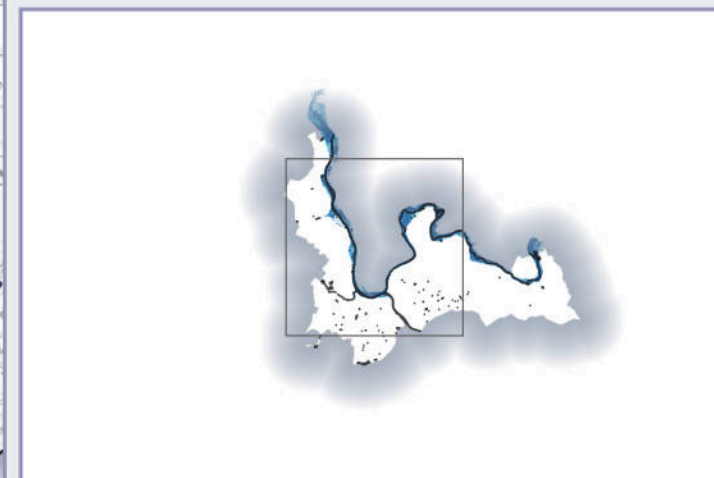
Secteur 2

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m





Territoire à Risque important d'Inondation de Sarreguemines

Aléa par Débordement de cours d'eau
Hauteurs d'eau - Scénario extrême

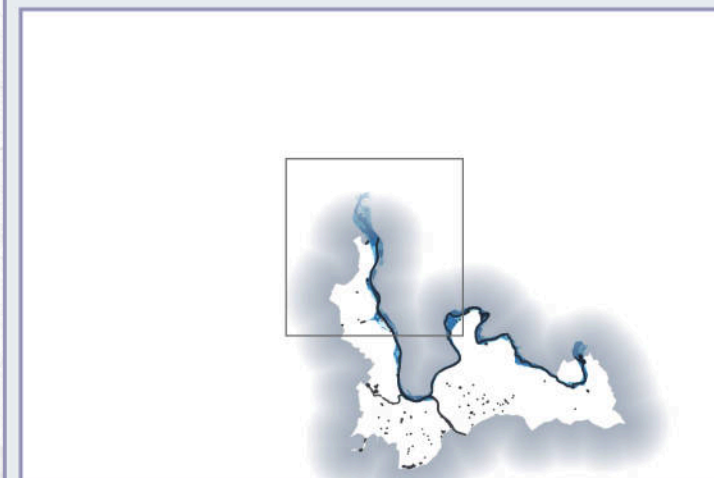
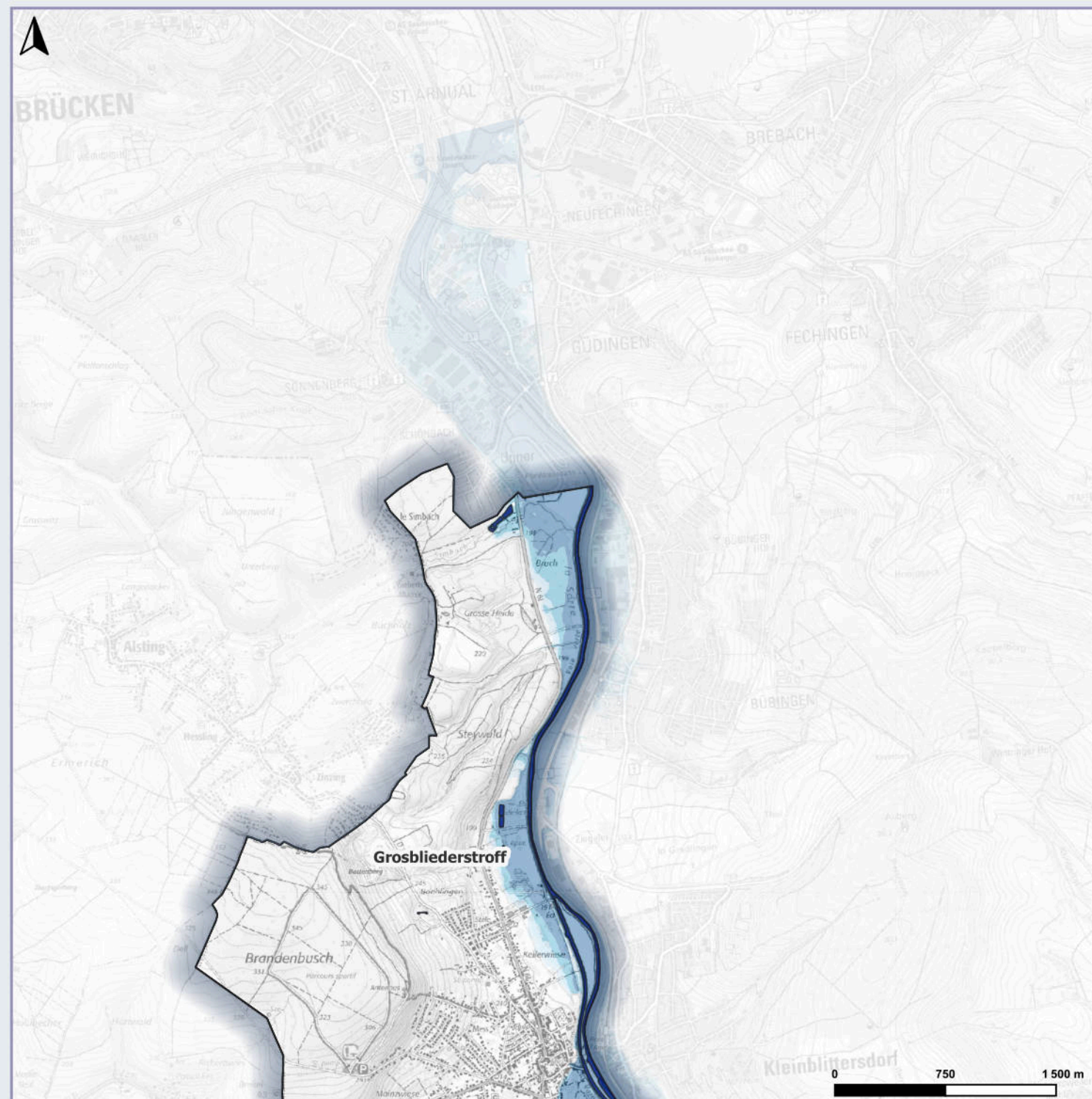
Secteur 3

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Hauteurs d'eau

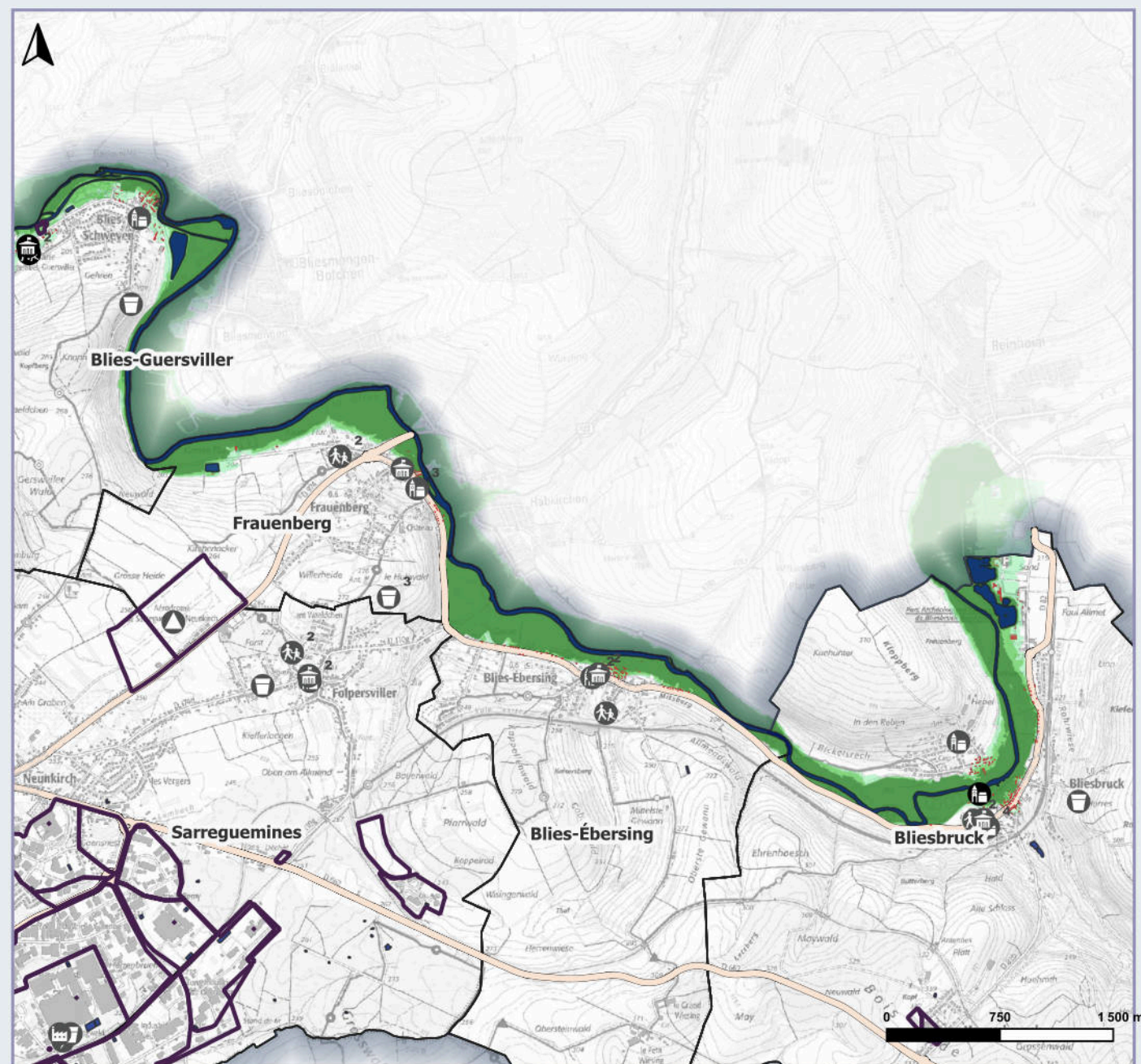
- < à 0,5 m
- < à 1,0 m
- < à 1,5 m
- < à 2,0 m
- < à 3,0 m
- plus de 3,0 m



TRI de Sarreguemines (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 1



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

- Zone protégée au titre de la DCE
- Zone d'activité
- Bâtiments en ZI
- Bâtiments hors ZI
- Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

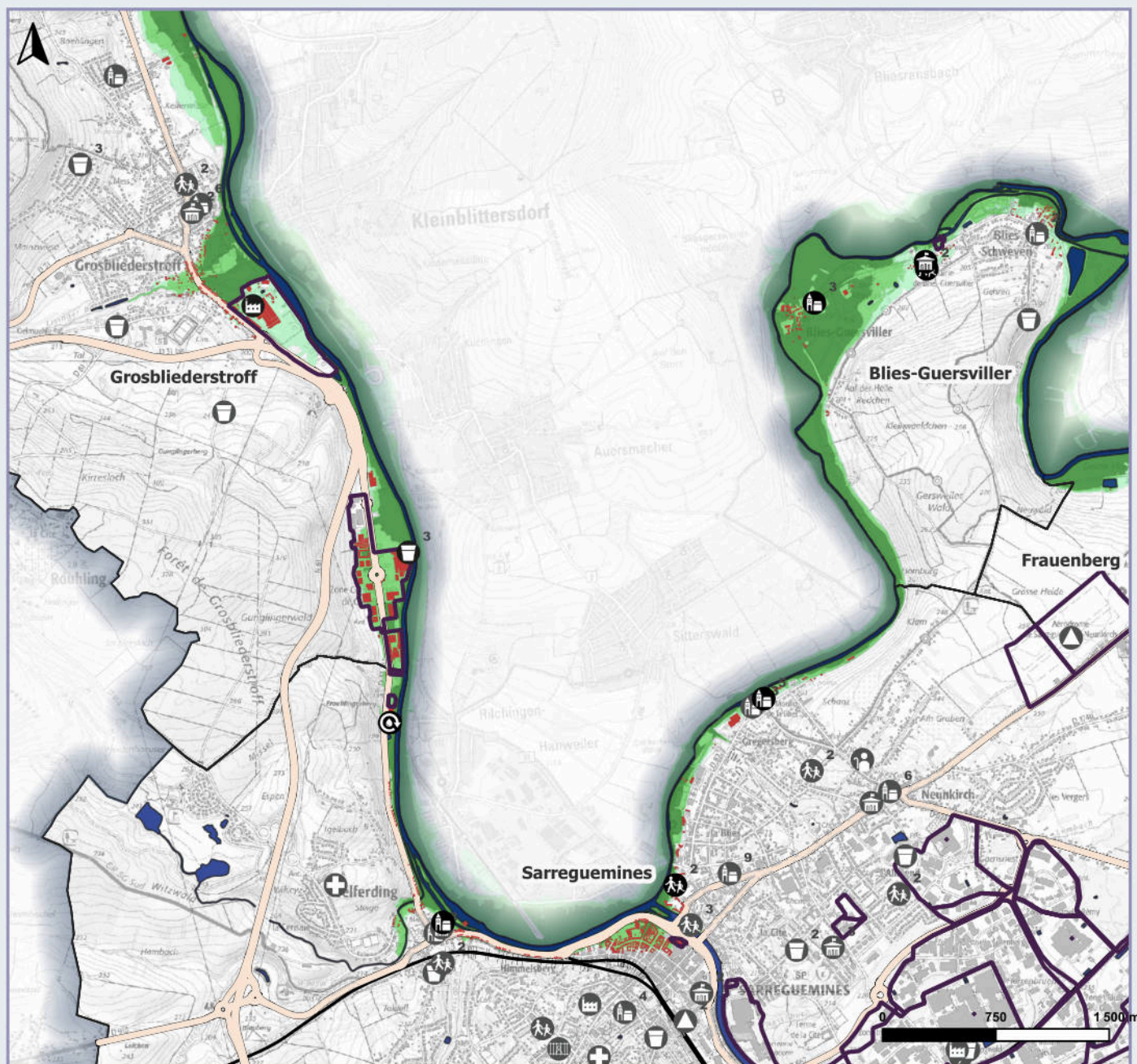
Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

TRI de Sarreguemines (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 2



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

- Zone protégée au titre de la DCE
- Zone d'activité
- Bâtiments en ZI
- Bâtiments hors ZI
- Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

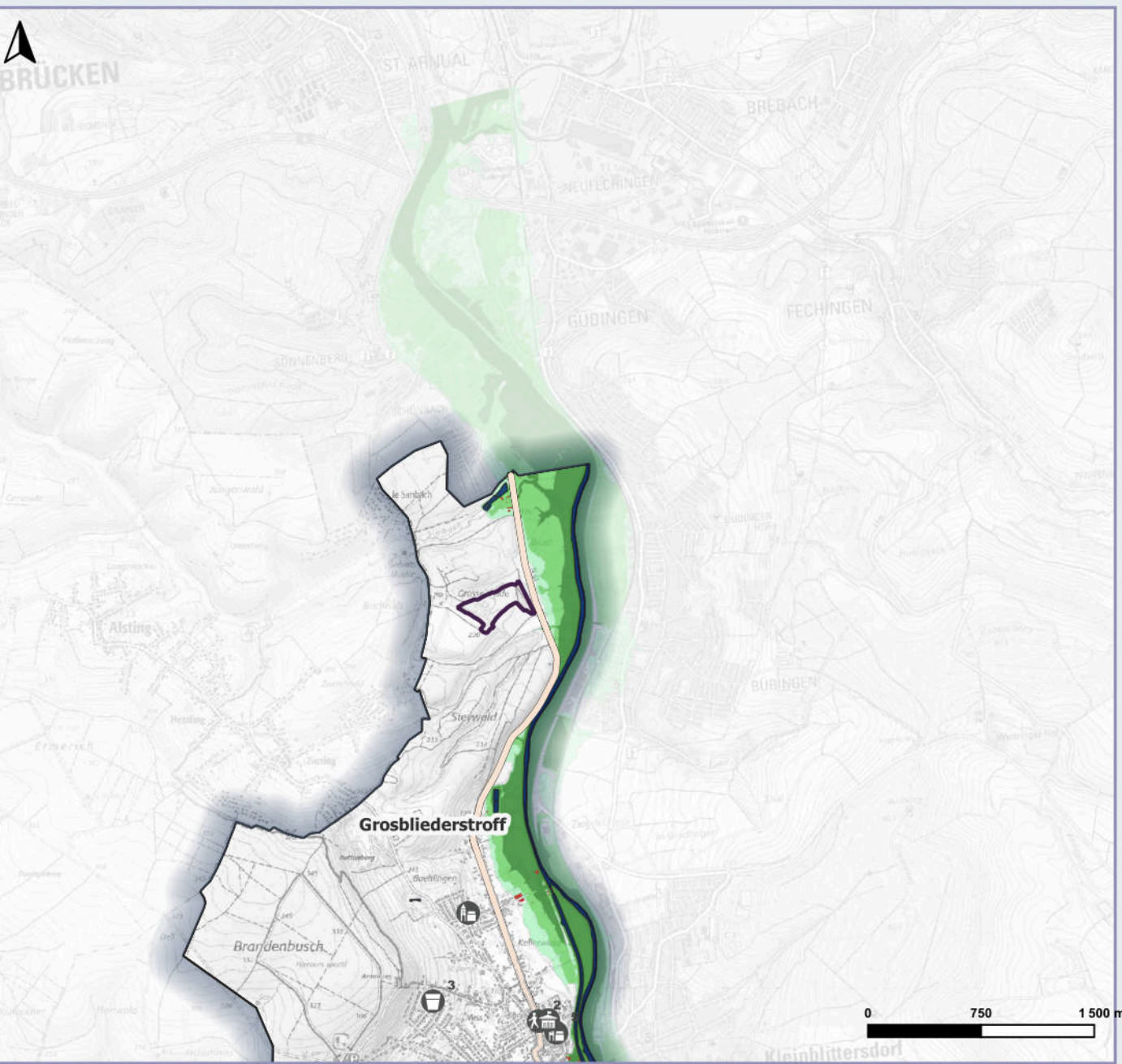
Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

TRI de Sarreguemines (Bassin du Rhin)

Carte des risques - Aléa par débordement de cours d'eau

Secteur 3



Enjeux

En ZI Hors ZI

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Hôpital
- École
- Maison de retraite
- Cimetière
- Prison
- Patrimoine culturel
- Camping
- Établissement susceptible de déverser des produits polluants
- Station de traitement des eaux usées
- Installation eau potable
- Poste de transformation
- Autre enjeu sensible à la gestion de crise

- Zone protégée au titre de la DCE
- Zone d'activité
- Bâtiments en ZI
- Bâtiments hors ZI
- Surface en eau permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Routes faisant office de liaison principale
- Voie ferrée

Protections contre les inondations

- Système d'endiguement en cours d'instruction
- Système d'endiguement existant ou en construction

Découpage administratif

- Périmètre du TRI
- Limites de communes

Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême



TRI de Sarreguemines (Bassin du Rhin)
Aléa par débordement de cours d'eau
et chiffres-clés populations/emplois

Description des surfaces inondables

- Scénario fréquent
- Scénario moyen
- Scénario extrême

CHIFFRES-CLÉS



Commune	HABITANTS EN ZONE INONDABLE			EMPLOYÉS EN ZONE INONDABLE		
	Scénario fréquent	Scénario moyen	Scénario extrême	Scénario fréquent	Scénario moyen	Scénario extrême
Ensemble du TRI	211	974	1495	98	820	1487
Bliesbruck	< 20	41	117	< 50	< 50	< 50
Blies-Ébersing	< 20	46	69	< 50	< 50	< 50
Blies-Guersviller	34	94	160	< 50	< 50	< 50
Frauenberg	21	33	43	< 50	< 50	< 50
Grosbliederstroff	< 20	164	244	< 50	255	728
Sarreguemines	128	599	864	73	538	708

